

(A) les trois facteurs expliquent à l'état normal mais non à l'état
 normale des besoins? les trois expliquent l'état normal
 par extension de l'état d'elles avec ou sans intervention de la civilisation
 de principes économiq. - maximum d'effet avec le minimum d'effort.

LA SATIABILITÉ ET L'EXTENSIBILITÉ DES BESOINS 113

l'hérédité qui n'est qu'une habitude prolongée, se transmet-
 tant avec le sang et s'accroissant par l'éducation.

(a)

On ne saurait attacher trop d'importance à l'esprit d'imita-
 tion. Les études psychologiques et historiques de ces der-
 nières années ont montré l'intensité de ce facteur. Il joue dans
 la civilisation un rôle considérable, naguère très frivolement
 oublié ou contesté. Ainsi se trouve restaurée l'influence des
 grands hommes et des classes dites dirigeantes, alors même
 qu'elles n'ont plus aucun pouvoir légal. L'homme est conduit
 par l'esprit d'imitation à l'égard de ce qui lui paraît grand,
 beau, noble, brillant¹. Les goûts des classes supérieures pas-
 sent aux classes aisées, puis de celles-ci à la petite classe
 moyenne et de cette dernière à la classe populaire. C'est
 ainsi que l'extension des besoins se propage lentement, mais
 sûrement, à travers les diverses couches sociales. L'imitation
 est un des grands agents de progrès.

Imitation

L'habitude, cette seconde nature, en est un autre ; c'est elle
 qui fixe les besoins, qui rend permanents tous ceux corres-
 pondant vraiment à quelque fibre de l'âme humaine. L'habi-
 tude, et encore plus la transmission héréditaire des besoins,
 s'opposent au recul de l'humanité vers l'engourdissement et
 le dénuement primitifs. Leur rôle est considérable ; elles
 laissent peu à peu s'évanouir ou revêtir de nouvelles formes
 tous les goûts qui ne sont qu'accessoires et qui tiennent à
 des circonstances passagères ; elles conservent les autres
 et les étendent. La plupart des meubles d'usage domestique,
 la distribution même et le nombre de pièces des habitations,
 beaucoup des objets de vêtement et de toilette, les bas,
 les souliers, les mouchoirs, le savon, un grand nombre des
 articles qui donnent à l'alimentation de la variété, à plus
 forte raison les livres, les journaux, les instruments de
 musique, les tableaux, les gravures, les photographies, sont
 des exemples de cette extension graduelle des besoins hu-
 mains.

Habitude
 et
 hérédité

¹ On peut consulter à ce sujet le livre de M. Tarde : Les Lois de l'Imi-
 tation.

Solution de
 contenu. no habitude, sob -
 influence de grandes per-
 sonnalités
 — le habitude
 imitation

Ainsi, la vie devient sans cesse plus variée, plus animée, cherchant à échapper à la monotonie; l'élasticité de l'esprit, la disposition au travail, la fécondité inventive sont entretenues par cette extensibilité et cette multiformité des besoins, sans lesquelles l'humanité tomberait dans une sorte d'assoupissement, comportant seulement une activité presque automatique, bornée et invariable.

DEUXIÈME PARTIE

LES DIVERS FACTEURS DE LA PRODUCTION

LIVRE I

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE DES FACTEURS QUI Y CONCOURENT

Définition de la production. Les divers actes productifs.

Collaboration de l'homme et de la Nature dans la production.

Les quatre industries primitives.

Changements généraux accomplis dans la production ; la production en vue de la consommation directe et la production en vue de l'échange.

— Effets particuliers de la production dirigée presque exclusivement en vue de l'échange.

Concours compliqué qu'apporte l'homme à la production : le capital.

Erreur de Stuart Mill sur l'importance et l'ancienneté du capital.

Antiquité du capital.

DÉFINITION DE LA PRODUCTION. LES DIVERS ACTES PRODUCTIFS.

— Pour satisfaire ses besoins variés, l'homme ne trouve pas dans la nature seule des ressources suffisantes. Celle-ci subvient d'elle-même, en général, à certains besoins rudimentaires de l'homme, comme le besoin de respiration. Parfois aussi, toute l'année dans certains pays, une partie de l'année dans certains autres, elle pourvoit d'elle-même au besoin de chaleur de l'homme ; quelquefois, elle lui offre des abris, comme des grottes, des troncs d'arbres, encore doit-il consacrer quelques efforts pour les rendre tolérables par un aménagement sommaire.

Même les êtres inférieurs doivent, pour vivre, faire des efforts. On retrouve ces efforts dans le monde végétal, à l'état d'in-

Utilité. (Lec. 9.)

conscience, mais d'une incontestable énergie ; chez les animaux, les efforts sont à l'état instinctif, conscient, volontaire ; chez l'homme, non seulement ils sont volontaires et conscients, mais en général méthodiques, combinés, coordonnés, et c'est cette activité méthodique qui a reçu le nom de travail.

Produire () Produire, c'est, dans le sens économique, tirer du sein de la nature des utilités pour l'homme : car l'homme ne crée rien, il ne lui est pas possible d'ajouter un atome de matière à celle qui existe ; mais il transforme et il déplace. Le changement de forme ou de lieu, ou de destination ou d'attribution des objets naturels, de manière qu'ils puissent le mieux possible satisfaire aux besoins de l'homme, c'est ce qui constitue la production. On a dit que produire, c'est façonner ou déplacer la matière, de façon à la rendre plus propre à la satisfaction des desirs de l'homme ; cette définition est en général exacte, quoique un peu étroite, parce qu'elle donne à la production une idée trop nécessairement matérielle. Bien des actes sont productifs, dans le sens économique du mot, qui ne se traduisent pas directement en une modification de la matière, soit quant aux éléments qui la constituent, soit quant au lieu où elle se trouve. Tous les concours, quels qu'ils soient, toutes les opérations du corps ou de l'intelligence humaine, qui ont pour objet et pour effet de contribuer à mieux adapter la matière aux besoins de l'homme et à aider ainsi à la satisfaction de ces besoins, sont des actes productifs : ainsi le travail du banquier qui répartit le crédit suivant les exigences légitimes des diverses branches de la production ; celui du comptable qui, par la représentation régulière des résultats des diverses opérations industrielles ou agricoles, empêche le gaspillage ; celui du fonctionnaire qui, dans les limites d'une bonne organisation des cadres administratifs, assure à chacun la jouissance du produit de ses efforts, prévient le vol, le constate, le châtie, et empêche le découragement de s'emparer des producteurs, tous ces actes sont aussi bien des actes productifs que ceux qui consistent directement à façonner la matière ou à la déplacer pour satisfaire les divers besoins humains.

Conscience

Utilité. (Lec. 9.)

COLLABORATION DE L'HOMME ET DE LA NATURE DANS LA PRODUCTION.

— L'homme, dans la production, est le collaborateur de la Nature. La production ne peut se passer du concours de ces deux facteurs, ni de leur action combinée. La Nature est la force inconsciente, la matière universelle et variée que l'homme féconde par ses sueurs, qu'il apprend à diriger par son esprit, qu'il exploite avec les instruments graduellement perfectionnés que l'observation lui suggère et que l'épargne le met à même de créer.

Les combinaisons par lesquelles l'homme et la Nature collaborent pour la production varient à l'infini; mais dans les sociétés les plus primitives dont on a le souvenir ou dont on retrouve la trace, de même que dans les plus perfectionnées que l'on peut entrevoir ou rêver, la part du travail de l'homme, c'est-à-dire de ses efforts conscients, volontaires, méthodiques, est considérable. « Les dieux, disait Xénophon, nous vendent tous les biens au prix de notre travail. » On peut affirmer que cette formule restera éternellement vraie, et que l'humanité ne verra jamais ce millénium où tous les hommes pourraient faire dans leur vie, suivant le vœu du socialiste Lafargue, une part prédominante aux jouissances de la paresse, ou bien encore, suivant le mot d'un délégué français à la Conférence ouvrière de Berlin, en 1890, M. Delahaye, où il leur serait loisible, grâce aux progrès du machinisme, de ne plus travailler que deux heures par jour¹.

LES QUATRE INDUSTRIES PRIMITIVES. — Dès le début de l'humanité, à l'époque où les familles peu nombreuses occupaient d'énormes espaces, il leur fallait un grand déploiement d'énergie pour se procurer leur nourriture, leur vêtement, et agencer leur sommaire abri. Les quatre industries primitives, correspondantes aux quatre droits primitifs dont il est souvent question : la cueillette des fruits sauvages, la chasse des animaux, la pêche, le pâturage pour quelques troupeaux domestiques,

¹ On peut consulter, plus loin, le chapitre où nous démontrons que : « Le Progrès économique réel est beaucoup moindre que le Progrès économique apparent ».

exigeaient de nos ancêtres les plus reculés une activité parfois très grande, des efforts qui, pour n'être pas toujours continus, devaient avoir, à certains moments, une extraordinaire intensité.

Ces efforts physiques s'alliaient à un certain déploiement de facultés intellectuelles très spécialisées ; non seulement, comme l'a décrit Rousseau, les sens de l'homme sauvage étaient parfois d'une acuité extraordinaire, mais certaines parties de leur intelligence, conformément aux récits véridiques de Cooper, notamment l'esprit de ruse, une certaine pénétration, une vivacité de perception pour les objets pratiques se rapportant à leur genre de vie, atteignaient un rare degré de développement.

Ils ne manquaient pas non plus, toujours dans le cadre étroit de leur existence, d'une sorte de prévoyance et de méthode. Le mot de Montesquieu : couper l'arbre, pour en abattre le fruit, s'applique mal à la plupart des tribus primitives. Les peuplades chasseresses de l'Amérique du Nord paraissent avoir apporté beaucoup de soin dans l'aménagement de leurs terrains de chasse, infiniment plus que les chasseurs actuels chez les peuples civilisés ; il semble qu'ils exerçassent cette industrie avec une certaine application de l'intelligence et avec une méthode que l'observation leur avait suggérée. Cela est vrai du moins des tribus prospères¹.

CHANGEMENTS GÉNÉRAUX ACCOMPLIS DANS LA PRODUCTION. LA PRODUCTION EN VUE DE LA CONSOMMATION DIRECTE ET LA PRODUCTION EN VUE DE L'ÉCHANGE. — Le concours que l'homme apporte à la production est nécessairement de deux sortes : il peut être phy-

¹ Nous ne parlons pas ici de certaines tribus abjectes, comme celles des nègres qui peuplaient l'Australie à l'arrivée des Européens. Nous ne discutons pas non plus la question de savoir si les peuples sauvages étaient physiquement plus vigoureux que les civilisés. Cette question ne paraît pas pouvoir se résoudre par une formule absolue. La négative a été démontrée pour la généralité des sauvages des îles du Pacifique ; mais ce ne sont pas là les meilleurs types de populations primitives. Le climat, la race, le genre de vie font, d'ailleurs, que les peuplades primitives varient beaucoup entre elles.

sique ou intellectuel, ou bien encore, suivant l'expression plus matérialiste de notre temps, musculaire ou nerveux. Les deux sont toujours associés dans une certaine mesure. Il n'y a pas de travail physique qui ne soit compliqué d'un certain élément intellectuel, si faible soit-il, et réciproquement. Le travail est dit intellectuel ou physique suivant que c'est le premier ou le second de ces genres d'activité qui prévaut dans une tâche déterminée. A la longue, il se forme des catégories de personnes dont les unes sont spécialement adonnées au travail physique et les autres spécialement au travail intellectuel.

Les progrès de la société et de la puissance de l'homme sur la nature modifient, en effet, constamment les conditions de la production. Ils l'ont notamment transformée dans des proportions considérables en ce qui concerne la relation directe du producteur avec les objets qui émanent de son activité.

On conçoit que chez l'homme isolé ou même chez chaque groupe familial organisé primitivement et constituant ce que les Allemands appellent une « économie autonome », on s'occupe d'abord de produire les objets les plus essentiels pour sa consommation propre, et que, après la satisfaction des besoins réputés primordiaux, on pense à produire le superflu ou à se le procurer par voie d'échange. Dans l'économie primitive, on conçoit donc cet ordre considéré comme naturel et logique : production directe du nécessaire, échange du superflu.

On a fait remarquer, notamment les écrivains socialistes, que la production, considérée par rapport à ceux qui y participent, n'a plus du tout ce caractère. Grâce au développement de la division du travail et des échanges, presque plus personne ne fait des produits qui soient à son usage personnel ou à celui de sa famille; on ne produit plus guère que pour vendre et se procurer par voie d'achat ce dont on a personnellement besoin. Tel cordonnier fera ou raccommodera cent cinquante ou deux cents paires de souliers par année, qui, avec sa famille, n'en consomme pas une douzaine; souvent même, les souliers destinés à son usage doivent être achetés par lui, parce qu'ils ne sont pas de la même nature que ceux qu'il confectionne.

*Le. auto
mon*

*Le. de
1854*

Les petits agriculteurs sont presque seuls à faire exception à cette règle et à produire eux-mêmes la grosse masse des objets qu'eux et leurs familles consomment. Encore doit-on dire que même les plus modestes cultivateurs tendent, par la spécialisation des cultures, à se ranger au train commun qui veut qu'on produise en général pour la vente et non pour la consommation propre; l'un ne fait presque que du vin, un autre que des légumes ou des fruits et un troisième que des fleurs.

Dans la société moderne, la production est donc presque exclusivement dirigée en vue de la vente; on n'échange pas seulement le superflu, on échange tout ou presque tout ce que l'on produit pour se procurer tout le nécessaire.

Cette transformation de la production, sur laquelle les écrivains socialistes se sont très longuement arrêtés et que la plupart des économistes ont négligée, n'est pas sans avoir de l'importance.

*Eff. de la
cc. de l'ouv.*

EFFETS PARTICULIERS DE LA PRODUCTION DIRIGÉE PRESQUE EXCLUSIVEMENT EN VUE DE L'ÉCHANGE. — La production dirigée vers l'échange a, entre autres, l'effet de susciter certains besoins qui sont frivoles ou nuisibles, en les stimulant par les approvisionnements qui s'étalent et viennent chercher en quelque sorte les consommateurs.

L'échange, tel qu'il est modernement constitué, avec sa production par anticipation, ses étalages, sa propagande par la vue, les tentations qu'il suscite, a beaucoup contribué à répandre certains besoins que les moralistes flétrissent comme superflus, artificiels ou nuisibles.

Si chacun était obligé de produire le tabac, l'opium, l'alcool qu'il consomme, s'il ne se trouvait pas partout des approvisionnements ou des étalages de ces denrées, il est probable que beaucoup moins de gens en useraient. C'est un des mauvais côtés de ces phénomènes si bienfaisants : la division du travail et l'échange.

Cette organisation tend à intensifier l'action des trois facteurs, que nous avons indiqués, de l'extension des besoins

humains¹. Pour certaines consommations d'une utilité très contestable, le tabac, par exemple, les « apéritifs », on saisit très nettement l'influence combinée de ces trois agents : l'esprit d'imitation, l'habitude et l'hérédité. Mais si, dans des cas particuliers, cette multiplication des besoins humains et toutes les circonstances qui accompagnent la production en vue de l'échange ont des inconvénients plus ou moins graves, les avantages les compensent amplement. C'est, en effet, grâce à la même production en vue de l'échange et à tout l'appareil qui l'accompagne que se sont aussi répandus, par l'action des trois facteurs que nous avons indiqués, le goût des arts, de la musique, de la peinture, de l'instruction en général, de la propreté, du confortable, de l'hygiène, ainsi que les moyens d'y satisfaire².

Puisque, à l'heure présente, la généralité des hommes produit des objets en vue de l'échange et non de la consommation directe, il en résulte que chaque producteur a les yeux fixés beaucoup moins sur l'usage qu'il pourrait faire personnellement de la chose qu'il produit que sur la valeur qu'elle réalisera. Ce n'est pas le moment de tracer ici une définition philosophique de ce qu'est la valeur et des lois qui en déterminent les fluctuations; nous y consacrerons plus loin une étude détaillée. Si le concept philosophique et scientifique de la valeur offre des difficultés à dégager, il n'en est pas moins vrai que, dans la vie courante, chacun se fait de la valeur en échange une idée suffisamment nette pour la direction des affaires pratiques. Nous nous bornerons à dire, en ce moment, que la valeur échangeable, c'est le pouvoir que la possession d'un objet confère de se procurer en échange une quantité plus ou moins grande soit des produits, soit du travail d'autrui. La valeur, a-t-on dit, c'est la puissance dans l'échange. Cette notion suffit pour l'étude des phénomènes et des pro-

¹ Voir la fin du chapitre précédent, pages 112 et 113.

² Sur cette influence de tout l'appareil de l'échange, des étalages, des annonces, etc., un de nos principaux romanciers, Zola, a écrit un roman intéressant : *Au Bonheur des Dames*.

blèmes de la production. Quand nous examinerons la répartition et la circulation des richesses, nous nous occuperons à fond de la question de valeur.

Que la production soit dirigée en vue de l'échange, c'est-à-dire du maximum de valeur à réaliser, ce qui est le cas général dans les sociétés actuelles, ou qu'elle le soit, ce qui est le cas dans les sociétés primitives, en vue de la consommation directe par chaque producteur des choses qu'il produit lui-même avec son entourage immédiat, c'est-à-dire les êtres dépendant de lui, famille et domestiques, les lois de la production ne varient pas, elles restent identiques. Ce sont les mêmes causes et les mêmes combinaisons dans l'une et l'autre hypothèse qui déterminent le degré de productivité de chaque somme d'efforts.

LA NATURE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE. — On a vu que dans la production l'homme collabore avec la Nature, les Anglais disaient autrefois avec la terre, *land*. Mais le mot de terre est beaucoup trop réduit ; il correspond à une conception trop étroite de la destinée et du pouvoir de l'humanité ; il exprime l'idée du premier âge agricole, alors qu'on n'entrevoit guère que le sol et tout au plus le sous-sol comme producteurs des objets nécessaires à l'homme.

Par le mot de nature, on doit entendre l'ensemble du milieu qui environne l'homme, les forces si variées, infinies en nombre, beaucoup encore inconnues, sur lesquelles l'homme peut ou pourra un jour avoir quelque action.

Cette utilisation des forces, soit dévoilées, soit mystérieuses, de la nature, a été l'un des buts de l'humanité depuis ses premiers bégaiements ; elle a fait dans cette science, tout récemment, des progrès énormes. L'homme s'est mis à chercher même le secours de forces qui ne proviennent pas directement de notre planète. Il utilise la lumière du Soleil pour la reproduction des images des objets, et il cherche, non sans quelque espoir de succès, à se servir de la concentration et de l'emmagasinement de la chaleur du Soleil pour des usages industriels. Ainsi, la Nature, considérée comme collaboratrice

de l'homme, est infiniment plus vaste que la terre, regardée comme la simple nourricière de l'humanité.

CONCOURS COMPLIQUÉ QU'APPORTE L'HOMME A LA PRODUCTION. LE CAPITAL. ERREUR DE STUART MILL SUR L'IMPORTANCE ET L'ANCIENNETÉ DU CAPITAL. — L'homme, dans la production, n'apporte pas un simple concours, quoique, à lui seul, il ne puisse rien. Il est le directeur et l'initiateur. Il y consacre son travail actuel, sous la double forme de travail physique et de travail intellectuel; mais ce travail actuel, isolé dans le temps, ne suffit pas pour obtenir de grands résultats.

L'homme, qui n'est pas aux premiers jours de l'apparition de l'humanité sur ce globe, dispose de moyens d'action qui ajoutent beaucoup à la force de ses bras et à l'ingéniosité de son esprit. Il a graduellement accumulé des provisions qui lui permettent de travailler, sans se laisser distraire, à une œuvre de longue haleine, dont le résultat ne sera atteint qu'au bout de plusieurs jours, plusieurs semaines ou plusieurs mois; puis il a fait certains objets qui, en eux-mêmes, ne satisfont aucun besoin humain, mais aident à se procurer plus facilement ceux qui servent à cette fabrication : ces objets sont des outils, par exemple un arc et des flèches, un canot, un filet à pêcher, une pioche, une bêche, une charrue, jusqu'aux machines les plus perfectionnées; ce sont aussi des installations, un appontement par exemple, une grande case pour y mettre les approvisionnements à l'abri, une clôture pour y enfermer des animaux, etc.

Ces approvisionnements, ces outils et ces installations qui, tous ensemble, représentent, dans les sociétés présentes, infiniment plus que le travail de toute une année, sont ce que l'on appelle le capital. Plus perfectionnée est la société et plus le capital accumulé excède en importance la production annuelle¹.

¹ Stuart Mill prétend que « la plus grande partie, en valeur, de la richesse existante a été produite par des mains humaines dans les douze derniers mois ». (Voir *Principles of Political Economy*, by John Stuart Mill, abrégés et annotés par Laurence Langhlin, pages 81 et 82). Nous avons

ANTIQUITÉ DU CAPITAL. — Dès les premiers jours, l'homme a créé du capital sous ses trois formes : approvisionnements, instruments et installations. Les pierres polies dont se servaient les premiers hommes du temps dit *l'âge de pierre* étaient du capital, comme aujourd'hui la locomotive ou les charrues à vapeur. L'homme est un être porté à constituer des approvisionnements et à faire des outils et des installations. Plus une société est développée, plus les approvisionnements se multiplient, et plus les outils abondent, varient et se compliquent : on en fait maintenant pour aider certaines opérations mentales ou y suppléer, comme la table à calcul. Il en est de même des installations : très rudimentaires à l'origine, elles deviennent de plus en plus complexes et se diversifient à l'infini.

Ainsi, dès que l'homme est sorti du dénûment et de l'impuissance des tout premiers jours de l'humanité, la production s'opère au moyen de trois agents bien distincts : en premier lieu la Nature, en second lieu le travail humain et en troisième lieu le capital.

peine à nous expliquer une proposition aussi inexacte. Il est clair qu'en Angleterre, par exemple, le capital, sous ses différentes formes, représente au moins quatre ou cinq fois, sinon huit ou dix fois, la production annuelle. Qu'on pense à toutes les maisons et usines existantes, tous les aménagements de fonds de terre, de mines, de carrières, tous les navires, toutes les routes, voies ferrées, tous les docks, ports, canaux, tous les outillages, tous les mobiliers, toutes les installations ; il est bien clair que tout cela représente infiniment plus que ce que pourrait faire le travail du peuple anglais en douze mois. Nous reviendrons sur cette question en parlant du capital.

CHAPITRE II

LA PART DE LA NATURE ET DES FORCES NATURELLES DANS LA PRODUCTION

L'école économique anglaise, dite classique, a négligé d'étudier attentivement la Nature ; de là son pessimisme exagéré.

L'école économique française a négligé aussi d'étudier la Nature, sous le prétexte que les dons de celle-ci sont toujours gratuits. Erreur de cette assertion.

Nécessité, pour la science économique, d'observer la nature extérieure. Sans cette étude, beaucoup de phénomènes économiques restent inintelligibles.

Les sous-facteurs de la Nature dans ses rapports avec la production.

Le concours que la Nature prête à la production n'est qu'à ses débuts.

La disposition des lieux prépare des vocations nationales naturelles.

Les moyens naturels de jouissance et les moyens naturels d'industrie : leurs effets différents.

Contrées où une civilisation perfectionnée ne paraît pas pouvoir éclore spontanément. La colonisation y remédie ; importance et complexité de ce phénomène.

Les biens de la Nature ne sont ni toujours communs à toute l'humanité ni toujours gratuits. Le rôle de la Nature dans la production se manifeste aussi dans le sous-sol qui est un facteur très important.

Très grande inégalité des dons de la Nature : ses conséquences.

Façon dont un peuple exceptionnellement bien doué de la Nature doit admettre à une sorte de participation les peuples les moins favorisés.

Le droit d'immigration.

La nature interne de l'homme est aussi variable et inégale que la Nature extérieure.

L'ÉCOLE ÉCONOMIQUE ANGLAISE, DITE CLASSIQUE, A NÉGLIGÉ D'ÉTU-
DIER ATTENTIVEMENT LA NATURE ; DE LÀ, SON PESSIMISME EXAGÉRÉ.

— La Nature étant l'un des facteurs de la production, le premier même, il est indispensable d'examiner son rôle économique.

L'ancienne école économique anglaise, avec tous ses très grands mérites, d'Adam Smith à Stuart Mill inclusivement, a péché en délaissant la Nature : il est résulté de cette négligence

des conséquences graves, notamment un pessimisme exagéré. Ce défaut de connaissance de la Nature, ce manque de foi dans ses ressources, l'a induite à de mélancoliques prévisions, dont se sont hâtivement emparés les socialistes, et qui ont reçu des événements de fréquents démentis.

Ne s'occupant de la Nature que sous une forme, la terre, le sol, *land*, dans le sens étroit du mot, elle se contentait d'établir, par une généralisation trop absolue ou prématurée, la diminution graduelle du surcroît de puissance productive de la terre relativement aux couches successives de capital et aux sommes superposées de travail qu'on y incorpore.

Le pessimisme économique de Malthus, de Ricardo et de Stuart Mill vient en grande partie de ce que les circonstances du temps où ils vivaient et les habitudes de leur esprit ne les ont pas sollicités à étudier le rôle de l'ensemble de la nature extérieure, les ressources diverses qu'elle nous réserve et les forces à demi dévoilées, celles encore à peine soupçonnées, qu'elle pourra mettre à notre disposition.

L'ÉCOLE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE A NÉGLIGÉ AUSSI D'ÉTUDIER LA NATURE, SOUS LE PRÉTEXTE QUE SES DONS SONT TOUJOURS GRATUITS. — L'ancienne école économique française, y compris Bastiat, quoique différant considérablement de la précédente et ayant une vue moins étroite des phénomènes qui intéressent l'humanité, quoique plus pleine de foi dans les destinées humaines et dans l'action de l'homme sur les choses, s'est également peu occupée de la Nature, parce qu'elle la considérait ou qu'elle avait tendance à considérer les dons de la Nature comme gratuits, et qu'il lui apparaissait que ce qui est gratuit n'est pas du ressort de l'économie politique.

ERREUR DE CETTE ASSERTION. NÉCESSITÉ POUR LA SCIENCE ÉCONOMIQUE D'OBSERVER LA NATURE EXTÉRIEURE. SANS CETTE ÉTUDE, BEAUCOUP DE PHÉNOMÈNES ÉCONOMIQUES RESTENT ININTELLIGIBLES. — C'est là une erreur, les dons de la Nature ne sont pas toujours gratuits : ils créent entre les peuples aussi bien qu'entre les hommes des inégalités dont il est nécessaire de tenir compte ; aussi, l'examen du rôle de la Nature dans la production

rentre-t-il dans l'économie politique¹. Faute de s'y livrer, plusieurs des plus importants problèmes économiques ne peuvent être résolus : ainsi, la conception nette de ce qu'est la rente de la terre et des variations qu'elle subit suivant l'avancement et les modifications des sciences naturelles; les inégalités des heures de travail et des salaires dans les divers pays; la diversité de la population spécifique que l'on peut nourrir sur des territoires différents; les degrés inégaux des charges des travaux publics et de leur productivité chez les différentes nations; le grand phénomène surtout de la colonisation, lequel a été l'objet de tant de fausses conceptions de la part des économistes, celui de la nécessité de la permanence indéfinie du lien colonial entre certaines contrées². Tous ces phénomènes ne sont pas explicables aux économistes superficiels qui n'approfondissent pas le rôle de la Nature.

LES SOUS-FACTEURS DE LA NATURE DANS SES RAPPORTS AVEC LA PRODUCTION. — La Nature, dans ses rapports avec la production, peut se diviser en trois sous-facteurs : 1° Le climat et la configuration géographique; 2° La constitution géologique, c'est-à-dire le sol et le sous-sol; 3° Les forces des divers agents naturels, par exemple la force motrice des vents et des cours d'eau, la force expansive des gaz, l'électricité, et toutes les applications, sans cesse étendues et renouvelées, qui résultent des progrès de la physique, de la chimie, de la mécanique et des autres sciences ayant la Nature pour objet.

On dit souvent que, dans la production, la Nature représente l'élément passif, et le travail humain l'élément actif.

Cette formule n'est pas exacte au sens strict; car rien n'est actif et vivant comme la Nature; elle ne se repose jamais; elle est toujours en changement et en mouvement, même en travail. On en a un exemple frappant dans la germination. Les

¹ On a vu plus haut, page 94, que « l'Économique est une partie de la science de l'homme et une partie de la science de la Nature ».

² Voir le dernier chapitre de notre ouvrage : *De la Colonisation chez les Peuples modernes* (4^e édition); on y verra combien la permanence indéfinie du lien colonial a, pour certaines contrées, sa racine dans la nature des choses.

forces de la Nature, celles du vent, de l'eau, de la vapeur, etc., sont toujours agissantes.

Néanmoins, la formule que nous venons de citer, quoique inexacte en théorie pure, peut être prise comme relativement vraie dans un sens limité. Elle veut dire alors que la Nature, si elle est toujours active, l'est en général d'une activité propre, uniforme, quasi constante, qui ne s'accroît ni ne se modifie spontanément, en tous cas indifférente aux besoins de l'homme, à leur accroissement et à leur extension; et que l'homme, au contraire, par ses efforts et son ingéniosité, peut influencer sur la Nature de façon que l'activité de celle-ci se montre, au point de vue productif, plus appropriée aux besoins humains, plus particulièrement tournée à leur satisfaction et plus féconde à leur égard.

En labourant le sol, l'ensemencant et l'émondant; en élevant des moulins à vent sur les hauteurs; en disposant des canaux et des dérivations aux chutes d'eau; en intensifiant celles-ci par des barrages; en isolant ou en associant, suivant des combinaisons, les divers gaz; en recueillant, concentrant et distribuant à son gré, pour tel ou tel but, l'électricité partout diffuse; en aidant, par certaines conditions artificielles, à la germination; en accomplissant et dirigeant mille forces, hier encore ou aujourd'hui même inconnues ou rebelles, l'homme s'empare de la Nature et la discipline; il fait tourner l'inépuisable activité de celle-ci à un objet particulier: le soutien et l'embellissement de la vie humaine.

LE CONCOURS QUE LA NATURE PRÊTE A LA PRODUCTION N'EST QU'À SES DÉBUTS. — Certains économistes ont écrit que la part de la Nature diminue dans la production, au fur et à mesure que la civilisation se développe. Cette assertion est inexacte. Le concours que la Nature prête à la production n'est qu'à ses débuts; il doit merveilleusement se développer, grâce il est vrai à l'esprit d'observation de l'homme et à l'accumulation des instruments et des installations qui sont nécessaires pour capter et pour employer les diverses forces naturelles. Nous ne sommes encore qu'au seuil de cette sorte de magie que

représentera un jour la production scientifique et capitalistique.

La civilisation, au point de vue matériel, consiste dans une connaissance croissante et une utilisation chaque jour plus complète et plus variée des forces naturelles; elle a pour effet de rendre plus intime, plus générale, plus méthodique et plus consciente, la collaboration de l'homme avec la Nature.

On a remarqué avec raison que les agents naturels, à l'état de liberté et à l'âge d'ignorance de l'homme, sont beaucoup plutôt des agents de destruction que de production : tels sont les cours d'eau avec leurs crues, les rivages de la mer avec leurs marais, les orages, etc. Aux premiers âges de l'humanité et toujours dans une certaine mesure, la Nature non seulement résiste à l'homme, mais semble se plaire à déjouer ses efforts. Il faut une singulière ténacité, prolongée parfois pendant des générations, une rare ingéniosité et fécondité d'esprit, pour transformer en collaboratrice patiente et souple cette puissance sourde et hautaine.

LES BIENS ET LES FORCES DE LA NATURE SONT TRÈS INÉGALEMENT DISTRIBUÉES. — Les biens et les forces de la Nature ne sont pas répandus d'une façon uniforme ni équivalente sur toute la surface du globe terrestre. La Nature, qui aime la diversité et qui déteste l'égalité, les a distribués à sa fantaisie, avantageant telle contrée et déshéritant telle autre.

Au simple point de vue de la production élémentaire, il est clair que non seulement toutes les parcelles de terre d'un même district, mais même tous les districts et toutes les régions ne sont pas également fertiles. Les sables de la Poméranie sont, certes, inférieurs en fécondité agricole aux riches vallées de la Loire ou du Rhône; les steppes de l'Asie centrale le sont aux prairies des bords de la Seine, même avant que le travail humain ait en quelque sorte façonné celles-ci. Dans l'enceinte d'un même pays, les montagnes de la Lozère et du Cantal, les plateaux de l'Aveyron, sont loin de valoir les plaines de la Flandre, les vallons normands ou la Limagne d'Auvergne.

Ce n'est pas seulement sous le rapport de la fécondité du sol, c'est par d'autres traits importants que la Nature se montre, suivant les pays, inégale et diverse.

LA DISPOSITION DES LIEUX PRÉPARE DES VOCATIONS NATIONALES NATURELLES. — Presque de tout temps, on a attribué une influence décisive sur la civilisation à l'aspect des lieux, au genre de production du sol, à la configuration géographique et au climat.

Chez les peuples, comme chez les hommes, la disposition des lieux prépare des vocations naturelles. Elle les initie et les incline à certains genres de travaux. Des Phéniciens, des Carthaginois, des Grecs, des Vénitiens, des Hollandais, des Anglais, elle fait des peuples de navigateurs et de commerçants, ce que ne pouvaient être, à un haut degré du moins, ni les Scythes, ni les Parthes, ni les Russes, qui habitaient ou qui habitent encore des continents compacts, sans accès facile aux mers, sans réseau bien relié de cours d'eau.

On a beaucoup disserté sur les climats et la manière dont ils affectent l'organisme humain. Il est certain que l'excès et la continuité de la chaleur oppriment le corps et l'esprit; que l'immensité des obstacles dans les pays tropicaux, tels que les tremblements de terre, les cyclones, découragent la volonté humaine et éloignent souvent l'homme de l'effort soutenu et de la persévérance.

Il est démontré aussi, par toute l'histoire, que l'abondance et la spontanéité des produits naturels presque sans travail humain, la satisfaction facile des besoins élémentaires, comme ceux de la nourriture, de l'abri et du vêtement, émoussent chez l'homme, dans les climats de l'équateur ou des tropiques, le goût de l'activité et le talent d'invention.

LES MOYENS NATURELS DE JOUISSANCE ET LES MOYENS NATURELS D'INDUSTRIE. LEURS EFFETS DIFFÉRENTS. — Toutes ces remarques ne sont pas nouvelles, mais l'on en peut tirer des conséquences économiques importantes.

Nous n'utilisons pas seulement dans la nature les produits et les propriétés qui peuvent servir à la satisfaction directe

et immédiate de nos besoins, comme les plantes, la chaleur du Soleil, la tiédeur de l'atmosphère; nous nous servons encore des propriétés de la Nature qui permettent d'employer la nature elle-même comme instrument dans nos travaux.

Les Allemands ont deux expressions heureuses pour indiquer ces deux catégories de biens : ils appellent les premiers *Natürliche Genussmitteln*, moyens naturels de jouissance, et les seconds *Natürliche Erwerbsmitteln*, moyens naturels d'industrie.

Or, l'abondance presque spontanée des objets directement utiles à l'homme engourdit plutôt son corps et émousse son esprit. Au contraire, l'abondance des dernières propriétés naturelles, celles qui ne servent que d'une manière détournée à la satisfaction des besoins de l'homme et après certains efforts de sa part, comme les mines de fer, de houille, les cours d'eau qui se prêtent au commerce, à l'irrigation, à l'emploi comme force motrice, l'abondance de cette seconde catégorie de propriétés naturelles est au plus haut degré favorable à l'essor de l'énergie et de la prévoyance humaines.

Les contrées septentrionales et les contrées tempérées, moins bien pourvues de produits immédiatement utilisables, le sont mieux de ces matériaux ou de ces forces que la Nature ne prodigue ni ne donne, mais qu'elle cède seulement aux efforts humains. De là le secret de la grandeur lentement acquise par les peuples situés dans les pays septentrionaux ou tempérés.

CONTRÉES OÙ UNE CIVILISATION PERFECTIONNÉE NE PARAÎT PAS POUVOIR ÉCLORE SPONTANÉMENT. LA COLONISATION Y REMÉDIE. IMPORTANCE ET COMPLEXITÉ DE CE PHÉNOMÈNE. — Il est des contrées où une civilisation très perfectionnée ne semble guère pouvoir se développer spontanément : il faut qu'elle y soit importée du dehors. L'esprit de l'homme, en effet, engourdi par le climat et étouffé, en quelque sorte, par l'abondance des produits naturels, n'y serait pas porté à tous les efforts, toutes les recherches, toutes les inventions, toute la prévoyance, toute l'accumulation du capital nécessaires pour avancer

beaucoup en civilisation. La colonisation a précisément pour objet d'apporter les arts, les capitaux, les habitudes mentales et morales des peuples les plus actifs dans ces contrées où, par des conditions physiques à la longue défavorables, sous l'apparence d'une prodigalité de la Nature, la civilisation perfectionnée n'eût pu spontanément se développer et s'épanouir, où il est même douteux parfois que, même venue du dehors, elle puisse indéfiniment se maintenir, sans une sorte sinon de tutelle, du moins de direction extérieure.

De la méconnaissance du rôle économique des agents naturels et de leur influence sur les hommes vient la niaise frivolité avec laquelle beaucoup d'économistes ont traité ce considérable problème de la colonisation, la lamentable étroitesse d'esprit avec laquelle ils l'ont envisagé et en quelque sorte répudié. Une connaissance plus étendue du monde, de l'action des climats et des lieux, a montré aux esprits vraiment réfléchis et suffisamment généralisateurs que, sans la colonisation, un tiers de la Terre, sinon la moitié, demeurerait indéfiniment peu productif, et que le reste de la Terre n'aurait jamais atteint le degré d'aisance ou de richesse où il est parvenu, et à plus forte raison n'atteindrait jamais celui où l'on peut espérer qu'il arrivera.

Il s'agit, dans ce problème si complexe et si capital de la colonisation, moins encore de races irrémédiablement inférieures, quoi qu'on puisse admettre qu'il s'en rencontre, que de conditions défavorables du climat, du milieu, à savoir de l'ensemble des circonstances physiques, à l'épanouissement spontané des diverses facultés humaines qui constituent la civilisation¹.

LES BIENS DE LA NATURE NE SONT NI TOUJOURS COMMUNS A TOUTE L'HUMANITÉ NI TOUJOURS GRATUITS. — Les biens de la Nature ne sont pas tous des biens communs à toute l'humanité, ni des

¹ Sur ce problème si capital de la colonisation, que la plupart des économistes et certains philosophes ont traité avec tant d'ignorance et d'inattention, voir notre ouvrage : *De la Colonisation chez les Peuples modernes*, 4^e édition, 1891, particulièrement le dernier chapitre.

biens toujours gratuits, dont l'usage n'exige aucun prix ou ne confère aucune supériorité pécuniaire.

En dehors du climat et de l'abondance des productions naturelles, si inégalement réparties sur le globe, certains traits de la situation géographique ou de la topographie ont une rare importance économique et constituent des avantages qui se font réellement, quoique indirectement, payer.

On dit par exemple que la mer et les cours d'eau sont communs à tout le genre humain ; cela est faux. Il est des pays qui possèdent une vaste étendue de côtes relativement à l'ensemble du territoire et où peu d'endroits sont loin de la mer. Il est d'autres contrées qui constituent des continents énormes, compacts, massifs, où presque tous les points sont éloignés de la côte et où les mers qui les bordent sur une faible étendue se trouvent fermées par les glaces à la navigation pendant une grande partie de l'année.

Les premiers pays ont une supériorité économique naturelle sur les derniers ; la civilisation y naîtra plus tôt ; l'industrie de la pêche s'y développera ; le commerce y prendra de l'essor ; les transports des marchandises et des personnes y seront plus faciles et moins coûteux ; les grandes villes y seront plus nombreuses et la division du travail poussée plus loin ; l'essor de la Phénicie, de Carthage, de la Grèce, de Venise, de la Hollande, des villes hanséatiques, de l'Angleterre, du Japon, en sont la preuve tant de fois répétée.

Ces avantages atteignent le point culminant là où le pays est une île oblongue ou une série d'îles, se rapprochant de cette forme : la Grande-Bretagne, Cuba, Java, le Japon. Il est clair que c'est là une supériorité économique qui se traduit, sous des formes variées, directes ou indirectes, en avantages pécuniaires pour la nation qui la possède. Dans ces contrées le travail de l'homme, à égalité d'efforts, peut être plus productif ; les frais généraux de la production, notamment ceux des transports, y sont moins élevés ; les capitaux, toutes autres circonstances restant égales, peuvent y donner des résultats plus rémunérateurs, soit qu'ils gardent pour eux-mêmes cet accrois-

sement de rémunération, soit qu'ils le répartissent en augmentation de salaires. Dans ces pays privilégiés de la nature, on peut, sur une étendue donnée de territoire, entretenir un plus grand nombre d'hommes, ou assurer à une population de densité moyenne une plus large aisance.

A défaut d'une situation insulaire et de la proximité de la mer pour tous les points du pays, une contrée peut posséder un réseau fluvial naturellement bien constitué, de grands cours d'eau navigables sans travail ou avec peu de travaux jusqu'à des terres assez éloignées de leur embouchure, voisins en outre les uns des autres, de sorte qu'il soit aisé de les rattacher par des canaux. La Chine, les États-Unis, même la France, sont dans ces conditions avantageuses. C'est pour eux une supériorité incontestable sur une grande partie de l'Amérique du Sud, aussi sur la généralité du continent africain, sur certaines contrées de l'Europe, comme l'Espagne et la Russie.

Ces avantages naturels ont pour les pays qui les possèdent une valeur économique, une valeur pécuniaire dans toute la force du mot, quoiqu'il soit difficile ou même impossible de la mesurer avec précision. Ils équivalent à une sorte de capital que ces pays ont été dispensés de former ou d'accumuler eux-mêmes. A défaut de ce contact avec la mer, de cette proximité où sont des côtes tous les points du pays, à défaut de ces fleuves réguliers et se rapprochant les uns des autres, il leur aurait fallu faire beaucoup plus de routes et de chemins qui auraient exigé de considérables dépenses, des emprunts et des impôts.

Un état insulaire, en outre, a besoin de moins de défenses artificielles, moins de forteresses, moins d'armée, moins de service militaire aussi et de servitudes imposées aux citoyens ; c'est toute une partie des frais généraux nationaux qui se trouve ainsi amoindrie.

¹ Sur les conditions du développement économique du Japon au moyen âge, voir l'article que nous avons consacré, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1^{er} avril 1890, à l'ouvrage d'un écrivain japonais : *The Industrial Transition in Japan*, by Yeijiro Ono ; cet ouvrage a été publié en 1890 par l'*American Economic Association*.

LE RÔLE DE LA NATURE DANS LA PRODUCTION SE MANIFESTE AUSSI DANS LE SOUS-SOL QUI EST UN FACTEUR IMPORTANT. — En dehors de la qualité même du sol, de sa configuration et du climat, la part de la Nature dans la production se manifeste aussi dans le sous-sol, que si souvent l'on oublie dans les calculs statistiques.

C'est une idée inexacte que de rapporter simplement la population d'un pays à l'étendue du territoire. Quand on dit par exemple que la Belgique compte 205 habitants par kilomètre carré, l'Angleterre 110, la France 72 et l'Espagne 35, on se place à un point de vue borné et insuffisant. Grâce à la facilité d'échanger ses produits, une nation ne vit pas seulement de son sol, mais aussi de son sous-sol, c'est-à-dire des gisements de charbon, des carrières diverses, des mines métalliques, des sources de pétrole qu'elle possède et de tous les autres produits souterrains. Il y a deux Belgique; il y a deux Angleterre : la Belgique qui est éclairée par le soleil et la Belgique inférieure, celle des mines, celle du sous-sol ; il en est de même de l'Angleterre. La France ne possède des gisements houillers et miniers que dans une beaucoup moindre proportion, et aussi l'Espagne où abondent, il est vrai, les mines métalliques, mais où les charbonnages, connus du moins, sont rares. Les pays comme les premiers que nous avons cités, qui possèdent à la fois un sol fécond en produits de l'agriculture et un sous-sol abondant en matières premières industrielles, jouissent sur les autres d'un avantage naturel considérable : ils peuvent entretenir plus d'habitants ou procurer plus d'aisance à une population d'importance moyenne.

Un exemple va le prouver : le rapport des inspecteurs des mines dans la Grande-Bretagne (*Report of the Inspectors of Mines*) a établi que la production du charbon dans le Royaume-Uni s'est élevée à 185,476,126 tonnes en 1891, contre 181 millions 614,288 tonnes en 1890 et 176,916,724 tonnes en 1889 ; il fait connaître, en outre, que le nombre des mineurs occupés tant aux charbonnages qu'aux mines métalliques était, en 1891, de 707,411, dont 6,412 femmes seulement, lesquelles travaillaient

à la surface¹. On peut admettre que ces 701,299 mineurs du sexe masculin faisaient vivre par leur travail une population peut-être quintuple, se composant, avec eux-mêmes, de femmes, d'enfants, de vieux parents, soit environ 3 millions et demi d'âmes. Ce n'est pas là toute la population que sustentent les mines anglaises : il y faut joindre tous les ouvriers, employés, etc., qui sont affectés au commerce du charbon, soit à le transporter par terre ou par eau, soit à l'emmagasiner et le distribuer, tous ceux aussi qui font des machines, des appareils divers pour les mines, qui en préparent le boitage, etc. ; on peut admettre que le nombre d'hommes qui, sans être mineurs, sont entretenus par l'industrie des mineurs, atteint à la moitié de la population même des mineurs : à ce compte, ce serait 5,240,000 personnes environ qui, en Angleterre, sans y comprendre les carriers, devraient leur existence aux produits du sous-sol. On voit combien il est superficiel de négliger celui-ci pour ne tenir compte que du sol lui-même².

TRÈS GRANDE INÉGALITÉ DES DONS DE LA NATURE ; SES CONSÉQUENCES. — Ainsi, les biens de la Nature sont partout inégalement répandus. La diversité des productions incite à l'échange ; mais ces productions diverses ne font pas que tous les peuples et tous les pays soient également bien doués.

L'égalité est une simple idée de l'homme ; la Nature ne la réalise nulle part. Il y a des pays et des peuples naturellement favorisés. Dans l'intérieur d'une même contrée, il se rencontre aussi des groupes d'hommes que la Nature a inégalement pourvus de ses dons extérieurs. Ainsi, le département de la Seine-Inférieure, une partie de celui de la Gironde, ceux du Nord ou du Pas-de-Calais, la plus grande partie de ceux de l'Hérault ou de l'Aude, sont incontestablement mieux traités de la Nature que les départements de la Lozère et des Basses ou des Hautes-Alpes.

On considère, d'ordinaire, tous les dons naturels comme

¹ Voir *The Economist* (de Londres), n° du 19 mars 1892.

² Voir plus loin, à ce sujet, le chapitre que nous consacrons aux mines.

d'un usage gratuit et commun à tous les hommes. C'est une idée radicalement fautive et que beaucoup d'économistes, dont quelques-uns en grand renom, Bastiat par exemple, ont eu le tort d'entretenir. Les seuls dons naturels qui soient vraiment gratuits sont ceux qui se trouvent également répandus dans tout le monde civilisé, et un seul semble être dans ce cas, encore pas complètement, l'air respirable. Tous les autres, qui sont inégalement répartis sur la surface du globe, ont une valeur en eux-mêmes pour le peuple qui en jouit, lui rapportent soit de plus hauts profits, soit de plus hauts salaires, ou se traduisent par une économie de capitaux pour les transports, pour les combustibles, pour les approvisionnements industriels. Ils comportent toujours une économie et un avantage pour un peuple dans ses échanges et ses rapports avec les autres.

Les biens de la Nature n'étant pas également répartis sur toute la surface de l'univers, et leur diversité suivant la région ne faisant pas toujours — loin de là — une compensation stricte, il y a vraiment des pays et des peuples favorisés, d'autres moins; de même pour les provinces ou les groupes d'hommes dans l'ensemble d'un même pays. Les biens de la Nature, quand ils excèdent ainsi dans une contrée ce qui est habituel pour la généralité des autres, ont, même à l'état brut, une valeur économique, c'est-à-dire qu'ils se font payer dans l'échange, sinon toujours publiquement et directement, du moins d'une manière occulte et inconsciente.

Ainsi, sans parler de ces richesses naturelles tout à fait exceptionnelles et absolument localisées, comme le guano du Pérou, le nitrate du Chili et de la Bolivie, où il éclate que le don de la Nature a une valeur pécuniaire pour le pays qui en a été doté, voici le charbon anglais acheté par l'étranger, s'offrant dans des conditions de qualité particulièrement favorable et d'extraction facile: il est exact de dire que l'acheteur étranger paie en espèces le privilège dont jouit l'Angleterre à ce point de vue, et que ce paiement se répartit non seulement entre les propriétaires des charbonnages anglais, mais entre

les mineurs, les ouvriers des ports, les armateurs, etc., et en un mot entre toute la nation anglaise, y compris l'État, qui, grâce à cette supériorité de son charbon et à toute l'impulsion qu'en reçoit le mouvement économique, peut percevoir plus aisément pour lui des revenus élevés que ne le ferait un pays privé de cet avantage naturel ou d'autres équivalents. Il en est de même pour l'étendue des côtes de la Grande-Bretagne, pour ses cours d'eau, pour ses nombreuses criques et anses, facilement abordables et utilisables sans grands travaux : toute la nation anglaise et l'État anglais lui-même en retirent un avantage qui se traduit pour la première en facilités économiques, en épargnes sur ses frais de transport ou ses installations, et pour le second en économies sur les travaux publics généraux ou locaux, par conséquent aussi en diminution d'impôts.

Les biens de la Nature, du moins ceux qui sont localisés, ne sont donc pas gratuits, ainsi qu'on s'est plu à le répéter ; ils ne peuvent l'être, parce qu'ils sont toujours la propriété et la jouissance soit d'une nation à l'exclusion des autres, soit d'un district, soit d'un groupe d'hommes.

Sans creuser, autant qu'elle mérite de l'être, cette idée, un économiste anglais, M. Marshall, n'a pas eu tort d'écrire : « La position géographique de l'Angleterre l'a fait peupler par les membres les plus vigoureux des plus vigoureuses races de l'Europe moderne (*by the strongest members of the strongest races of modern Europe*) ; un procédé de sélection naturelle mena à ses rivages les membres de chaque vague migratoire successive qui avaient le plus d'audace et de confiance en eux-mêmes. Son climat est plus adapté pour soutenir l'énergie que n'importe lequel de l'hémisphère du Nord. Elle n'est divisée par aucune haute colline, et aucune partie de son territoire n'est à plus de vingt milles d'une rivière navigable, et ainsi il n'y avait donc aucun obstacle matériel à la liberté de commerce entre ses différentes parties¹ ».

Ce n'est là qu'une description écourtée, qui ne touche que

¹ *Elements of Economics of Industry*, by Alfred Marshall, 1892, page 14.

les avantages dont jouissait l'Angleterre avant l'ère de la grande industrie mécanique. Les mines de fer et de charbon y en ont ajouté de bien plus considérables.

Ce rôle de la Nature dans la production, ces inégalités des diverses contrées au point de vue des richesses naturelles, l'économiste pratique ne doit jamais les perdre de vue. Quand il s'agit, comme à l'heure présente, de conventions internationales pour la durée du travail ; quand, en outre, comme certains socialistes, on rêve d'une égalité internationale des salaires ; quand on débat les questions de budget, de finances, d'impôts, de travaux publics, et que l'on compare à ce point de vue les différents peuples, on commet de graves erreurs et qui peuvent avoir de redoutables conséquences pratiques, si l'on oublie que les diverses contrées ne sont pas également bien douées de la Nature et que les biens naturels qui ne sont pas répartis en surabondance et avec uniformité sur toute la planète ne sont jamais gratuits, qu'ils profitent toujours d'une façon particulière, même pécuniairement, soit à un district, soit à un groupe d'hommes. Le rêve d'égalité des socialistes s'en trouve singulièrement atteint¹.

FAÇON DONT UN PEUPLE EXCEPTIONNELLEMENT BIEN DOUÉ DE LA NATURE DOIT ADMETTRE A UNE SORTE DE PARTICIPATION LES PEUPLES MOINS FAVORISÉS. LE DROIT D'IMMIGRATION. — Si un peuple est naturellement propriétaire des biens naturels qu'il détient, la justice et l'humanité exigent qu'il admette à la participation de ces biens naturels tous les autres peuples ; c'est ce qui s'opère de deux façons : par les échanges internationaux et par la faculté accordée aux étrangers, sous des conditions de police et parfois de naturalisation ultérieure, de s'établir dans un pays plus privilégié que le leur. Il n'échappe pas, cependant, que cette faculté de participation est loin de correspondre à la jouissance directe, immédiate, sans conditions,

¹ Nous avons développé souvent cette pensée, notamment dans notre *État moderne et ses Fonctions*, en ce qui concerne tous les projets superficiels de législation internationale du travail, et, d'une façon plus générale, dans notre *Collectivisme, Examen critique du Nouveau Socialisme*.

des biens naturels dont jouissent par leur simple droit de naissance les nationaux d'un pays qui est amplement doté de ces biens.

Le privilège s'accroît quand la nation qui bénéficie ainsi de territoires favorisés prétend en exclure des particuliers appartenant aux nations moins bien loties, quand, par exemple, elle se montre indirectement défavorable à l'immigration, ainsi que les États-Unis commencent à l'être dans certains cas¹; quand elle restreint à des proportions infimes une certaine immigration et l'assujettit à des taxes très lourdes, comme le font les États-Unis et les Australiens à l'égard des Chinois; ou bien, ainsi qu'on l'a souvent proposé en France, quand on établit des impôts élevés sur les étrangers et qu'on limite la proportion des étrangers aux nationaux dans les travaux publics.

Ces procédés d'exclusion, quand ils deviennent systématiques et qu'ils atteignent un certain degré, constituent en quelque sorte un abus du droit de propriété pour un peuple, des avantages naturels de la contrée où il se trouve placé². Si

¹ En 1892, aux États-Unis, il vient de se produire, de la part même d'hommes très considérables, divers projets ayant pour objet de limiter, dans des proportions énormes, l'immigration, ou même de l'interdire absolument pendant un certain nombre d'années. A notre avis, c'est là un abus du droit de propriété et un manquement à l'humanité. Comme cette prétention émane notamment des classes ouvrières, c'est une des nombreuses contradictions et des flagrantes iniquités du socialisme.

² Il ne nous échappe pas que cette question se complique de nombreux éléments. D'un côté, on peut dire que les peuples qui ne sont que médiocrement prolifiques, comme les Français, ne doivent pas perdre tout le bénéfice économique de leur prudence et de leur réserve, en se laissant envahir à la sourdine par des quantités d'hommes appartenant aux nations prolifiques voisines: les Belges, les Allemands, les Italiens, au risque de perdre, par cet alliage, une partie de l'originalité de leur caractère national. D'un autre côté, en ce qui concerne les Américains et les Australiens, à l'endroit des Chinois, on peut alléguer que la partie de la population chinoise qui tendrait, sans les obstacles légaux, à se déverser sur les États-Unis et l'Australie est, au point de vue de la moralité, dans une situation très inférieure au niveau moyen des races européennes au milieu desquelles elle prétend s'établir; que, d'ailleurs, elle ne se mêle pas avec ces races et reste toujours un corps étranger, réfractaire, en partie hos-

l'on interdit ainsi, dans un pays ayant de grandes richesses naturelles, soit l'immigration pacifique de groupes étrangers, soit l'infiltration graduelle et isolée d'individus d'autres nationalités, on justifie en quelque sorte les migrations à main armée qui jetaient les barbares de la Germanie sur les opulentes contrées de l'Europe occidentale ou méridionale. Au fur et à mesure que le monde deviendra plus peuplé et les hommes plus mobiles, moins moralement attachés à la glèbe, cette question de l'immigration dans les pays très bien doués de la Nature se fera plus importante, et il n'est peut-être pas impossible qu'il ne ressorte de difficultés à ce sujet une nouvelle source de querelles internationales et de guerres.

Le premier coup d'œil jeté sur la Nature nous a montré la puissance de sa collaboration à l'œuvre productive, la diversité et l'inégalité de ses biens d'où, avec des avantages incontestables pour certains pays ou certains peuples, doivent résulter l'échange entre les nations, la colonisation et la liberté d'émigration et d'immigration.

LA NATURE INTERNE DE L'HOMME EST AUSSI VARIABLE ET INÉGALE QUE LA NATURE EXTÉRIEURE. — Quand on parle de la Nature, il ne faut pas considérer seulement la nature extérieure et inanimée, mais la nature même de l'homme : celle-ci aussi est très variable et très inégale suivant les pays, les races et les individus. Un homme, arrivé à l'âge adulte, est le produit d'une foule de facteurs divers. Le milieu physique, l'hérédité, l'édu-

tile, et qu'aux inconvénients d'un groupe noir et de groupes indiens, qui, déjà, rendent hétéroclite la population des États-Unis (voir plus haut, page 51), on ne peut joindre celui de la formation d'un groupe considérable de Chinois. On peut aussi mettre en avant les inconvénients monétaires que peut avoir le transfert d'espèces métalliques, des États-Unis en Chine par les Chinois qui y retournent ou qui y envoient leurs économies. La question est donc très complexe : même l'Angleterre, dans ces derniers temps, s'est montrée peu favorable à l'immigration en masse d'Israélites russes, et il y a aussi dans ce pays une agitation pour l'interdiction de l'immigration pauvre. Sans prétendre trancher, par une formule absolue, un problème ainsi compliqué, nous maintenons, toutefois, que l'inégalité des dons naturels dont jouissent les diverses contrées imposent aux contrées privilégiées l'obligation morale de recevoir, avec une certaine bienveillance, les immigrants.

cation, son propre passé, ont contribué ensemble à le pétrir.

L'homme est sorti des mains de la Nature il y a des milliers d'années; pendant des centaines de générations, une foule d'influences diverses, soit physiques, soit morales et héréditaires, ont façonné chaque peuple et chaque individu. La volonté survient avec les efforts personnels pour ajouter à cette sorte de fonds acquis, pour le modifier ou le corriger; mais, entre les peuples, comme entre les hommes, il y a des diversités et des inégalités au point de vue de la force physique, de la force intellectuelle, des habitudes morales, de la discipline, des traditions. Il en résulte une sorte de classement naturel de la valeur des peuples et de la valeur des hommes. Ce classement, toutefois, n'est pas absolument définitif. L'effort individuel ou collectif peut, dans une certaine mesure, le corriger; cet effort individuel ou collectif, quand il s'applique à la production, s'appelle *le travail*.

CHAPITRE III

LE TRAVAIL

Caractères généraux du travail : sa définition.

Le système du travail attrayant, de Fourier.

Les grandes catégories du travail humain.

Le travail productif et le travail improductif.

Le travail physique et le travail intellectuel.

Classification des industries et des travaux.

Caractères différents de productivité des diverses catégories de travaux humains. — L'industrie des transports. — Erreurs opposées au sujet de l'industrie des transports. Carey. — Le grand avantage du développement de l'industrie des transports est d'accroître la division du travail. — Le développement des transports est une mesure défectueuse du développement de la production. Erreur de Proudhon. Illusions à ce sujet. Effet réel des voies de transport. — Les abus dans l'industrie des transports.

La productivité du commerce. — Les abus qui peuvent se glisser dans le commerce de détail : exemple de la boulangerie. — Comment la liberté peut y remédier.

Les travaux des professions libérales et des fonctionnaires publics.

Les professions auxiliaires : les domestiques.

De la proportion et de l'équilibre entre les diverses professions humaines.

La tendance des peuples mous. Comparaison du nombre des fonctionnaires et des commerçants en France et en Allemagne.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU TRAVAIL : SA DÉFINITION. LE SYSTÈME DU TRAVAIL ATTRAYANT, DE FOURIER. — Le travail humain est dans la production le second facteur. C'est lui qui guide la Nature ou qui la manie, qui ajoute à sa productivité en ce qui concerne la satisfaction des besoins de l'homme, en faisant tourner autant que possible au profit exclusif de ce dernier la variété des forces productives dont la Nature est douée.

Qu'est-ce que le travail ? C'est une des formes de l'activité humaine. Mais est-ce toute forme de l'activité humaine ? Non. Un homme mange ; il est actif. Un autre se promène, un autre danse ; est-ce là un travail ?

L'idée de travail, suivant l'opinion commune, qui est la bonne, suppose deux éléments : d'abord la recherche d'un résultat, d'une utilité ; ensuite l'effort, la contention, la peine. Le travail, ce n'est pas une activité qui n'aurait d'autre but qu'elle-même ; ce n'est pas, non plus, une distraction.

Beaucoup d'hommes, il est vrai, les grands artistes, les bons ouvriers, le paysan qui aime son champ, éprouvent en un certain sens de la satisfaction à travailler ; ils ne sauraient se trouver à l'aise dans l'inaction ou dans une activité papilonne. Il n'en est pas moins certain que l'idée d'effort, de concentration pénible de l'activité de l'homme sur un objet déterminé, à l'exclusion de tous autres, est liée à l'idée de travail.

On l'a dit avec raison : si le travail n'était pas pour l'homme, dans un certain sens, pénible, tous les phénomènes économiques seraient autres qu'ils ne le sont. L'homme est avare de sa peine ; il cherche soit à épargner son travail, soit à le rendre le plus productif possible ; le penchant à l'inaction, le goût du repos, qui dominant les natures faibles et qui même chez les plus fortes se fait une part, ne sont pas sans compensation et sans utilité indirecte : de là, tous les progrès de l'industrie, non seulement dans l'invention des machines, mais dans la combinaison des tâches.

On pourrait soutenir, il est vrai, et l'objection n'est pas sans portée, que ces inventions, ces perfectionnements incessants sont dus plutôt encore au désir d'augmenter la productivité du travail, à la passion du lucre, qu'au besoin même de diminuer pour une tâche donnée l'effort humain. L'objection est vraie dans une large mesure : c'est bien, en effet, dans le puissant et souple système de l'industrie moderne, le goût du lucre et la passion du succès qui, en tenant toujours en haleine l'esprit délié et fécond de l'entrepreneur, provoque la plupart des améliorations industrielles ou agricoles. Néanmoins, le désir chez chacun des participants à la production d'épargner sa peine, c'est-à-dire de restreindre soit la durée, soit l'intensité de l'effort, y contribue aussi. Les « tours de main », à

savoir les procédés abrégatifs qu'inventent si souvent de simples ouvriers, en sont la preuve.

Le principe de la moindre action, c'est-à-dire du moindre effort pour obtenir un résultat déterminé, ainsi que le principe de l'économie des forces qui n'en est que l'extension, dominant toute la vie économique. Une société est d'autant plus avancée, au point de vue de la production, qu'elle sait mieux appliquer ces principes.

Un même acte, suivant le but auquel il tend, la régularité et la constance avec laquelle il s'accomplit, peut être une distraction ou un travail. C'est ce qui constitue la différence entre un amateur et un homme professionnel : ainsi le danseur qui s'amuse, et le maître à danser ; l'excursionniste et le guide dans les montagnes ; le peintre, le chanteur, le littérateur par amusement et le peintre, le chanteur, le littérateur de profession ; le canotier des jours de fête et le matelot ; le chasseur ou le pêcheur par amusement, et le chasseur ou le pêcheur pour gagne-pain ; le promeneur et le facteur rural. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini.

Pourquoi un même acte est-il distraction chez l'un et travail chez l'autre ? Pour qu'il y ait travail dans le sens économique du mot, il faut différentes conditions : *il convient d'abord que l'effort humain soit un moyen et non un but ; il faut aussi que l'effort ne soit pas isolé, qu'il y ait toute une série d'actes, une activité méthodique et consciente en vue d'un objet déterminé. On doit considérer comme travail toute peine prise d'une façon suivie pour obtenir un résultat productif, c'est-à-dire pour satisfaire les besoins de l'homme.*

Cette idée de contention, de peine, de constance, de régularité, on ne peut la séparer de l'idée de travail. Un écrivain socialiste, aujourd'hui trop oublié et sacrifié à la gloire nouvelle de successeurs très inférieurs à lui, Fourier, avec la merveilleuse richesse d'une imagination tout orientale, avait imaginé un système social où le travail serait un plaisir, où il s'exécuterait dans de courtes séances et où la diversité la plus prodigieuse d'occupations absorberait successivement la

journée très prolongée de l'homme de l'avenir qui ne ferait plus au sommeil qu'une place très réduite ¹.

« Le travail fait les délices, dit-il, de diverses créatures, « comme castors, abeilles, guêpes, fourmis, qui sont pleine-
« ment libres de préférer l'inertie ; mais Dieu les a pourvues
« d'un mécanisme social qui attire à l'industrie et fait trouver
« le bonheur dans l'industrie. Pourquoi ne nous aurait-il pas
« accordé le même bienfait qu'à ces animaux ? » Et l'auteur énumère sept conditions pour que l'industrie devienne attrayante : les deux premières concernent le mode de rémunération, nous ne retenons ici que celles qui touchent l'organisation du travail lui-même : «... 3° que les séances industrielles
« soient variées environ huit fois par jour, l'enthousiasme ne
« pouvant se soutenir plus d'une heure et demie ou deux heures dans l'exercice d'une fonction agricole ou manufacturière ;
« 4° qu'elles soient exercées par des compagnies d'amis spontanément réunis, intrigués et stimulés par des rivalités très
« actives ; 5° que les ateliers et cultures présentent à l'ouvrier les appâts de l'élégance et de la propreté ; 6° que la
« division du travail soit portée au suprême degré, afin d'affecter chaque sexe et chaque âge aux fonctions qui lui sont
« convenables ; 7° que dans cette distribution chacun, homme, femme et enfant, jouisse pleinement du droit au travail ou
« droit d'intervenir dans tous les temps à telle branche de
« travail qu'il lui conviendra de choisir, sauf à justifier de
« probité et d'aptitude ² ».

¹ Aujourd'hui, toute l'attention est portée, en ce qui concerne le socialisme, sur Karl Marx ; on a peine à comprendre l'engouement dont s'est pris le public pour un simple sophiste, un esprit absolument négatif, plagiaire, d'ailleurs, de Proudhon, comme on le verra plus loin ; tandis qu'on laisse dans l'ombre Fourier, ce rêveur si sympathique, si fécond en combinaisons positives, la plupart, il est vrai, extravagantes, contenant, toutefois, non seulement des lucurs, mais d'abondants jets de lumière sur l'évolution de la société et sur les organisations futures. Les œuvres de Karl Marx, au point de vue des applications possibles, sont des œuvres mortes ; celles de Fourier sont pleines de vie. Nous avons cru devoir consacrer à Fourier l'un de nos cours au Collège de France, en 1890-91.

² Fourier, *Théorie de l'Unité universelle*, II, 45.

Fourier pensait que, dans ce système de travail attrayant et alternant, les « Harmoniens » pourraient se contenter de 3 h. 1/2 de sommeil pour les gens pauvres et de 4 h. 1/2 pour les gens riches, ceux-ci ayant plus de moyens de distraction auraient « besoin de moins de repos. « Les Harmoniens dormiront fort « peu ; l'hygiène raffinée jointe à la variété des séances les « habitueront à ne pas se fatiguer dans les travaux ; les corps « ne s'useront pas dans la journée, n'auront besoin que d'un « sommeil très court et s'y habitueront dès l'enfance ¹ ».

¹ Voici, à titre de spécimens, d'après le *Nouveau Monde Industriel et Sociétaire* (3^e édition, pages 67, 68), la journée de deux « Harmoniens », l'un pauvre, Lucas, l'autre riche, Mondor. On ne doit pas se laisser trop choquer par l'extravagance de ce programme ; au fond, il s'agit d'une théorie sérieuse, quoique absolument fautive à nos yeux :

JOURNÉE DE LUCAS (L'HOMME PAUVRE) AU MOIS DE JUIN.

Heures.

à 3 1/2	lever, préparatifs.
à 4	séance à un groupe des écuries.
à 5	— de jardiniers.
à 7	le déjeuner.
à 7 1/2	— au groupe des faucheurs.
à 9 1/2	— au groupe des légumistes sous tente.
à 11	— à la série des étables.
	LE DINER.
à 2	— à la série des sylvains.
à 4	— à un groupe de manufacture.
à 6	— à la série d'arrosage.
à 8	— à la Bourse.
à 8 1/2	le souper.
à 9	— fréquentation amusante.
à 10	le coucher.

Je vais décrire, dit Fourier, en cadre de cinq repas, une journée d'homme riche, exerçant des fonctions plus variées que celles du précédent, qui est un des villageois enrôlés au début.

JOURNÉE DE MONDOR (L'HOMME RICHE) EN ÉTÉ.

Heures.

	Sommeil de 10 1/2 du soir à 3 h. du matin.
à 3 1/2	lever, préparatifs.
à 4	cour du lever public, chronique de la nuit.
à 4 1/2	le défilé, 1 ^{er} repas suivi de la parade industrielle.
à 5 1/2	séance au groupe de la chasse.
à 7	— au groupe de la pêche.
à 8	le déjeuner, les gazettes.
à 9	séance à un groupe de culture sous tente.
à 10	— à la messe.
à 10 1/2	— au groupe de la faisanderie.
à 11 1/2	— à la bibliothèque.

Des diverses conditions mises par Fourier à l'attrait et à la productivité du travail, il y en a deux, la 5^e et la 6^e, auxquelles chaque économiste pourra souscrire. Il est excellent que les ateliers et les cultures offrent à l'ouvrier toute la propreté possible, sinon toute l'élégance. Sans aller jusqu'à accepter intégralement sa formule : « La morale nous ordonne d'aimer le travail; qu'elle sache donc le rendre aimable, et d'abord introduire le luxe dans les cultures et les ateliers », nous considérons comme une incitation à la productivité du travail tout ce qui ajoute à sa décence et à sa propreté. De même, l'utilité de la division du travail a été bien décrite, sous l'une de ses faces, par l'ingénieur socialiste.

Ce qui, au contraire, répugne à l'idée économique du travail, c'est l'absence d'effort, de régularité, de constance, c'est cette alternance fréquente des occupations, ce papillonnage qui se fixe à peine un instant sur chaque tâche.

Les idées de Fourier sur le travail attrayant et infiniment diversifié ont été essayées depuis un quart de siècle dans l'instruction publique où elles semblent avoir donné de bien pittoresques résultats. En tout cas, elles sont incompatibles avec le travail sérieusement productif. Elles substitueraient partout l'amateur au producteur professionnel.

Fourier, dans ses riantes descriptions, s'est aperçu que toute une moitié au moins du travail humain était rebelle à l'attrait, ou comme il dit, à l'attraction, à savoir le travail industriel.

Heures.

à 1	LE DINER.
à 2 1/2	— au groupe des serres fraîches.
à 4	— au groupe des plantes exotiques.
à 5	— au groupe des viviers.
à 6	<i>le goûter</i> à la campagne.
à 6 1/2	— au groupe des mérinos.
à 7	— la Bourse.
à 9	LE SOUPER, 5 ^e repas.
à 9 1/2	— cour des arts, concert, bal, spectacle, réception.
à 10 1/2	<i>le coucher.</i>

On voit qu'on est loin, dans ce régime, du système dit des *Trois-Huit* (division de la journée en trois parties égales, de huit heures chacune, dont l'une seulement est consacrée au travail professionnel); les Harmoniens de Fourier travaillent, d'une façon très variée il est vrai, douze à treize heures.

Aussi, dans son système, réduit-il autant que possible l'industrie : « L'ordre sociétaire n'envisage dans les manufactures « que le complément de l'agriculture, écrit-il, le moyen de « faire déviation aux calmes passionnels qui éclateraient pendant la longue fériation d'hiver et les pluies équatoriales. « Aussi toutes les phalanges du globe auront-elles des fabriques, mais elles s'efforceront de porter les produits manufacturés à la plus haute perfection, afin que la longue durée de ces objets réduise à peu de temps le travail de fabrication. Prenons sur ce sujet un principe méconnu de tous les économistes: *Dieu n'a distribué pour le travail manufacturier qu'une dose d'attraction correspondante au quart du temps que l'homme sociétaire peut donner au travail.* Les trois autres quarts doivent être employés au service des animaux, des végétaux, des cuisines, des armées industrielles, enfin de tout travail autre que celui des manufactures. Si l'on voulait dans une phalange *outrépasser la dose d'attraction manufacturière*, pousser ce genre de travail au delà du quart du temps appréciable à l'industrie, enfin donner aux fabriques moitié du temps disponible au travail non domestique, *on verrait avorter l'attraction manufacturière...* C'est d'après ce principe que les manufactures, au lieu d'être comme aujourd'hui concentrées dans des villes où s'amoncellent des fourmilières de misérables, seront disséminées dans toutes les campagnes et phalanges du globe, *afin que l'homme, en se livrant au travail de fabrique, ne dévie jamais des voies de l'attraction, qui tend à employer les fabriques en accessoire et variante de l'agriculture, et non pas en fonction principale, ni pour un canton, ni pour aucun de ses individus* ¹ ».

Fourier reconnaît souvent d'une manière très nette que Dieu n'a pas pourvu le travail manufacturier de la même dose d'attraction que le travail agricole. Aussi, c'est un simple système de société agricole qu'a imaginé Fourier. Malgré ce que l'on a appelé sa puissance de divination, l'ingénieur réveur

¹ *Nouveau Monde Industriel et Sociétaire*, 151 à 153.

n'avait pas compris combien les inventions et découvertes physiques, mécaniques et chimiques allaient donner d'impulsion au travail manufacturier et porter un coup à la doctrine du travail attrayant et de la rotation des tâches. Si nous avons fait cette longue citation, c'est non seulement pour rendre à Fourier son rang qui est le premier parmi les socialistes (il dépasse, en effet, de cent coudées en imagination et en fécondité d'esprit Karl Marx), mais c'est que, aujourd'hui, ses idées commencent à être reprises par l'anarchiste Kropotkine, par exemple ¹, et même, en quelque mesure, pour la rotation des tâches, par le socialiste allemand Bebel, d'après une brochure de M. Eugène Richter ².

S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que le travail comporte ses jouissances et surtout qu'il est impossible de vivre heureux sans lui, il reste constant qu'il est pénible et que c'est principalement la mise en train de tout travail nouveau qui est malaisée et demande de l'effort. Un des principaux écrivains de ce temps, Flaubert, a souvent parlé des « affres de la composition ». Il n'est pas un homme adonné au travail intellectuel qui n'ait éprouvé cette difficulté de la « mise en

¹ L'idée du travail attrayant est au fond de beaucoup de systèmes socialistes, et, notamment, de la singulière conception sociale que rêvent les « anarchistes ». Dans un livre récent, *La Conquête du Pain* (Paris, 1892, préface d'Élisée Reclus), le prince Pierre Kropotkine a écrit un chapitre intitulé : *Le Travail agréable*. Il y soutient les théories de Fourier : « Peut-on douter, dit-il, que, dans une société d'égaux, où les bras ne seront pas forcés de se vendre à n'importe quelles conditions, le travail deviendra vraiment un plaisir, un délassement ? » (Page 156). Voir, dans ce livre, tout un développement, d'ailleurs curieux, sur la façon dont les machines et les nouvelles méthodes peuvent réduire les travaux rebutants. Certaines de ces réflexions épisodiques sont, en grande partie, vraies, ainsi que l'importance d'installations propres pour stimuler le travail de l'ouvrier. Mais il n'en résulte pas que l'effort prolongé et méthodique devra cesser d'être pénible et que l'humanité pourra jamais se reposer pour la satisfaction de ses besoins sur le seul « travail attrayant » ou le « travail agréable ».

² *Social Demokratische Zukunftsbilder, frei nach Bebel*, von Eugen Richter, page 8 ; *Die Regierung... beabsichtigt, wie dies schon Bebel empfohlen hat, einen häufigen Wechsel in den Beschäftigungen eintreten zu lassen. Vielleicht Könnte derselbe Arbeiter Kunftig an demselben Tage zu verchiedenen Stunden verchieden beschäftigt werden.* »

train » ; elle se renouvelle plus ou moins dès que l'on se reprend à l'ouvrage après l'avoir quitté. Il faut, dès que l'on se remet à l'œuvre, recommencer à fixer son attention, à rassembler ses forces, à se replacer dans le courant d'idées ; il en coûte beaucoup plus de peine d'écrire la première page que la seconde, et la seconde que la troisième ; c'est seulement après quelque temps que le travail va en quelque sorte tout seul, que les idées coulent de source.

Il en est de même du travail physique : des chevaux d'omnibus que l'on arrête à chaque instant se trouvent beaucoup plus fatigués et ne peuvent jamais fournir aucune vitesse accélérée. Une locomotive qui doit desservir toutes les stations, toujours occupée à prendre son élan et à ralentir, ne peut avoir aucune grande rapidité. L'ouvrier adonné au travail physique n'est pas dans d'autres conditions : au commencement de chaque séance, il y a du tâtonnement, et de l'instrument, et de la main et de l'attention. La très grande brièveté des séances, l'alternance fréquente des tâches, contrairement à ce que pensait Fourier, fatiguerait beaucoup plus l'ouvrier et rendrait le travail singulièrement moins productif, en multipliant « les mises en train » avec leurs difficultés spéciales, en soumettant les muscles et les nerfs à ces secousses si épuisantes que comportent les changements de direction, les arrêts multipliés, les reprises diverses.

Cette conception du travail de l'amateur papillonnant est absolument contraire à la conception économique du travail.

Celui-ci doit être vraiment une activité méthodique, régulière et suivie, concentrée sur un objet spécial, pour fournir avec un déploiement de forces déterminé le maximum de résultat utile à l'homme ¹.

GRANDES CATÉGORIES DU TRAVAIL HUMAIN. — Le travail peut être,

¹ De ce que nous combattons l'idée des courtes séances et de la fréquente alternance des tâches, il n'en résulte pas que nous soyons partisan des journées de travail indéfinies de 12, 13 ou 14 heures, qui ont été si fréquentes au temps de ce que nous avons appelé « la période chaotique de la grande industrie », et qui n'ont pas encore complètement disparu. Voir, sur la journée de travail, une partie ultérieure de cet ouvrage.

en principe, de deux natures distinctes : ou physique ou intellectuel ; on dit encore aujourd'hui, où l'on fait tant d'abus de la physiologie, que le travail peut être ou musculaire ou cérébral, expressions que l'on considère comme correspondant aux premières. Le travail intellectuel gagne de plus en plus de terrain, au fur et à mesure que la civilisation se développe par l'accumulation des connaissances et le perfectionnement des méthodes industrielles et agricoles. Le travail intellectuel pur doit, toutefois, rester l'exception.

La plupart des travaux humains sont et tendent à devenir de plus en plus des travaux mixtes, c'est-à-dire où une part est faite à l'intelligence en même temps qu'une à l'effort physique. Il n'y a plus guère que les ouvriers de la dernière classe, notamment les manœuvres, qu'on puisse considérer comme de simples travailleurs physiques. Le travail mixte qui, outre un emploi de la force musculaire, exige une certaine application ou préparation intellectuelle, est ce que les Anglais appellent souvent *skilled labour* (le travail habile) et ce que les Allemands nomment « travail qualifié », c'est-à-dire travail supérieur à l'effort purement manuel.

Ainsi, il y aurait trois grandes natures de travaux : le travail purement ou quasi purement intellectuel, c'est-à-dire celui où il n'intervient que le minimum d'effort physique indispensable pour conserver la trace des actes intellectuels et les communiquer aux autres hommes : tel est le travail du savant, de l'artiste, de l'écrivain, de l'ingénieur, de l'inventeur, du médecin, de l'avocat, etc. ; le travail purement physique, où il n'intervient que le minimum d'intelligence nécessaire pour employer ses efforts suivant des ordres donnés par autrui ; enfin, le travail mixte, partie physique, partie intellectuel, suivant des alliages infiniment divers. C'est ce dernier qui devient le plus général dans un pays civilisé où les sciences sont très cultivées et leurs applications très nombreuses.

TRAVAIL PRODUCTIF ET TRAVAIL IMPRODUCTIF. — Le but que l'homme poursuit, ce ne doit pas être le travail en lui-même, mais le résultat du travail. L'homme a tant de besoins à satis-

faire qu'il ne saurait trop bien diriger ses efforts pour se procurer chaque satisfaction avec le moins de peine possible, de façon non seulement à s'assurer des loisirs qui, dans une certaine mesure et en en faisant bon emploi, sont un bien, mais encore à rendre une partie de son temps et de ses efforts disponible pour satisfaire à des besoins d'un autre ordre.

On peut dire que, considéré au point de vue du bien qu'il procure, le travail est une libération, mais qu'en lui-même c'est une sujétion.

Une certaine doctrine, connue sous le nom de « protectionnisme », a présenté le développement du travail dans une nation, indépendamment même des résultats du travail, comme le but que l'on doit poursuivre. Nous expliquerons ultérieurement les circonstances qui ont fait naître ce sophisme et qui le dissimulent. Il convient de rétablir, dès maintenant, la vérité : ce n'est pas le travail en lui-même qui est un bien, ce sont les résultats que le travail fait obtenir.

Des philosophes et des poètes ont pu dire, par métonymie, comme La Fontaine, que le « travail est un trésor ». C'est là une figure de rhétorique ou une forme ingénieuse donnée à un conseil moral, à savoir au conseil de ne pas plaindre sa peine pour obtenir des résultats utiles à soi-même et aux autres. Mais le travail en lui-même n'est pas le but ; c'est un moyen d'acquérir. Au point de vue économique, un travail n'est louable, méritoire, que lorsqu'il est productif, c'est-à-dire quand il en résulte une utilité pour l'homme.

Ce qu'un particulier, comme un peuple, doit rechercher par les voies légitimes, c'est l'accroissement des résultats du travail et non l'accroissement du travail lui-même, du moins quand ce dernier occupe déjà la plus grande partie de la journée de l'homme et la généralité des hommes.

La division des professions jette, pour le vulgaire, quelque obscurité sur ce point et lui fait croire que tout travail est un avantage pour la société : le système protectionniste s'étaie, en partie, sur cette illusion, que Bastiat a dissipée avec tant d'esprit dans sa célèbre pétition des fabricants d'huile, des

cultivateurs de colza, etc., contre la concurrence du Soleil.

Tout travail n'est pas productif : ainsi, s'amuser à détruire un mur pour ensuite le reconstruire identiquement semblable, à briser des verres ou des assiettes dans une partie de campagne pour en faire fabriquer ou en acheter d'autres, se féliciter, comme certains auteurs, d'un incendie parce qu'il faudra réédifier les maisons détruites et refaire les mobiliers, c'est folie, parce que dans toutes ces occasions des efforts eussent pu être épargnés qui n'ajouteront rien aux richesses de l'humanité.

Un travail est productif toutes les fois qu'il concourt à augmenter les biens qui sont nécessaires, utiles ou agréables à l'homme.

C'est là le seul critérium exact. La question de la productivité ou de l'improductivité des divers travaux humains est l'une des plus débattues et des réputées les plus difficiles de l'économie politique. La casuistique s'y donne grand champ et y arrive parfois à des solutions singulières.

Certains ont voulu que le travail productif dût toujours se résoudre dans des objets matériels. Partisan de cette doctrine et emporté par sa logique inexorable, Stuart Mill a gravement écrit : « Le travail qui consiste à sauver un ami n'est pas un travail productif, à moins que cet ami ne soit un travailleur productif et qu'il ne produise plus qu'il ne consomme¹ ». Il ajoute, il est vrai, que le travail improductif peut être aussi utile que le travail productif, même au point de vue de l'avantage permanent.

Nous ne pouvons admettre des distinctions aussi subtiles ; il n'est pas nécessaire qu'un travail se résolve en un objet matériel pour qu'il soit productif. Si l'on poussait, en effet, cette doctrine à l'extrême, absolument aucun travail n'aurait le caractère de productivité, puisqu'il est complètement prouvé que l'homme ne crée rien et que le travail musculaire lui-

¹ *Principles of Political Economy*, by John Stuart Mill, édition de J. Laurence Laughlin, page 60.

même ne peut avoir d'autre effet que celui de changer de lieu un objet ou de modifier le plan et les combinaisons des parties qui le constituent.

Tout travail qui produit une utilité pour l'homme, c'est-à-dire qui satisfait à l'un de ses besoins, est productif. Cette formule permet de trancher la question si débattue de la productivité respective du travail physique et du travail intellectuel.

TRAVAIL PHYSIQUE ET TRAVAIL INTELLECTUEL. — On a peine à comprendre que la question de la productivité du travail intellectuel ait pu être contestée, tellement il est évident que, sans lui, le nombre et l'importance des produits mis à la disposition du genre humain seraient diminués. C'est renverser les rôles que de reconnaître le caractère de productivité au simple travail physique et de le contester au travail de l'intelligence. Le travail intellectuel bien dirigé est tout aussi productif que le travail manuel; il est, par rapport à celui-ci, ce qu'est le metteur en œuvre par rapport à tous ses collaborateurs subalternes.

L'ingénieur qui a combiné, par sa science et ses études, les rouages d'une locomotive, est aussi producteur que l'ouvrier fondeur ou ajusteur qui fait la machine, et que le chauffeur ou le mécanicien qui la conduit.

L'architecte qui a arrêté les proportions, combiné les matériaux et fait le plan d'un bâtiment, est aussi producteur que le maçon ou le couvreur.

Le surveillant ou le contre-maitre, qui distribuent les tâches, qui donnent des conseils et qui réparent les fautes, sont aussi producteurs que l'ouvrier.

Le comptable qui, par des écritures méthodiques et exactes, fait que la production a en quelque sorte conscience d'elle-même, qu'on peut à chaque instant se rendre compte si elle est conduite avec économie ou gaspillage, est aussi producteur que le simple manœuvre.

Une sorte de nouveau fanatisme ou de superstition nouvelle cherche à jeter de l'obscurité sur ces vérités évidentes. Le

dédain du travail intellectuel semble avoir remplacé aujourd'hui, dans une classe de la population, le dédain que professait autrefois une autre classe pour le travail manuel.

D'après cette nouvelle superstition, l'ouvrier qui ferait un violon serait producteur, et l'artiste qui jouerait de ce violon ne le serait pas ; celui qui imprimerait un livre serait producteur, et l'auteur qui l'aurait écrit ne le serait pas ; le garçon pharmacien qui préparerait une potion serait producteur, et le médecin qui aurait rédigé l'ordonnance ne le serait pas.

Cependant, comme on l'a très bien remarqué, les travaux intellectuels ou immatériels peuvent avoir des résultats beaucoup plus durables et plus étendus que les travaux manuels.

Une leçon de professeur peut avoir plus de durée dans l'esprit de l'élève et changer plus son existence que la tasse de café que celui-ci ingurgite.

Parmi ceux qui ont contesté, sinon à tous les travaux intellectuels, du moins à un grand nombre, le caractère de productivité, il en est qui ont établi une distinction entre le travail lucratif pour celui qui s'y livre et le travail productif pour la nation. Ainsi, un chanteur ferait un travail lucratif pour lui-même en exerçant son art, mais non un travail productif pour son pays.

Nous ne pouvons admettre cette distinction. Sans doute, il est des cas où il faut distinguer l'économie privée, l'économie nationale et même l'économie universelle (celle du genre humain tout entier) ; et certains actes qui augmentent les revenus ou les fortunes privées sont indifférents pour le revenu ou la fortune de la nation ou pour le revenu ou la fortune de l'ensemble de l'humanité.

Ce n'est pas le cas, toutefois, de faire cette distinction en ce qui concerne le travail intellectuel ; celui-ci accroît tout aussi bien la richesse d'une nation et de l'univers, que le travail physique. Ainsi, le talent d'un chanteur peut se répercuter sur toute l'économie d'une ville et d'une nation. Il peut attirer des étrangers qui viennent non seulement l'entendre, mais acheter des produits, faire des commandes, procurer des

rémunérations à une foule de gens. Un médecin célèbre a souvent été indirectement une providence pour toute une ville¹. La renommée d'un professeur dans une université allemande peut exercer une action du même genre.

La question ne pourrait donc se poser qu'au point de vue de l'économie universelle (celle de l'humanité tout entière) et non au point de vue de l'économie nationale. Mais même devant celle-ci le travail intellectuel, ajoutant au nombre des jouissances humaines qui sont susceptibles de vente et d'achat, a incontestablement le caractère de productivité.

Une autre idée fautive, qui est parfois soutenue, et dans laquelle semblait verser Stuart Mill au passage cité plus haut (voir page 154), c'est que, pour être vraiment productif, un travail doit produire des objets qui soient susceptibles eux-mêmes de concourir à une production ultérieure. L'étroitesse de cette définition saute à tous les yeux ; il en résulterait que l'humanité serait condamnée au sisyphisme, puisque l'on considérerait comme une fin en soi ce qui n'est qu'un moyen, la production ; d'autre part, un très grand nombre des travaux humains, dans les nations civilisées, seraient rayés de la liste des travaux productifs ; ni les dentelles, ni les parfums, ni les tentures, ni les tableaux, ni les objets d'art, ni la généralité des articles de luxe ou même de simple confortable, ne pourraient, dans cette doctrine étroite, être regardés comme productifs².

Deux sortes de travaux intellectuels surtout sont éminemment productifs : c'est d'abord le travail de découverte ou d'invention ; c'est ensuite le travail d'administration ou de direction.

Le travail purement matériel participe des infirmités de la

¹ Il y avait récemment à Montpellier un médecin dont la réputation était très grande dans toute la région méridionale. Il en résultait que les malades et leurs familles affluaient dans cette ville ; à la mort de ce médecin, les principaux hôtels de Montpellier virent, dans une mesure sensible, se réduire leur clientèle.

² Nous renvoyons, au sujet du luxe, au chapitre spécial qui y est consacré dans une autre partie de cet ouvrage.

matière : il ne peut produire d'autre effet que celui de changer de place ou de combinaison les parties qui la constituent ; il ne peut se faire en deux points à la fois ; il est borné dans le temps et dans l'espace.

Le travail de découverte et d'invention au contraire, participe des propriétés de l'esprit ; il peut se répandre immédiatement sur le monde entier et, d'un autre côté, se répercuter indéfiniment à travers les générations.

La production intellectuelle a donc une intensité inouïe et une durée parfois incommensurable. L'invention de la machine à vapeur, celle du télégraphe, du téléphone, celle des métiers à filer ou à tisser, de l'acier Bessemer, se propagent en quelques années sur l'ensemble du globe ; et beaucoup d'autres inventions moins retentissantes ont des effets analogues. Ces services particuliers des hommes de génie ou des esprits ingénieux qui ont perfectionné les arts ont toujours frappé l'humanité. Les anciens transformaient les inventeurs en héros ou en demi-dieux, comme Triptolème. L'économie politique libérale des peuples modernes, sans aucune générosité des États et par une simple extension ou plutôt par une légitime application du droit de propriété, leur fait, d'ordinaire, une part prépondérante dans la répartition des richesses.

Le « magicien de Munroë Park », Edison, n'est pas seulement à l'heure présente un éblouissant inventeur de procédés merveilleux, c'est aussi, quand il réussit à faire un instrument susceptible d'utilisation, un des hommes les plus richement rémunérés de l'univers.

Le caractère productif, dans le sens économique le plus strict du mot, des travaux purement intellectuels, peut d'autant moins être contesté qu'ils forment l'objet de transactions constantes de vente, d'achat, de location, de gage, etc. Les peuples qui avaient résisté longtemps à reconnaître la propriété des inventions, comme le peuple suisse, ont senti que leur intérêt même les obligeait à renoncer au communisme en cette matière.

Il en est de même pour les travaux intellectuels, encore

plus insubstantiels, tels que ceux de la littérature et des arts. Au moment même où nous écrivons ces lignes, nous lisons le compte rendu d'un débat judiciaire où un directeur de café-concert réclamait à une chanteuse populaire d'énormes dommages-intérêts¹, parce que, moyennant un traitement de 12,500 francs par mois pendant une saison, et de 15,000 francs pendant la suivante, il s'était, sauf certaines exceptions prévues, « réservé exclusivement l'exploitation du talent de sa pensionnaire ».

Certes, parmi ces travaux intellectuels, il en est de bien futiles, comme celui dont nous venons de parler, de condamnables peut-être ou de nuisibles au point de vue de la morale ; mais, dans la production matérielle aussi, il est bien des articles dont le moraliste proscrit ou rationne l'usage. On ne peut, néanmoins, au point de vue économique strict, et sous la réserve des condamnations ou des prohibitions de la morale, leur refuser le caractère de travail productif, en ce sens qu'ils satisfont à des goûts de l'homme, qu'ils valent une rémunération à ceux qui s'y livrent, et qu'ils peuvent servir à toutes sortes de transactions de vente, achat, location, etc. Qui dit travail productif au sens économique du mot ne dit pas nécessairement travail estimable et à l'abri des critiques ou même des flétrissures et des interdictions de la morale.

CLASSIFICATION DES TRAVAUX ET DES INDUSTRIES. — On a fait bien des classifications des travaux humains ; l'ingéniosité de l'esprit et le désir de se distinguer ont multiplié les nomenclatures à ce sujet. Le classement qui suit nous paraît le plus rationnel : 1° les industries extractives, qui puisent au sein de la nature, sans les modifier, du moins essentiellement, les subsistances

¹ Voir, dans le *Journal des Débats*, du 10 avril 1892, le compte rendu du procès de M^{lle} Yvette Guilbert avec le directeur du Concert Parisien. Il résulte de ce procès que cette chanteuse pouvait gagner 250,000 à 300,000 fr. par an, sinon davantage. Sur l'origine et les causes des énormes gains des chanteurs, chanteuses, acteurs, littérateurs, etc., voir notre ouvrage : *Essai sur la Répartition des Richesses* (3^e édition), pages 339 et suivantes, notamment le paragraphe intitulé : « Comment une société démocratique et industrielle enrichit plus ses favoris qu'une société aristocratique ».

utiles à l'homme : la cueillette des fruits sauvages, la pêche, la chasse, l'exploitation des forêts, des mines et carrières, constituent cette première catégorie ; 2° l'industrie agricole, qui tire aussi du sol des matières utiles à l'humanité, mais en soumettant la nature à l'action de l'homme et à la connaissance qu'il a des lois physiques et chimiques, en usant de procédés divers pour multiplier la production des denrées dont le genre humain a besoin ; ici l'homme influe vraiment sur la nature et la dirige ; 3° les industries manufacturières, qui consistent à façonner ou à transformer, soit avec la main de l'homme, soit avec le concours des forces naturelles disciplinées ou soumises, les objets qu'ont livrés l'industrie extractive et l'industrie agricole : les fabriques de tissus, les établissements métallurgiques, toute la variété des usines et des ateliers divers forment cette classe : 4° l'industrie commerciale, qui réunit les marchandises, les conserve, les répartit et les débite entre les consommateurs ; 5° l'industrie des transports, qui se rattache à la précédente, mais qu'on en distingue souvent à cause de la très grande importance qu'elle a prise récemment et qui consiste à déplacer les hommes et les choses ; 6° les services immatériels, comme ceux des fonctionnaires publics, des professions libérales telles que celles de savant, inventeur, architecte, médecin, avocat, écrivain, musicien, artiste, magistrat, administrateur, etc. ; 7° les services personnels ou auxiliaires, ayant souvent un caractère mixte, tantôt immatériel, tantôt matériel, comme ceux des domestiques attachés à la personne ; on pourrait, à la rigueur, ranger ceux-ci dans la sixième classe, mais il peut y avoir quelque intérêt à les en séparer.

Quelques personnes ont inscrit dans une classe particulière, à cause de leur très grande importance sociale, les travaux de découverte et d'invention¹, qui peuvent émaner soit d'ingé-

¹ Les termes de découverte et d'invention, quoique pris souvent comme synonymes par le vulgaire, correspondent à deux idées très différentes. La découverte consiste dans la révélation d'une chose existante, mais jusque-là inconnue, soit un pays, soit un corps, soit la propriété d'un corps, soit une loi physique ou chimique. L'invention consiste dans un

nieurs et de savants professionnels, soit de simples particuliers ; mais si éminents que soient les services rendus par les inventeurs, ces merveilleux producteurs, les plus utiles à l'humanité, ils rentrent dans la sixième classe que nous venons d'indiquer.

L'ordre de ces classes, d'ailleurs, n'est qu'une division logique et qui n'indique, par lui-même, aucune supériorité sociale des premières relativement aux dernières.

Le caractère très nettement productif des industries extractives, agricoles et manufacturières, n'est l'objet d'aucune contestation, du moins de notre temps.

On s'est demandé souvent, au contraire, si les travaux de transport, si les professions commerciales, si les occupations libérales, les fonctions publiques et les services rendus directement à la personne ont un caractère productif, ou si elles ne constituent pas des légions de parasites qui vivent aux dépens des vrais producteurs. Quelques explications sur ce point sont nécessaires.

CARACTÈRES DIFFÉRENTS DE PRODUCTIVITÉ DES DIVERSES CATÉGORIES DE TRAVAUX HUMAINS. L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS. — En principe, le cercle des travaux productifs peut s'étendre à l'infini, se prêter aux formes les plus variées et à la division du travail la plus extrême. Toutes les catégories de travaux que nous avons citées dans le paragraphe précédent, aussi bien les dernières que les premières, ont en elles-mêmes un caractère incontestable de productivité ; mais dans les quatre dernières catégories énumérées plus haut il peut se constituer, plus que dans le travail des usines, des champs et des mines, une surabondance de rouages, de doubles et de triples emplois, et des abus.

Oui, certes, l'industrie des transports est productive. Beaucoup de denrées n'ont d'utilité qu'à la condition d'être transportées des pays qui les ont produites en excès pour les besoins procédé nouveau pour tirer parti d'une chose, d'une propriété, d'une loi. On peut constituer la propriété des inventions, comme l'ont fait la plupart des peuples, non celle des découvertes. De là vient que le travail des savants, qui s'appliquent surtout à des découvertes, est moins rémunéré que celui des ingénieurs, qui porte surtout sur les inventions.

locaux dans une autre contrée qui en manque et souffrirait de ne les point avoir. Certains produits même n'ont quasi ni utilité ni valeur au lieu de production et en acquièrent une très grande au loin : ainsi la glace à rafraîchir, dont on peut dire qu'en Norvège ou dans le Canada septentrional elle ne vaut rien, même l'été, et dont, suivant Roscher, il s'expédiait, il y a déjà longtemps, chaque année 55,000 tonnes de Boston, où elle valait la tonne un quart de dollar, pour la Havane où elle se débitait, sans doute il est vrai au détail, à 60 dollars la tonne.

Beaucoup de productions sont strictement localisées par la nature et, si les transports ne les répandaient sur l'ensemble du monde, ne pourraient servir qu'à une partie de l'humanité, le coton, le café, le thé, le vin, le sel, le quinquina, le caoutchouc, la houille même, le fer, les métaux, les bois de construction, une foule d'autres. En ce qui concerne les peuples éloignés des lieux où la nature a placé ces denrées, le transport équivaut à une partie essentielle de leur production.

L'industrie des transports, qui permet à chaque pays de se livrer principalement aux cultures et aux travaux auxquels la nature l'a particulièrement destiné, pour se procurer par voie d'échange les autres produits, est une industrie éminemment productive, elle ajoute singulièrement à la puissance de l'humanité ; c'est elle qui établit une sorte de solidarité et d'assurance entre les nations. C'est à elle, en grande partie, qu'est due la rénovation de la face du monde depuis trois quarts de siècle.

Il en est des transports de personnes comme des transports de marchandises. Le navire à vapeur qui apporte en Amérique un millier d'émigrants allemands ou irlandais ou scandinaves fait œuvre productive, en ce sens que ces mille hommes manquaient d'occupation régulière ou bien rémunérée dans leur pays d'origine, n'y pouvaient que végéter dans la gêne ou la misère, tandis qu'ils tireront de superbes moissons et d'abondants salaires des terres vierges du nouveau monde. Même en dehors d'une utilité aussi directe et aussi évidente, les simples trains qui emportent les touristes de leur séjour

habituel dans une autre contrée et un autre paysage doivent être regardés comme productifs au sens économique du mot, puisqu'ils procurent à l'homme une distraction agréable.

ERREURS OPPOSÉES AU SUJET DE L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS. CAREY. LE GRAND MÉRITE DU PERFECTIONNEMENT DE L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS EST D'ACCROITRE LA DIVISION DU TRAVAIL. — Bien des préjugés, cependant, règnent encore en sens divers au sujet de l'industrie des transports. Certains la critiquent comme employant un personnel exubérant à déplacer les objets à outrance et sans utilité suffisante ; d'autres mesurent d'après le développement de l'industrie des transports le développement même de la richesse et de la production ; quelques-uns enfin, se rattachant à cette dernière conception, croient qu'il n'y a aucune déperdition de richesse à multiplier à l'infini et sans aucun calcul les moyens de transports de toutes sortes, fussent-ils même entrepris avec des subventions énormes des pouvoirs publics.

Il est utile de redresser ces trois erreurs. Un économiste, souvent paradoxal mais parfois d'une génialité pénétrante, l'Américain Carey, a donné dans la première. Animé d'une sorte de haine à l'endroit de l'Angleterre, condamnant ce que Fourier, quelque temps auparavant, avait si vivement attaqué sous le nom de « monopole insulaire », il s'élève contre le parasitisme que, suivant lui, produit le développement à outrance de l'industrie des transports, notamment des transports maritimes, et la dépendance où il met à l'égard d'un seul peuple toutes les autres nations du monde. Il oppose le *trade* ou trafic au commerce, le premier n'étant, en quelque sorte, que la dégénérescence morbide du second. Il faut lire les chapitres qu'il consacre aux « changements de place de la matière ». Le trafiquant, dit-il, désire perpétuer la nécessité d'effectuer des changements de place ; Carey parle de la décadence de l'Inde sous le régime qui ne songe qu'à accroître les besoins des services du trafiquant (*trader*) et du transporteur ; il soutient que la généralité des nations ont été privées du pouvoir de diversifier leurs occupations et ont été forcées d'accroître leur dépendance

à l'égard du transporteur et du trafiquant. Il traite des inconvénients de se trouver dans la sujétion d'un marché éloigné; il allègue que le système britannique (système de trafiquants et de transporteurs) tend à réduire les autres sociétés à l'état de barbarie ¹.

Il y a, sans doute, plus de sentiment que de raisonnement dans ces invectives. Nous les avons reproduites parce que, sous une forme acérée, elles contiennent tous les reproches adressés de tout temps aux peuples commerçants et navigateurs, les Phéniciens, Carthage, en partie les Grecs dans l'antiquité, les Vénitiens, les Génois, les Hanséates du moyen âge, ultérieurement les Portugais et les Hollandais, aujourd'hui, quasi sans concurrents, les Anglais.

Il peut sembler étrange aux esprits superficiels qu'une marchandise change souvent de place pour revenir parfois avec d'énormes détours à son lieu d'origine; on a peine à ne pas voir dans ces pérégrinations multipliées un gaspillage des efforts humains. Voici, par exemple, du fer de Biscaye qui vient subir une opération manufacturière au Creusot et retourne sous la forme de rails ou de machines en Espagne d'où il est parti comme matière brute. Ou bien, voici une toison de laine qui part de la Plata, franchit l'Océan, vient dans une petite ville, naguère obscure, de l'extrémité de la Gascogne, à Mazamet, pour s'y faire laver, puis, cette simple opération faite, traverse la France de part en part pour se rendre à Fourmies où on la file, quitte ensuite Fourmies pour se faire tisser à Roubaix, par exemple, voyage de nouveau afin d'être confectionnée à Paris ou aux environs, et, après toutes ces arrivées, tous ces stationnements, tous ces départs, toutes ces manipulations en cinq ou six villes éloignées, retourne à Buenos-Ayres sous la forme de vêtements pour

¹ Divers autres de ses titres de paragraphes sont à retenir comme caractéristiques : « *Constant waste of capital in all the countries subject to the British System; enormous friction and consequent waste of power produced by the growing necessity for ships* ». *Principles of Social Science*, by H. C. Carey, Philadelphia, 1858, tome 1^{er}, pages 279 à 439.

vétir le tondeur de moutons qui l'a expédiée six mois ou un an auparavant. Comment un esprit superficiel ne verrait-il pas un gaspillage de forces dans ces incessants changements de place?

Il n'en est rien, cependant : tous ces déplacements sont utiles ; ils sont productifs, puisque le tondeur de moutons de Buenos-Ayres consent à payer un prix qui rémunère convenablement toutes ces opérations successives y compris les frais de ces changements de place.

Le grand mérite de chaque perfectionnement, comme rapidité, sécurité ou bon marché, de l'industrie des transports, c'est qu'il permet une division du travail poussée de plus en plus loin, et l'utilisation de plus en plus complète des avantages soit naturels, soit acquis, que chaque localité possède pour une opération productive déterminée. Cette petite ville de Mazamet excelle dans le lavage des laines ; telle autre localité, par suite peut-être de la nature de ses eaux, a une incontestable supériorité pour la teinture. Si l'on est parvenu à organiser des transports à bon marché, cela suffit pour que de l'extrémité du monde les toisons viennent se faire laver à Mazamet et que la laine aille se faire teindre dans la seconde localité, quitte à parcourir ensuite une nouvelle moitié du monde pour subir une autre opération manufacturière. Bien combinés, ces énormes déplacements n'auront pas été onéreux.

On s'étonnera quelquefois que du vin d'Espagne vienne se faire soigner ou manipuler à Bordeaux pour retourner de là peut-être en Espagne ou du moins dans un pays de langue espagnole ; mais son passage par Bordeaux ne lui aura pas été inutile, parce qu'il y aura reçu des soins qui l'auront amélioré et transformé et dont il n'eût pu bénéficier au lieu de production.

Ce sont surtout les progrès de la navigation qui, dans ces temps récents, ont contribué à ces énormes déplacements : des matières de peu de valeur, le sel, le pétrole, peuvent maintenant être transportées à l'extrémité du monde. Des objets en cours de fabrication peuvent subir, avant leur achè-

vement définitif, des opérations successives dans bien des contrées diverses : de là, l'essor, réputé au premier abord extraordinaire, du trafic par certaines grandes voies de communication, comme le canal de Suez ¹. Si les lois douanières ne s'y opposaient pas, ces déplacements de matières, correspondant à une division de plus en plus minutieuse du travail, seraient encore poussées infiniment plus loin.

LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EST UNE MESURE DÉFECTUEUSE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION. ERREUR DE PROUDHON. ILLUSIONS A CE SUJET. — Ce que nous venons de dire indique, d'autre part, l'erreur de ceux qui mesurent au développement des transports le développement même de la richesse ou de la production et qui croient que celui-ci est strictement proportionnel à celui-là. Proudhon est tombé de la manière la plus flagrante dans cette grave et vulgaire confusion. Pour que le trafic des chemins de fer, en ce qui concerne les marchandises du moins, pût doubler ou tripler, selon lui, il faudrait que la production elle-même doublât ou triplât, ce qui ne se peut faire en un laps de temps restreint. Reproduisant ce raisonnement, beaucoup de statisticiens frivoles concluent de ce que le trafic des voies ferrées a effectivement doublé ou triplé, dans un pays déterminé, pour une époque donnée, que la production générale a suivi une progression correspondante. Rien n'est plus faux, et il est indispensable de dissiper cette illusion qui peut avoir de graves conséquences pratiques.

EFFET RÉEL DES VOIES DE TRANSPORT. — Le développement du trafic des voies ferrées et de l'usage de tout moyen de transport perfectionné est beaucoup plus que proportionnel à l'aug-

¹ On peut voir, dans l'*Économiste français*, du 5 mars 1892, un article intitulé : *La Baisse du Fret et la Concurrence maritime entre l'Europe et l'Extrême-Orient*. C'est une analyse du rapport présenté, par son président, à l'assemblée générale des actionnaires de la grande *Compagnie Péinsulaire et Orientale*. Il y est exposé comment les progrès, dans la fabrication des machines à vapeur, permettent aux nouveaux navires « les rôdeurs », les « vagabonds de l'Océan », de se transporter partout, même sur lest, au moindre signal, et d'accepter des frets infiniment réduits : 9 fr. 35 la tonne de charbon, de Cardiff à Bombay.

mentation de la production; il est proportionnel à l'accroissement des échanges, ce qui est tout différent. Dans une contrée où les transports sont à très bon marché et le deviennent de plus en plus, les productions se spécialisent davantage en quelque sorte sur chaque point du territoire, et les échanges s'étendent non pas en proportion de l'accroissement de l'ensemble de la production, mais en proportion de l'accroissement de la spécialisation des productions. Tel district qui faisait à la fois, pour sa consommation propre, du blé, de la viande, des légumes, du vin, et vendait seulement son excédent de vin, ne fera pour ainsi dire plus que du vin, vendra de beaucoup la plus grande partie de ce qu'il en a produit et achètera au dehors le blé, les légumes, la viande, qu'il produisait auparavant par son usage. De même, telle autre contrée ne fera plus que des légumes et des fruits, telle autre que du fourrage, etc. La production en sera facilitée par une adaptation meilleure des sols et des facultés humaines, acquises ou innées, à chaque produit; mais il se peut que la production augmente seulement d'un quart ou d'un tiers ou même d'un dixième, alors que les transports doubleront.

En dehors même de ce surcroît de division du travail et de spécialisation qui est l'un des principaux effets de la diminution des frais de transport, il est beaucoup de cas où celle-ci, sans que la production en elle-même varie, modifie complètement les formes sous lesquelles les produits sont portés sur les marchés éloignés. Quand les moyens de communication sont rares ou chers, on n'utilise le bois dans les montagnes pour le vendre au loin qu'après l'avoir transformé en charbon, ce qui en rend le transport plus aisé et en diminue le poids; de même, on ne vendra pas du vin au loin, mais on transformera ce produit en eau-de-vie, de sorte qu'il soit plus facile à déplacer et que, sous un poids cinq plus faible environ, il représente une valeur nette supérieure. On fera moudre sur place le blé, afin de n'avoir à transporter que la farine, qui ainsi pèsera moins, ou bien, au lieu de transporter les écorces à tan, les écorces de liège, ou les pierres à meule, etc., on leur fera

subir sur place une première façon qui diminuera le poids à déplacer. Le bon marché du prix des transports met fin à tous ces procédés primitifs : on est moins porté à bouillir le vin sur place, à convertir le bois en charbon, le blé en farine, le liège en bouchons, les pierres en meules, sur les lieux mêmes de production, où ces opérations sont toujours faites d'une façon imparfaite ou malhabile ; on envoie au loin tous ces produits bruts qui sont alors soit consommés en nature sur les marchés lointains, soit travaillés dans de grandes usines par des procédés plus perfectionnés.

Il en va de même pour l'industrie. Quand les moyens de transport sont rares ou à prix élevé, il faut travailler le fer là où se rencontre le minerai, fabriquer les draps au bas des plateaux ou des montagnes qui possèdent d'énormes troupeaux de moutons ; il convient de réunir dans une usine toutes les opérations qui concernent un même produit, afin d'éviter des déplacements très onéreux. La facilité et le bon marché des transports modifie toutes ces pratiques : le fer peut aller très loin de la mine chercher de grandes forges où il sera élaboré avec beaucoup plus d'art et de science : la laine, comme dans l'odyssée que nous avons décrite plus haut, peut se rendre en sept ou huit places différentes, très distantes les unes des autres, pour être lavée, cardée, filée, tissée, foulée, teinte, apprêtée, confectionnée : les transports sont si peu coûteux que toute supériorité un peu marquée dont jouit une localité pour une de ces opérations compense au delà les frais du déplacement. Dans ce cas il peut y avoir sept à huit transports d'un même objet sans que la production se soit accrue, dans une proportion quelconque, en quantité ; elle s'est seulement améliorée sous le rapport de la qualité ou du prix de revient.

Ainsi, en tout pays où les moyens de transport sont en voie de perfectionnement, l'accroissement de la production est en général très au-dessous de l'accroissement des échanges et de l'accroissement des transports eux-mêmes ; parfois le premier n'est au second et au troisième que dans la proportion de

1 à 3 ou à 4, parfois même de 1 à 8 ou 10. L'homme qui croit qu'il y a identité entre le développement de la production et celui des transports ou des échanges est un visionnaire : cependant, nulle erreur n'est plus répandue parmi les statisticiens et les simples gens pratiques.

C'en est une du même genre que tous les calculs qui sont faits sur l'économie de temps que les chemins de fer ont procurée à l'humanité au point de vue des voyages. Certains économistes du milieu de ce siècle, qui se complaisaient dans les « curiosités de statistique », sans y apporter aucun discernement, ont répandu à ce sujet, comme dans beaucoup d'autres questions, celle des machines par exemple, dont je parlerai plus loin, les préjugés les plus enfantins et les plus ridicules. Il ne faut pas, oublier, en effet, que si les chemins de fer ont épargné considérablement du temps aux hommes pour leurs affaires ou aussi pour leurs distractions légitimes, comme les voyages d'instruction, de santé et même d'agrément, ils ont imposé, d'autre part, une foule de corvées nouvelles, de déplacements de convenance sans objet suffisamment justifié. En cette matière, comme en toute autre, l'avantage net et réel reste fort au-dessous de l'avantage brut et apparent. Mais tout en se défiant des calculs ineptes de ceux qui veulent, par une sottise arithmétique, nombrer les heures perdues que les chemins de fer ont épargnées à l'humanité, il reste certain que l'industrie des transports est admirablement productive, dans le sens le plus vrai du mot, quels que soient tous les déchets qu'elle comporte, comme toutes les industries humaines et tous les efforts humains.

ABUS DANS L'INDUSTRIE DES TRANSPORTS. — Les abus ne manquent pas et ne manqueront jamais, quoi qu'on fasse, dans l'industrie des transports comme en toutes autres. Un de ces genres d'abus c'est de multiplier inutilement les lignes ferrées concurrentes entre elles¹, d'outiller à grands frais et pré-

¹ Nous ne partageons pas, cependant, complètement l'idée de Stuart Mill, qu'une seule grande Compagnie de chemins de fer vaut généralement mieux que deux grandes Compagnies desservant la même région. (Voir

maturément une foule de ports voisins qui ne peuvent que se nuire naturellement, d'établir avec d'énormes dépenses des chemins de fer coûteux dans des pays qui ne peuvent entretenir aucun trafic régulier. Quand c'est avec les fonds obtenus volontairement du public qu'on se livre à ces abus, le mal n'est pas grand et il se limite bientôt. Bien autrement redoutables sont ces excès, là où l'État fait les frais de toutes ces entreprises et y subvient par des emprunts ou avec des garanties qui engagent une partie du revenu national. Presque tous les États qui, au moment où nous écrivons ces lignes, sont en train ou sur le point de renier leurs engagements et de tomber dans un noir discrédit : le Brésil, la République Argentine, le Portugal, la Grèce, etc., ont gravement péché à ce point de vue. Comme nous le disions dans notre livre *L'État moderne et ses Fonctions* : « Les travaux publics ont successivement été, pour les peuples, un objet d'indifférence, puis d'intérêt, ensuite d'engouement, enfin de passion »¹.

LA PRODUCTIVITÉ DU COMMERCE. — Ce que nous avons dit des transports peut se dire aussi du commerce. En lui-même et bien conduit, le commerce est incontestablement productif. Les commerçants peuvent être considérés comme les organisateurs indirects de la production dans le monde entier. Ils font un incessant et compliqué travail de combinaison, exigeant toujours des revisions et des retouches, quant aux capacités, aux ressources et aux besoins des différentes contrées ; un travail de répartition aussi des produits entre elles, de façon que l'équilibre se réalise aussi promptement que possible dans chaque lieu, avec la moindre somme de frais et de déchets, entre l'offre et la demande des différentes marchan-

Stuart Mill, édition de Langhlin, page 111). Sans croire à la possibilité de la concurrence, dans toute l'étendue du mot, en matière de chemins de fer, nous pensons, cependant, qu'il arrive, en général, que deux Compagnies distinctes offrent au public des arrangements un peu plus progressifs qu'une seule Compagnie. Nous renvoyons, sur ce point, au chapitre où nous parlons de la concurrence.

¹ *L'État moderne et ses Fonctions*, par Paul Leroy-Beaulieu (2^e édition, 1891), page 136.

dises; c'est une œuvre immense, prodigieuse, délicate, indispensable.

Le commerce, c'est en quelque sorte l'âme de la production, la *mens agitat molem* : il s'arrête et tout s'arrête; il est actif et son activité se communique à tout; c'est lui qui doit pressentir, prévoir, anticiper, spéculer, suivant le mot que condamne le vulgaire frivole; il est susceptible d'entraînements, d'erreurs; mais rien ne pourrait remplacer sa divination habituelle et son agilité. Nous renvoyons aux chapitres où nous parlons des prix et des crises commerciales, pour l'explication plus ample de son rôle et de ses fautes.

Quant à sa productivité, elle est incontestable; sans lui, la production serait livrée à l'incohérence, comme ces animaux auxquels on a enlevé l'organe régulateur, le cervelet. Les déperditions, les déchets, seraient incommensurables.

Les commerçants sont, d'ailleurs, en fait, sinon nominale-ment, les directeurs des transports et des commandes dans le monde entier.

Les commerçants au détail sont en principe productifs comme ces grands organisateurs dont nous venons de parler. Ils conservent d'abord les denrées, les emmagasinent, les soignent, mieux que ne le feraient beaucoup de producteurs; or, la conservation équivaut dans une certaine mesure à la production. Ils proportionnent ensuite les différentes qualités et les diverses quantités de marchandises aux besoins de chacun; ils vendent par parcelles infimes. Ils donnent en général aux articles une certaine main-d'œuvre : l'épicier casse le sucre, grille parfois le café; le boucher découpe la viande. Il est peu de commerces de détail où ne se mêle quelque industrie et quelque manipulation. Ils épargnent au client des déplacements, de la peine, des recherches, des approvisionnements; ils vont souvent au-devant de ses désirs et accommodent les diverses marchandises à ses goûts qu'eux seuls connaissent bien et que beaucoup de producteurs ignorent. Pour le vin, par exemple, comme pour le thé, le café et bien d'autres denrées, ils font les mélanges, les coupages, qui donnent au consom-

mateur le produit auquel il est habitué et qu'il aime. C'est chose curieuse, combien il est difficile à un producteur de vin, c'est-à-dire à un propriétaire de vignobles, si connu et si estimé qu'il soit, de se faire et de conserver ce que l'on appelle une clientèle bourgeoise ; c'est que les consommateurs aiment à boire toujours le même vin, une sorte de vin moyen, qui reste à peu près identique, quelles que soient les années, et qui coûte toujours le même prix : or, ce vin moyen, un propriétaire de vignobles ne le peut fournir ; son produit se ressent trop, et comme prix et comme couleur et comme degré et comme goût, des influences variables des années. Le détaillant aussi épargne à l'acheteur certains soins auxquels parfois il n'est pas apte, comme celui de coller le vin pour le clarifier et de le mettre en bouteilles ; il lui évite encore d'avoir une cave, ce qui, dans les grandes villes, n'est pas toujours aisé. Il se conforme enfin aux habitudes du public en général et même à celles de chaque acheteur en particulier, pour les modes et les époques de paiement. Ainsi, la productivité du commerce du vin est incontestable : il en est de même des autres.

ABUS QUI PEUVENT SE GLISSER DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL. EXEMPLE DE LA BOULANGERIE : COMMENT LA LIBERTÉ PEUT Y REMÉDIER. — Mais, ici encore, il faut faire une remarque importante. Le commerce n'est productif que dans certaines conditions et dans une certaine mesure. On peut développer à l'excès le nombre des commerçants, de sorte que les rouages, devenus excessifs, peuvent gaspiller le temps et les efforts humains. Il n'est pas nécessaire, dans une ville, de trouver tous les cent mètres un boulanger, un boucher, un débitant, avec une spacieuse boutique très ornementée. Il peut arriver que la concurrence excessive des petits commerçants, avec les frais généraux dont ils se grèvent, l'étranglement de la clientèle de chacun, fasse renchérir les objets, au lieu d'en diminuer le prix ; c'est ce qui se manifeste pour le pain et la viande à Paris. De même encore, ce nombre excessif de petits commerçants et d'intermédiaires peut développer les falsifications.

C'est une considération qu'il ne faut pas oublier dans les querelles et les plaintes des boutiquiers contre les grands magasins ou les sociétés coopératives. Ces deux dernières organisations sont les combinaisons auxquelles la société, dans sa plasticité inépuisable, recourt spontanément pour parer à la multiplication indéfinie des détaillants et aux inconvénients de leur pullulement ; elles interviennent légitimement pour empêcher le commerce de détail de devenir parasitaire. Aussi, bien maladroit est le législateur qui, par une recherche de popularité, recourt à la réglementation ou à des impôts excessifs pour arrêter le naturel essor des sociétés coopératives ou des grands magasins.

Un exemple frappant de ce pullulement abusif des petits commerçants à Paris est fourni par l'industrie et le commerce de la boulangerie. On sait que ce commerce n'est devenu complètement libre dans notre capitale qu'à partir de 1863, par la suppression de la taxe officielle qui était auparavant en vigueur. Or, d'après les recherches d'un spécialiste ¹, M. Armengaud aîné, ingénieur, devenu plus tard conseiller municipal parisien, un décret de 1854 fixait à 601 le nombre des boulangers à Paris, soit, la population étant alors de 1,053,000 âmes, 1 boulanger pour 1,752 habitants. Le décret déterminait que, au fur et à mesure que la population augmenterait, le nombre des boulangeries pourrait être accru, de manière qu'il y en eût toujours une pour 1,800 habitants environ.

Après l'annexion de la banlieue, en 1861, la population étant de 1,667,000 âmes, le nombre des boulangers fut fixé à 907, soit une boulangerie pour 1,838 habitants. Depuis 1863 et surtout depuis 1870 le nombre des boulangeries s'est singulièrement accru à Paris. En 1874 on en comptait 1,400 ; en 1878, 1,523 ; en 1880, 1,586 au lieu de 907 en 1862. En juillet 1880,

¹ *Meunerie et Boulangerie*, par Armengaud aîné, en vente à la Librairie Technologique, Paris, 1883. Voir aussi deux articles que nous avons consacrés à cette question dans l'*Économiste Français*, sous ce titre : *Une Contradiction économique : la Baisse du Prix du Blé et la Hausse du Prix du Pain* (numéros des 17 et 24 février 1883).

la population parisienne étant d'environ 2,200,000 âmes, il y avait une boulangerie pour 1,300 ou 1,320 habitants en moyenne de 1878 à 1880, au lieu d'une par 1,800 âmes, qui était la proportion habituelle sous le régime de la réglementation. Comme la consommation du pain par tête n'a guère augmenté, la quantité moyenne de farine employée par chaque atelier n'est plus que de 430 à 450 kilogrammes par jour au lieu de 600 à 640 autrefois; c'est-à-dire qu'il faut qu'un boulanger et sa famille trouvent à gagner leur vie avec une production de pain qui n'est guère en moyenne pour chacun d'eux que des deux tiers de ce qu'elle était il y a vingt ans.

Il peut y avoir là du parasitisme; c'est une des causes, mais non la seule, ni peut-être la principale, qui fait que la baisse du prix du pain n'a suivi exactement ni la baisse du prix du blé ni celle du prix de la farine. Il faut tenir compte, en effet, de la hausse des salaires, et, dans une certaine mesure, de celle des loyers et des impôts. (Voir plus loin, à ce sujet, la partie de cet ouvrage sur l'écart entre les prix de gros et ceux de détail.)

Cette tendance au pullulement, c'est-à-dire au parasitisme dans le commerce de détail, est incontestable. Nous en avons indiqué souvent les causes¹. Il n'en résulte pas que la loi doive intervenir. Ces abus de la liberté sont de bien moindres maux que l'engourdissement général que produit un système de contrainte. La plasticité sociale que nous avons si souvent mise en évidence² enfante des combinaisons nouvelles, comme les grands magasins, les sociétés coopératives, les syndicats, pour empêcher ce mal de nuire trop à l'ensemble de l'organisme. Aussi, dans ces derniers temps, les sociétés coopératives se sont-elles développées surtout pour la boulangerie.

¹ Voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions* (3^e édition), chapitre XI : *De la Classe des Industriels et des Commerçants, comment elle est affectée par le Mouvement de la Civilisation moderne.*

² Sur le caractère de cette plasticité sociale et sa merveilleuse et bien-faisante fécondité, consulter notre *État moderne et ses Fonctions*, notamment le chapitre V du livre I^{er}.

C'est surtout le penchant des peuples mous, de s'encombrer de commerçants au détail : ainsi les musulmans. Les peuples actifs et à l'esprit éveillé ne laissent pas se développer cette disposition morbide. Un grand nombre de ces détaillants finissent par être des frelons. On voit à Tunis et dans toutes les autres villes arabes de grands gaillards bien découplés, non comme chez nous de vieilles femmes, des enfants ou des infirmes, qui passent toute leur journée à offrir en vente, avec force éclats de voix, une ou deux douzaines de gâteaux ou de confiseries. C'est une déperdition de forces humaines¹.

Ces aberrations n'empêchent pas que les intermédiaires n'aient, dans la généralité des cas, une grande utilité, qu'ils représentent un des rouages utiles de la division du travail, que par leur compétence, leur connaissance complète de la branche d'affaires dont ils s'occupent, ils n'évitent bien des peines, des pertes de temps, des frais, et qu'aucun homme sérieux et habile ne pourra songer à se passer d'eux². La productivité des commerçants est incontestable.

LES TRAVAUX DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DES FONCTIONNAIRES PUBLICS. — La même question de productivité se pose pour les professions libérales, les fonctionnaires publics, et pour les services personnels, comme ceux des domestiques. Doit-on dire que les travaux de ces catégories de personnes sont, au

¹ Bien souvent, dans l'*Économiste Français*, j'ai attiré l'attention sur l'encombrement excessif du commerce de détail en France : outre les deux articles précités, on peut aussi se reporter à ceux intitulés : *Les Associations ouvrières de Consommation* (numéro du 20 juin 1885), et, plus encore : *De la Nécessité de modifier l'Organisation du Commerce intérieur* (15 mai 1886), et beaucoup d'autres avant et depuis.

² Comme agriculteur et viticulteur en Tunisie, j'ai éprouvé, pendant une série d'années, toutes les difficultés qui résultent de l'absence d'intermédiaires. Comme la Tunisie produisait trop de vin pour sa consommation propre, mais pas assez pour attirer des courtiers en vin, nous devions, pendant plusieurs années, faire venir nous-mêmes notre vin à Bercy, à Marseille ou à Bordeaux, c'est-à-dire louer des fûts vides, affréter des navires, passer des contrats d'assurances, nous débattre avec les transporteurs, etc. J'estime que nos frais dépassaient de 1 fr. 50 à 2 fr. par hectolitre ceux qu'eût supportés un commerçant expérimenté, outre des peines infinies, des tracasseries nombreuses et parfois des procès.

point de vue de l'ensemble de la société, productifs, ou qu'ils sont stériles ?

En principe, il ne saurait y avoir d'hésitation : ces classes de travailleurs concourent très utilement à la production, du moins quand elles ne sont pas en nombre excessif.

La profession est utile, mais il peut y avoir trop de professionnels.

Supprimez les 40,000 gendarmes ou agents de police de France, les six ou sept mille juges : chacun sera tenu de s'armer, de faire la police autour de son champ, de poursuivre, d'arrêter, de châtier soi-même les malfaiteurs. Ou bien les citoyens seront amenés à se concerter, à se former en syndicats pour entretenir eux-mêmes des gendarmes privés, comme au moyen âge en Espagne, lors de la célèbre confrérie policière dénommée la Sainte-Hermandad ; les simples particuliers devront aussi juger eux-mêmes et exécuter les jugements, comme le font dans les territoires encore à demi peuplés de l'Amérique du Nord les rudes pionniers qui, de temps en temps, se livrent à des exécutions sommaires, sous le nom d'application de la loi de Lynch.

Avec cette absence de police et de justice, les agriculteurs, les commerçants, les fabricants perdraient un temps infini, outre les frais en armements, en démarches, en allées et venues, en battues. La production serait singulièrement troublée, toujours précaire, fréquemment interrompue, constamment menacée. Le préjudice qu'en éprouveraient les producteurs et, par conséquent, les consommateurs, dépasserait de beaucoup les traitements qu'ils servent aux gendarmes, aux agents de police et aux magistrats.

D'une façon analogue, on doit reconnaître un caractère de productivité sociale, en principe du moins et sous la réserve d'abus dans la pratique, aux administrateurs, aux employés de bureau, aux médecins, aux avocats, aux professeurs, aux musiciens, aux poètes eux-mêmes.

Ils concourent, ou, en théorie, doivent concourir à aplanir les difficultés entre les hommes, à diriger ou entretenir l'ou-

tillage collectif et gratuit¹, à guérir les maux de l'humanité, à l'instruire, à lui procurer des distractions utiles. Ce sont là des satisfactions correspondant à des besoins. A un autre point de vue, concorde, santé, bonne humeur sont d'excellentes conditions de production. Les professeurs ou les savants qui transmettent les connaissances acquises, les répandent, les épurent ou les accroissent, ont un rôle économique aussi indispensable à une civilisation développée que les travailleurs manuels.

Il peut, toutefois, y avoir de l'excédent et du superflu dans le personnel de toutes ces professions. Il est même inévitable qu'il y en ait. Pour qu'il se rencontre un musicien ou un littérateur de mérite, un savant de talent, il est presque nécessaire que beaucoup de gens, se croyant de l'avenir, se soient exercés inutilement ou follement à la carrière de savant, de littérateur et de musicien. Ces déchets ne se peuvent épargner, l'usage seul et l'expérience prouvant, d'une façon indiscutable, en dehors du moins des hommes de génie, les sujets qui sont vraiment aptes à ces tâches d'élite.

Quand cet encombrement n'est que le résultat de la concurrence libre, le mal se limite de lui-même. Mais souvent l'État l'entretient et le développe, par des encouragements maladroits et son intervention incompétente. La Chine, avec ses masses de lettrés recevant une instruction purement formelle qui seule donne accès aux fonctions publiques, la France avec tous ses concours scolaires, ses diplômes officiels variés, le nombre devenant exubérant de ses licenciés, sont des exemples d'un accroissement du déchet des professions libérales les plus utiles par un zèle malencontreux de l'État².

¹ On peut, sur le caractère productif des diverses fonctions publiques, consulter notre *État moderne et ses Fonctions*, notamment le chapitre IV du troisième livre : *Fonction de Conservation générale*, ainsi que tout le livre IV, consacré aux *Travaux publics, l'État central et les Municipalités*. Sur l'outillage collectif et gratuit, voir encore notre *Traité de la Science des Finances* (5^e édition), tome I^{er}, les chapitres 3, 4, 5 et 6 du livre I^{er}.

² Au moment où nous écrivons ces lignes, un curieux échantillon de cette manie de création d'emplois superflus nous tombe sous les yeux.

L'ÉTAT EST UN PRODUCTEUR A LA FOIS DIRECT ET INDIRECT. — Au lieu d'examiner le caractère producteur des fonctionnaires publics, considérés en quelque sorte individuellement, beaucoup des économistes contemporains, notamment en Allemagne, ont examiné l'organisme entier qui comprend la totalité hiérarchiquement organisée des pouvoirs publics et des administrations publiques, à savoir l'État, et ils ont classé l'État parmi les producteurs, quelques-uns même au premier rang des producteurs. Cette conception, n'a en soi, rien d'erroné; il est certain que l'État, sous ses divers aspects de pouvoir central et de pouvoir local, produit directement ou aide indirectement à la production. Il produit directement quand il fait des routes, par exemple, ou des ports, qu'il reboise les montagnes et rectifie les rivières; il produit indirectement quand il rend la justice, c'est-à-dire qu'il prête alors un concours auxiliaire à la production, en assurant au producteur plus de liberté dans le travail et la pleine propriété de ses produits. Il en est de même du département et de la commune. Cela ne veut, certes, pas dire que l'État doive se livrer à toutes les œuvres auxquelles on le convie, ni qu'il s'acquitte toujours convenablement, sans grande déperdition de forces, des tâches qu'il entreprend. L'État est assujéti, à ce point de vue, aux mêmes règles de conduite que les citoyens, à savoir notamment de poursuivre la parfaite adaptation des moyens au but proposé. Il est difficile, parfois, à l'État d'échapper à des fautes nombreuses,

Un membre socialiste et révolutionnaire, très connu, du Conseil municipal de Paris, M. Vaillant, vient de demander à ce corps un crédit pour la création « de l'enseignement de l'histoire du jeu en France et à l'étranger ». Il ne s'agit pas des jeux de hasard, comme la rédaction de ce singulier vœu le laisserait supposer, mais des jeux destinés à développer les qualités athlétiques des jeunes générations. Qu'on y prenne garde, nos démocraties autoritaires tendent à retomber graduellement dans tous les abus de l'ancien régime; quand elles auront cent ans de date, elles présenteront autant de parasitisme que celui-ci : elles multiplient les fêtes chômées et elles créent un nombre inouï de fonctions inutiles qui, pour ne pas porter des noms aussi grotesques que ceux de « conseillers juteurs de rôts », etc., constituent un aussi grand gaspillage de l'activité humaine et des deniers publics.

parce que la concurrence n'agit guère en ce qui le concerne, et que le contrôle impartial et efficace relativement à ses actes est très malaisé à organiser. Nous consacrerons une partie spéciale de cet ouvrage à la mission de l'État et aux ressources dont il dispose. Il reste constant, en principe, que l'État, quand il ne sort pas de son rôle, est un producteur, qu'il est même, pour certaines tâches, très malaisé, parfois impossible de remplacer¹.

LES PROFESSIONS AUXILIAIRES : LES DOMESTIQUES. — Les professions auxiliaires, comme celle des domestiques adonnés au service de la personne, rentrent dans le même cas que les précédentes au point de vue de la productivité. Dans la mesure raisonnable, les domestiques sont incontestablement producteurs. La cuisinière et la femme de chambre qui épargnent à un commerçant, à un médecin, à un savant, à un artiste, le temps qu'ils devraient consacrer à divers soins de ménage, le valet de chambre même qui, par son activité, rend la demeure confortable et élégante, sont des travailleurs productifs, au même titre que le garçon épicier ou boucher, que la couturière ou la blanchisseuse, et que l'ouvrier tapissier ou le frotteur à la journée. Ils satisfont d'abord à un besoin humain incontestable ; en outre, ils sont un des rouages de la division du travail dans une société aisée et prospère. Nous renvoyons au chapitre qui traite du luxe, pour se rendre compte de l'influence que peuvent avoir, sur l'allure de la production sociale, l'embellissement et la largeur de vie des classes moyennes ou élevées.

Nous avons parlé ailleurs² du présent, du passé et de l'avenir de la profession de domestique, au point de vue de ceux qui l'ont embrassée. Le nombre des domestiques-femmes tend en général à augmenter et celui des domestiques-hommes a

¹ Voir, à ce sujet, notre ouvrage *L'État moderne et ses Fonctions*, 2^e édition, 1894. On peut consulter aussi notre *Traité de la Science des Finances*, 5^e édition, tome I^{er}, pages 18 à 110.

² Voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions*, 3^e édition, pages 288-289, et 521-522 ; voir aussi notre ouvrage sur *Le Travail des Femmes au XIX^e Siècle*.

plutôt une tendance à se restreindre, ou du moins à ne pas conserver une proportion aussi forte avec le revenu de ceux qui les emploient. En principe, les domestiques sont des travailleurs productifs ; dans la pratique il y a, toutefois, surtout pour les domestiques-hommes beaucoup d'abus et de gaspillage ou d'inutilisation de forces, quoique ces excès soient moindres que dans le passé et que dans les pays orientaux¹.

Le progrès des installations mécaniques et celui aussi des mœurs tendront à réduire graduellement ce nombre exubérant de gens, surtout d'hommes, attachés d'une façon permanente au service d'autres personnes. Les gens sages, si riches soient-ils, en arrivent déjà à considérer comme un embarras un trop grand nombre de serviteurs.

DE LA PROPORTION ET DE L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIVERSES PROFESSIONS HUMAINES. — Pour tous les métiers dont nous venons de parler, commerçants, transporteurs, fonctionnaires publics, hommes adonnés aux professions libérales, domestiques et gens rendant des services personnels, il ne faut pas perdre de vue cette observation capitale : en principe, ils sont productifs, parce qu'il y a une explication économique de leur rôle et une raison d'intérêt social à leur tâche. Mais il se pose, quand il s'agit d'eux, une question de proportion de leur nombre à la fonction sociale dont ils sont chargés et à l'ensemble de la population. C'est ce qui distingue ces professions de la profession manufacturière et plus encore de la profession agricole.

Tout nouvel ouvrier ajouté au travail des champs produira une utilité quelconque ; tout nouveau coup de pioche et de charrue, toute nouvelle main-d'œuvre pour le sarclage d'une pièce de céréales ou d'une vigne augmentera, dans une proportion variable sans doute, mais dans une certaine proportion,

¹ Adam Smith a parfaitement démontré comment, chez les peuples primitifs et non-commerçants, la plus grande part des revenus des gens riches est employée à entretenir un nombre désordonné de subalternes ou de serviteurs à demi oisifs (voir, notamment, le chapitre IV du livre III de la *Richesses des Nations*), pages 168 et suivantes du tome II de l'édition Joseph Garnier.

la productivité du champ et l'abondance des objets utiles à l'homme.

On n'en peut dire autant de toute nouvelle place de sous-préfet, ou d'employé de bureau, ou d'une façon générale de tout fonctionnaire public, de tout avocat, de tout médecin, de tout domestique, pas même de tout commerçant, qui vient apporter une unité nouvelle au groupe, souvent très nombreux, parfois exubérant, des gens de sa catégorie.

La distinction entre les fonctions du travailleur de l'agriculture et du travailleur de l'industrie, d'une part, et les fonctions soit directrices, soit auxiliaires, des autres professions que nous avons énumérées, c'est que la tâche du premier est indéfinie : l'humanité ne produira jamais trop soit de denrées comestibles, soit d'objets manufacturés pour les besoins si divers de l'homme. Au contraire, la tâche de personnes telles que les commerçants, les fonctionnaires et les gens des professions libérales, qui ne font que répartir les produits ou en surveiller, diriger et seconder indirectement la production, est une tâche plus limitée, plus circonscrite et pour laquelle il peut y avoir beaucoup trop de rouages.

Le nombre des directeurs, des surveillants, des auxiliaires, en un mot des producteurs indirects, doit avoir un certain rapport et garder une proportion modeste avec le nombre des travailleurs de l'agriculture et des usines.

La première école des économistes français, celle des physiocrates au dernier siècle, ne voulait reconnaître de travail vraiment productif que celui de la terre, qui fournit les matériaux que les autres professions mettent en œuvre. Il y avait là de l'exagération ; cependant, sous une forme trop absolue, il se cachait dans cette doctrine un grain de vérité.

Il faut, en effet, toujours se rappeler que les travaux de la terre, c'est-à-dire de l'exploitation du sol et du sous-sol, étant les premiers dans toute la série de la production et fournissant la matière première de tous les autres, déterminent en quelque sorte l'ampleur que pourront prendre tous les travaux qui viendront après ; de même que, dans une usine,

les travaux des fileurs déterminent et limitent l'extension des travaux des tisseurs, des teinturiers, foulonniers, apprêteurs.

Ainsi, tous les progrès des industries diverses qui sont superposés à la production agricole pourraient accroître les agréments et les distractions de l'humanité, mais ils ne sauraient changer notablement la condition de celle-ci que dans le cas où l'agriculture elle-même multiplierait ses produits.

Il y a donc un certain fondement dans l'opinion ancienne qui accordait à l'agriculture une sorte de primauté sur les autres arts. Les vieilles sociétés pourront s'en apercevoir, dans un siècle ou deux, le jour où, le monde étant beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est aujourd'hui, les contrées neuves de l'Amérique, de l'Océanie et de l'Afrique, ne pourront plus fournir aux contrées vieilles d'aussi forts approvisionnements de denrées alimentaires et de matières premières¹.

LA TENDANCE DES PEUPLES MOUS : COMPARAISON DU NOMBRE DES FONCTIONNAIRES ET DES COMMERÇANTS EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. — Nous avons dit que la tendance des peuples mous est de s'encombrer de commerçants au détail, c'est aussi de multiplier les fonctionnaires, les gens adonnés aux professions libérales ou aux services personnels. Le principe de la moindre action ou de l'économie des forces devrait être en ces emplois exactement observé : il ne l'est jamais complètement, et il l'est en outre, d'une façon très inégale, suivant les temps, les pays, les races. Sans doute, il peut y avoir des abus et du gaspillage de forces dans les autres métiers, dans la très petite agriculture, par exemple, surtout dans les très petites fermes, comme celles de l'Irlande ou de la *Terra di Lavoro* en Italie ; mais les progrès de la richesse et l'organisation moderne, là où celle-ci n'est pas entravée, comme en Irlande, par une opposition politique, tendent à réduire cet excès de rouages et à ramener graduellement la culture, comme l'industrie, à l'application judicieuse du principe de la moindre action.

¹ Nous écrivons ces lignes sous la réserve de très grands progrès dans la technique agricole, lesquels sont très probables avec le temps (voir plus loin le chapitre consacré à la *Rente de la Terre*).

Le danger du gaspillage et de l'inutilisation des forces est beaucoup plus grand pour les professions libérales et les fonctions publiques. Plus un peuple est porté au dilettantisme et au raffinement de l'esprit, plus il a tendance à tomber dans ce vice. L'économiste allemand Roscher avait déjà fait remarquer que les fonctions publiques et les professions libérales occupaient une plus forte partie de la population en France qu'en Allemagne. Pour une période plus récente, nous sommes arrivés à une démonstration très frappante de cette vérité.

Dans une étude qu'a publiée *l'Économiste Français*¹, sur la *Répartition de la population par professions en Allemagne et en France*, nous constatons, avec le *Statistisches Jahrbuch* pour l'année 1884 et le document intitulé *Résultat statistique du dénombrement de 1881* en France, qu'il y avait en Allemagne 579,000 fonctionnaires et membres des professions libérales, chez nous 689,000, soit près de 20 pour 100 de plus, quoique la population allemande fût alors de 45 millions d'âmes et que la population française atteignit seulement 37,622,000 âmes. Avec les membres des familles, cette catégorie représentait en France 1,680,700 âmes et en Allemagne 1,585,000 seulement. Le commerce de détail chez nous comprenait, avec les femmes et les enfants, 1,895,000 habitants; en Allemagne, malgré la supériorité de population et quoique les familles y soient plus nombreuses, seulement 1,806,000. Les hôteliers, cafetiers, logeurs et cabaretiers avec leurs familles, atteignaient en France le chiffre de 1,164,590 individus et en Allemagne seulement 756,647.

Sans soutenir que tous ces chiffres soient strictement comparables, il est incontestable que l'appareil productif est plus surchargé en France qu'en Allemagne, de gens qui remplissent simplement des fonctions directrices ou auxiliaires. La déperdition et l'inutilisation des forces sont plus grandes chez nous que chez nos voisins.

Une conséquence pratique de ces réflexions, c'est que les

¹ Voir le numéro de ce journal, du 5 juillet 1884.

peuples qui, par un mauvais système d'éducation, par l'appât de bourses trop nombreuses ou d'encouragements artificiels, attirent vers les professions soit commerciales, soit libérales, ou vers les fonctions publiques, un nombre croissant d'habitants des campagnes ou d'ouvriers de métiers, agissent contre leurs intérêts permanents. Ils ressemblent à une armée où l'on développerait avec exagération l'état-major et les corps auxiliaires aux dépens de la masse des combattants. Ils détruisent ainsi à leur grand détriment l'équilibre qui doit exister entre les différentes occupations humaines, et en multipliant abusivement, aux dépens de l'effectif des travailleurs directement productifs, le nombre des travailleurs indirectement productifs qui n'offrent, d'ailleurs, cette productivité indirecte qu'à la condition d'être en quantité limitée, ils portent une vive atteinte à la force durable de la nation¹.

¹ Sur les défauts de l'instruction et de l'éducation chez les peuples modernes, notamment en France, nous renvoyons à notre ouvrage : *L'État moderne et ses Fonctions* (2^e édition, 1891), livre V, chapitre III, pages 259 à 287.

CHAPITRE IV

LE CAPITAL. — LA NATURE ET LA GENÈSE DU CAPITAL

Le capital. Aspects divers du capital. Les capitaux de jouissance et les capitaux d'industrie.

Les capitaux au point de vue privé et les capitaux au point de vue général, national ou universel. Erreur de Mac Leod. Inexactitudes de beaucoup de statistiques sur la fortune d'une nation.

Nature réelle du capital. Les quatre formes du capital : les approvisionnements de subsistances, les matières premières, les instruments et les installations. Les deux origines du capital : l'abstinence et l'esprit d'invention ou de combinaison.

Les capitaux par nature et les capitaux par destination.

Le temps est un des éléments essentiels du capital.

Théorie que le capital n'a pu avoir son origine qu'à l'esclavage. Réfutation de cette théorie.

Conditions de la formation du capital.

La permanence et la reconstitution des capitaux.

Productivité du capital. La productivité de certains capitaux sous la forme d'installations est indépendante de tout nouveau travail humain. La productivité est l'attribut caractéristique du capital.

Façon dont se forme le capital dans les sociétés modernes : l'épargne et le placement. L'épargne, au sens économique, consiste surtout dans une direction utile donnée à la consommation et à la production.

LE CAPITAL. FORMES DIVERSES ET ASPECTS DIVERS DU CAPITAL. LES CAPITAUX DE JOUISSANCE ET LES CAPITAUX D'INDUSTRIE. — Le troisième agent de la production, c'est ce que l'on appelle, dans la langue des affaires aussi bien que dans la langue scientifique habituelle, « le capital », ce que les physiocrates, se rencontrant avec le langage vulgaire dans certaines couches de la population, ont nommé « les avances ».

Il n'est pas de facteur plus important de la civilisation et plus caractéristique de ses progrès. Il n'en est pas non plus au sujet duquel on ait plus disserté, subtilisé, quintessencié.

Toutes sortes de systèmes ingénieux ont éclos récemment

sur le capital et y font honneur à la subtilité d'entendement de leurs auteurs, Jevons en Angleterre, en Autriche-Hongrie MM. Carl Menger¹ et surtout de Boehm-Bawerk². Toutes les distinctions et toutes les dissections de l'idée de capital auxquelles on s'est ainsi livré forment un des chapitres les plus intéressants des curiosités de la science économique actuelle, sans qu'on puisse dire, cependant, que l'intelligence des phénomènes pratiques y ait proportionnellement gagné.

On peut considérer le capital à une quantité de points de vue différents : on peut examiner sa nature, son rôle, sa formation contemporaine dans les sociétés actuelles, et on peut essayer de remonter à sa genèse, en tâchant de retrouver le premier embryon de capital et en reconstituant par l'hypothèse ou avec des textes tout le développement du capital humain.

On peut étudier le capital au point de vue universel, ou au point de vue national, ou au point de vue privé.

On peut examiner le capital sous sa forme en quelque sorte idéale et abstraite, celle qui sert à le nombrer et à le transférer

¹ M. Carl Menger, professeur renommé de l'Université de Vienne, doué de beaucoup d'ingéniosité d'esprit, n'emploie pas le mot de capital dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftlehre* (Principes d'économie politique). Il distingue les biens ou richesses (on a vu plus haut, page 99, que le mot de richesse, à notre avis, est préférable à celui de biens) en différents ordres ou degrés : les biens qui sont susceptibles d'être consommés sans préparation, le pain, un vêtement, un fruit, une maison, un livre, ce sont, d'après l'auteur, les biens du premier ordre ou premier degré, d'autres biens, tels que la farine, tels qu'un four, tels qu'une pierre à meule, une roue de moulin, etc., ne satisfaisant que médiatement aux besoins humains, sont des biens de deuxième, troisième, quatrième ordre ou degré, suivant l'éloignement où ils se trouvent du besoin auquel ils satisfont par une opération intermédiaire. Ce seraient ces biens de deuxième, troisième, quatrième ordre, etc., qui seraient des capitaux. L'auteur et toute son école ont tiré des aperçus curieux et quelques remarques pratiques de toute cette classification ; mais le mot capital mérite d'être conservé.

² M. de Boehm-Bawerk, professeur à l'Université d'Innsbruck, dans ses deux ouvrages : *Positive Theorie des Capitals*, qui fait partie d'un autre plus étendu, *Kapital und Kapitalzins* « Théorie positive du Capital » et « Le Capital et l'Intérêt », a analysé avec beaucoup de finesse, sinon peut-être sans un certain esprit exclusif, l'idée de capital. Ses ouvrages, qui ne sont pas exempts de quelque scolastique, ont fait une grande impression, notamment aux États-Unis, où il est constamment cité.

dans les opérations de banque, dans la pure comptabilité, et le capital sous sa forme concrète et positive, à savoir dans les objets matériels qui le constituent et dont la forme abstraite n'est en quelque sorte que la représentation.

En se plaçant dans la société actuelle et au point de vue purement privé, on entend par capital toute richesse, quelle qu'en soit la forme, qui donne un revenu ou qui est, du moins, destinée à en donner un. On établit ainsi une antithèse entre les capitaux et les revenus. Le mot même de capital, ramené à son étymologie métaphorique, *caput*, c'est-à-dire la source d'où découle une utilité permanente, en quelque sorte inépuisable, tellement elle se renouvelle, confirme cette interprétation.

Il est, cependant, certaines richesses ne donnant pas de revenu, mais ayant une grande durée, survivant à la consommation immédiate, ne se consommant que partiellement ou même susceptibles de se prolonger quasi indéfiniment, par rapport à l'existence bornée de l'homme, et que l'on assimile aux capitaux : par exemple les meubles durables, les bijoux, les diamants, les collections de tableaux et les objets d'art, même la cave très abondamment pourvue en vins fins d'une personne riche.

On a souvent nommé avec raison ces objets des capitaux de jouissance, *Gebrauchs Capitalien*, comme dit Roscher, par opposition aux capitaux directement productifs ou capitaux d'industrie.

Il est certain que si l'on compare deux personnes, pour se faire une idée de leur fortune, il ne faut pas tenir compte seulement de leurs terres, de leurs maisons, de leurs actions ou obligations, mais encore de leur mobilier, de leur argenterie, des galeries de tableaux, ou des collections d'objets d'art, des bijoux, que l'une d'elles ou que chacune peut avoir. Le cas n'est pas rare où, grâce à ces capitaux de jouissance, telle personne est moitié plus riche ou deux fois plus riche que telle autre qui possède tout autant que la première de richesses rapportant un revenu.

Ce qui est vrai d'un simple particulier l'est aussi, à ce point de vue, d'une nation. Les peuples de l'Europe ont une supériorité de richesse considérable relativement aux pays neufs dans les objets d'art que les premiers possèdent et dont les seconds sont dénués. Comme on le verra plus loin, ce sont là des capitaux, même pour la nation.

Il se trouve ainsi, au sens vulgaire, deux sortes de capitaux : ceux qui donnent ou peuvent donner un revenu ; ceux qui, sans donner un revenu, sont d'une consommation tellement lente par rapport à la vie de l'homme, qu'ils doivent être considérés comme survivant à l'usage quotidien, comme durant parfois plus que leur propriétaire ou même que toute une série de générations humaines ; les premiers sont les capitaux directement productifs ; les seconds, sans être toujours dépourvus, au sens exact, de productivité, n'ont pas aussi nettement le pouvoir d'enfanter de nouvelles richesses et sont plutôt des capitaux de jouissance.

Le mot de capital ou plutôt de capitaux est pris très fréquemment dans une acception plus étroite et plus technique. Opposé aux richesses immobilisées et difficilement réalisables, il signifie parfois dans le langage des affaires l'ensemble des valeurs qui consistent en droits, en créances, susceptibles d'être à chaque instant ou à bref délai transformées en espèces. L'indétermination en quelque sorte, la non-incorporation, est le caractère de cette partie du capital par excellence, celui que l'on peut à chaque moment transférer d'une personne à une autre, d'un emploi à un autre, d'une place à une autre. Il ne faut pas, néanmoins, que cette forme en quelque sorte éthérée du capital en fasse perdre de vue la nature réelle : les capitaux de cette nature qui sont des droits abstraits sur une portion, évaluée en monnaie, de l'actif social, correspondent à des objets parfaitement réels et concrets, comme on le verra plus loin.

LES CAPITAUX AU POINT DE VUE PRIVÉ, ET LES CAPITAUX AU POINT DE VUE GÉNÉRAL, NATIONAL OU UNIVERSEL. ERREUR DE MAC LEOD. INEXACTITUDES DE BEAUCOUP DE STATISTIQUES SUR LA FORTUNE D'UNE

NATION. — Il faut distinguer les capitaux individuels, en quelque sorte subjectifs, et les capitaux au point de vue de la nation ou même au point de vue universel. Bien des choses sont des capitaux pour leur propriétaire, c'est-à-dire des richesses produisant un revenu, ou susceptibles d'en produire un, et ne sont pas des capitaux au point de vue national, encore moins au point de vue du genre humain tout entier.

Ainsi un titre de la dette publique est un capital au point de vue de la personne qui le possède, de même une hypothèque, une créance, un billet à ordre; ce ne sont nullement là des capitaux au point de vue national. Ces droits sont simplement des assignations sur l'avoir d'autrui qui se trouve diminué d'autant. Les titres de la dette publique ne sont nullement un capital au point de vue national, parce si une partie de la nation, les rentiers, sont ainsi constitués créanciers, d'un autre côté l'ensemble de la nation, tous les contribuables, sont constitués débiteurs de sommes strictement équivalentes. Les arrérages à payer pour les intérêts de la dette publique sont des assignations sur le revenu de l'ensemble des habitants du pays, lesquels perdent la disposition de tout ce qui leur est enlevé pour payer les rentiers. Bien plus, l'ensemble des habitants du pays perd même un peu plus que les rentiers ne reçoivent, puisqu'il se joint toujours à ces perceptions et à ces paiements certains frais de manipulation. Ainsi, quoique les titres de la dette publique soient un capital pour ceux qui les possèdent, ils ne constituent, en aucun cas, un capital national; ils forment même une charge nationale.

De même pour les hypothèques, pour les obligations chirographaires, pour les créances de toute nature. L'hypothèque qu'a Pierre sur la terre ou la maison de Paul est bien un capital pour Pierre; mais ce n'est pas un capital pour la nation; car l'avoir de Paul est diminué de tout le montant de l'hypothèque de Pierre. L'obligation hypothécaire du Crédit Foncier est un capital pour son possesseur; mais ce n'est nullement un capital pour le pays; car ce titre est simplement la représentation du droit du Crédit Foncier sur une fraction, évaluée

en monnaie, du produit d'une terre ou d'une maison et, quand l'époque du remboursement sera arrivée, de la valeur même de cette maison ou de cette terre.

Il en est encore ainsi des billets à ordre ou des lettres de change, des effets de commerce en un mot qui remplissent le portefeuille d'un banquier : en supposant que ces billets soient bons, c'est-à-dire que leurs débiteurs soient solvables et loyaux, ils constituent un capital pour le banquier, le meilleur même des capitaux, le plus facilement recouvrable et disponible ; mais ils ne constituent nullement un capital pour la nation ; ils sont simplement une assignation sur la richesse concrète des débiteurs de ces billets, à savoir sur les fils ou les étoffes de laine ou de coton, sur les produits métallurgiques, les approvisionnements de charbon, etc., que détiennent les manufacturiers ou les commerçants qui doivent payer à l'échéance lesdits billets.

Il en est ainsi de tous les droits abstraits et de la généralité des valeurs mobilières qui sont seulement les titres représentatifs d'une richesse concrète : ce sont là des assignations, ayant différents caractères juridiques, sur des richesses positives, lesquelles ont les formes les plus variées : terres, maisons, mines, fabriques, produits manufacturés, etc. Alors même que l'assignation n'est pas précise sur tel ou tel objet, comme par exemple quand il s'agit d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, elle n'en existe pas moins *in globo* et sans spécialisation, puisque tout l'avoir d'un débiteur en répond, et que c'est avec cet avoir, avec les rentrées qui représentent les ventes successives de ses produits, qu'il pense s'acquitter.

Certains économistes, M. Mac Leod par exemple, ont voulu soutenir que les droits abstraits sont eux-mêmes des capitaux ; nous reparlerons de cette théorie à propos du crédit ; disons, dès maintenant, que, quelles que soient l'ingéniosité d'esprit et l'érudition qu'on ait mises à la soutenir, elle est contraire à tout bon sens. Si j'ai une créance de 100,000 francs sur mon voisin, ces 100,000 francs accroissent mon avoir,

mais l'avoir de mon voisin, le débiteur, en est diminué d'autant. Si on compte, en même temps, tout l'actif de celui-ci, sans déduction, et qu'on y ajoute ma créance de 100,000 francs, on fait double emploi.

Le public, notamment les statisticiens, perdent souvent de vue cette distinction entre les capitaux pour une personne et les capitaux pour une nation. Il en résulte qu'en général on évalue bien au delà de la stricte vérité l'importance des richesses d'un pays. On ne fait pas attention que la même richesse ou le même capital se présente parfois, suivant l'aspect où on le considère, sous des formes diverses, et l'on prend chacune de ces formes comme étant un capital propre, quoique toutes ensemble ne soient que différents aspects d'un même et seul capital.

Tous ceux qui se mettent à calculer l'ensemble des capitaux immobiliers d'un pays, et qui y ajoutent la somme des valeurs mobilières se cotant à la Bourse tombent dans une erreur de ce genre, puisque les valeurs mobilières ne sont que les titres représentatifs de choses concrètes, déjà comptées à part, à savoir des terres, des maisons, des usines, des mines, des fonds de commerce, ou bien des assignations sur ces richesses, sous la forme d'obligations, de lettres de change, de billets à ordre, d'ouvertures de crédit, etc.

Bien plus, ce ne sont pas seulement des doubles emplois, ce sont des triples, des quadruples emplois, qu'accumulent, sans s'en rendre compte, beaucoup de statisticiens dans leurs calculs sur le montant total des capitaux d'un pays. Voici, par exemple, une obligation hypothécaire du Crédit Foncier ; elle n'est pas, en elle-même, un capital au point de vue national, on vient de le voir, puisqu'elle n'est qu'une assignation sur le revenu et sur la valeur d'une terre ou d'une maison. On fait donc double emploi quand on compte dans la richesse nationale à la fois cette terre ou cette maison et cette obligation foncière. D'un autre côté, cette obligation peut être la propriété d'une Compagnie d'assurances sur l'incendie, je suppose, qui y a placé son capital ; or, un statisticien léger

comptera aussi dans la richesse nationale la valeur de l'action d'assurances, sans réfléchir que cette valeur consiste pour partie dans l'obligation hypothécaire du Crédit Foncier dont je viens de parler, et voilà le même capital qui est ainsi compté trois fois. D'autre part, il est possible qu'un grand établissement de crédit, le *Crédit Lyonnais* par exemple, ce qui s'est rencontré dans ces dernières années, ait placé une partie de son capital propre en actions de Compagnies d'assurances; le statisticien étourdi n'y prendra garde et ajoutera la valeur de l'action du *Crédit Lyonnais* à toutes les valeurs précédentes, de sorte que le même capital sera compté quatre fois, une première fois comme terre, une deuxième fois comme obligation foncière, une troisième fois comme action de la Compagnie d'assurances qui possède cette obligation foncière, une quatrième fois comme action du *Crédit Lyonnais* qui possède cette action de la Compagnie d'assurances. On pourrait trouver des exemples où un même capital est compté un plus grand nombre de fois encore. Les statisticiens peu réfléchis se livrent ainsi à une véritable multiplication fictive des capitaux, en comptant toutes leurs images, sans tenir compte que ce ne sont que des images, de même que ferait un observateur qui, se trouvant dans un café orné d'une multitude de glaces se reflétant les unes les autres, compterait comme autant de personnes distinctes toutes les images d'une même personne qui apparaîtraient dans ce grand nombre de miroirs.

Beaucoup d'autres biens sont des capitaux au point de vue subjectif ou personnel et ne le sont pas au point de vue objectif ou national, et moins encore au point de vue universel. Ainsi, les clientèles des fonds de commerce, lesquels sont susceptibles d'achats et de vente, comme de la production d'un revenu; certains fonds de commerce très achalandés, une parfumerie, une chocolaterie, peuvent valoir des centaines de mille francs ou même des millions; il en est de même des marques de fabrique, de même encore des brevets d'invention. On peut les céder soit moyennant une somme fixe payable immédiatement, soit moyennant une annuité

comprenant l'intérêt et l'amortissement, soit pour une redevance tantôt fixe, tantôt variable et proportionnelle au débit de la marchandise ou au produit net, soit suivant d'autres combinaisons encore. Ce sont bien là des capitaux personnels; parfois même, mais plus rarement, ce peuvent être des capitaux nationaux, en ce sens que telle marque de fabrique très connue dans le monde, la marque de la maison Boissier par exemple ou de la maison Marquis, pour les bonbons ou les chocolats, peut avoir une valeur même dans d'autres pays que la France. Les propriétaires de ces marques pourraient sans doute, s'ils le désiraient, vendre ou céder moyennant une redevance, indépendamment du prix à eux payé pour chaque objet en particulier, le droit d'être leur représentant exclusif dans telle ou telle contrée. Ainsi, la marque de fabrique, ou la clientèle, quand elle arrive à cette renommée internationale, peut être non seulement un capital pour une personne déterminée, mais même un capital pour le pays de son origine. Les droits d'auteur pour les écrivains de tout à fait premier ordre et d'universelle réputation sont dans ce cas. Ce n'est là, cependant, que l'exception. En général, tous ces avantages dont nous venons de parler ne sont que des capitaux personnels et non des capitaux nationaux; en tout cas, ils ne sont pas des capitaux universels pour le genre humain tout entier.

Certains autres droits sont manifestement des capitaux tout personnels: ainsi les offices ministériels qui ont été constitués en nombre limité et à titre exclusif par les lois de certains pays et qui sont susceptibles de vente et d'achat: en France, par exemple, les offices de notaire, d'agent de change, d'avoué, d'huissier, etc. On ne peut nier que la propriété de ces offices ne constitue des capitaux personnels; certains à Paris valent des sommes énormes et donnent lieu à des transactions fréquentes, les charges d'agent de change s'y cédant couramment pour deux millions et celles de notaire pour huit cent mille francs à un million. Mais il est clair, d'autre part, que ce ne sont pas là des capitaux pour la nation; la valeur de ces

charges vient de ce qu'elles sont constituées en privilèges, que le public ne peut pas s'adresser pour cette catégorie de services à qui lui plait, et qu'il paie des droits beaucoup plus élevés, notamment pour les services des notaires, que ceux qu'il eût dû payer sous un régime différent. Autant vaudrait dire que les droits féodaux, quand ils existaient, constituaient des capitaux non seulement pour ceux qui en jouissaient, mais pour la nation tout entière. Or, si l'obligation, par exemple, pour tous, d'aller faire moudre leur blé au « moulin banal » appartenant au seigneur constituait une richesse, mettons même un capital pour le seigneur, il eût été absurde de voir dans cette entrave une richesse ou un capital pour la nation.

Il serait, d'ailleurs, plus juste d'appeler ces différents droits, qui sont constitués par la loi à titre de privilèges, des richesses privées, plutôt que des capitaux même privés.

Si certaines choses sont des capitaux pour un particulier, comme les créances, les marques de fabrique, etc., sans être en général des capitaux pour la nation et encore moins pour l'ensemble du genre humain, il existe, d'autre part, une catégorie importante de richesses qui sont des capitaux pour la nation, sans l'être pour les particuliers. Il s'agit de tout le domaine national, et en particulier de cette partie si vaste et si rapidement croissante du domaine public qui consiste en outillage d'utilité générale livré gratuitement à la disposition de tous. Nous renvoyons à notre *Traité de la Science des Finances*¹ et à notre *État moderne et ses Fonctions*², pour l'exposé du développement de cette branche si importante du capital, le capital collectif. Une partie du domaine de l'État consiste en biens analogues à ceux des particuliers et n'en différant guère que par les dimensions ou l'affectation, ainsi des forêts, des constructions de tout ordre, palais, bâtiments servant aux administrations, écoles, églises, etc. Cette partie

¹ Voir notre *Traité de la Science des Finances*, 5^e édition, tome 1^{er}, pages 28 à 93.

² Voir notre *État moderne et ses Fonctions*, 2^e édition, pages 130 à 241.

a été à diverses reprises inventoriée¹. Mais une autre fraction et la plus importante du domaine public constitue un capital très réel, qui demeure en quelque sorte oublié parce que l'Etat n'en fait pas payer la jouissance, ce qu'il lui serait, d'ailleurs, loisible de faire : les routes, les canaux, les installations des ports, les promenades publiques, les musées, les églises et bien d'autres organisations sont dans ce cas. On ne peut refuser à ce domaine public le caractère de capital ; on y retrouve même les deux natures de capitaux que nous avons indiquées plus haut : les capitaux directement productifs, comme les routes et chemins, les canaux et les installations de ports, en supposant que tous ces travaux aient été bien combinés, et, d'autre part, les capitaux de jouissance tels que promenades publiques, parcs, musées, etc. Ce capital, dont la jouissance est collective, devient très important dans une vieille et riche civilisation.

NATURE RÉELLE DU CAPITAL. LES QUATRE FORMES DU CAPITAL : LES APPROVISIONNEMENTS DE SUBSISTANCES, LES MATIÈRES PREMIÈRES, LES INSTRUMENTS ET LES INSTALLATIONS. LES DEUX ORIGINES DU CAPITAL : L'ABSTINENCE ET L'ESPRIT D'INVENTION OU DE COMBINAISON. LES CAPITAUX PAR NATURE ET LES CAPITAUX PAR DESTINATION. — Nous avons jusqu'ici parlé des formes diverses du capital et des aspects sociaux qu'il présente. Il convient d'en étudier la nature réelle. Pour y réussir, il est nécessaire de dépouiller la complexité des sociétés présentes et de remonter, par la pensée, aux sociétés primitives.

Le capital a été et reste le plus grand agent du progrès humain.

Sans le capital, l'humanité serait demeurée éternellement adonnée à la chasse, à la pêche et à la cueillette² des productions

¹ On trouvera ces inventaires dans notre *Traité de la Science des Finances*, tome I^{er}, pages 30 à 32.

² Le quatrième de ce que les socialistes (voir notamment Considérant) ont appelé les droits primitifs, à savoir celui de pâture, suppose déjà une phase plus avancée du développement humain, et une certaine capitalisation, sous la forme de bétail approprié et apprivoisé ou enfermé dans des clôtures.

spontanées du sol, état que l'imagination des poètes a décrit comme l'âge d'or et qui fut celui de l'extrême et générale misère, de la complète et inquiète dépendance des accidents naturels. Ces trois occupations primitives sont les seules qui fournissent à l'homme des produits immédiats, qu'il puisse consommer sans délai ; mais ces produits sont incertains, inégaux et limités.

Pour se rendre indépendant de la cueillette, de la chasse et de la pêche, pour se constituer des ressources plus régulières et plus abondantes, l'homme a dû faire des approvisionnements et créer des outils. Approvisionnements et outils sont les deux formes primitives du capital ; ils en sont encore les formes essentielles, habituelles et les mieux connues.

Comment le capital a-t-il pu se constituer et se développer ? Par la prévoyance et l'esprit d'invention, par la mise en réserve d'objets dépassant les besoins immédiats ou par la réduction des besoins immédiats au-dessous des moyens actuels de les satisfaire, de façon à créer des réserves pour les besoins futurs ; d'un autre côté, par l'application du travail, non pas à un objet destiné à être consommé immédiatement, mais à un objet propre à faciliter la production ultérieure. On a dit avec raison, quoique dans un sens trop étendu, que « *les capitaux sont des produits intermédiaires qui servent à acquérir plus facilement les produits définitifs* ». Cette définition, toutefois, n'est vraie que pour deux des formes des capitaux : *les instruments et les installations* ; elle ne l'est pas, en général, des deux autres : *les approvisionnements de subsistances et les matières premières*.

Parmi ces quatre formes de capitaux, deux sont des capitaux par nature, c'est-à-dire ne peuvent pas servir directement aux besoins de l'homme, ce sont les instruments et les installations. Les deux autres formes de capitaux, les approvisionnements de subsistances et les matières premières, ne sont, en général, des capitaux que par destination, c'est-à-dire qu'elles peuvent être consommées directement par l'homme et qu'elles ne deviennent des capitaux que quand l'homme s'en sert pour une production ultérieure.

Ainsi, d'une part, l'abstinence qui permet les réserves, d'autre part, un surcroît d'effort au delà de ce qui est nécessaire à la satisfaction des besoins actuels, et une certaine ingéniosité d'esprit qui devine des moyens d'alléger la tâche future, ce que nous appelons à ses degrés très divers, l'esprit de combinaison ou d'invention, voilà les sources du capital.

Approvisionnement et outils ou instruments, ces deux formes essentielles du capital, se retrouvent aussi loin que l'on peut plonger dans l'histoire des âges. Il serait superflu de rechercher laquelle de ces deux formes du capital est la plus ancienne. Il est probable qu'elles se sont développées simultanément, d'amples approvisionnements ou réserves étant, toutefois, nécessaires pour la constitution d'instruments puissants ; mais c'est par des instruments très simples qu'a débuté l'humanité.

On a remarqué que les diverses périodes de la civilisation sont caractérisées par la nature de leurs outils. Ainsi l'on dit : l'âge de la pierre polie, pour désigner cet état tout à fait barbare où l'homme n'avait pour instruments que des pierres de silex grossièrement taillées ; puis vient l'âge de bronze, l'âge de fer, où le plus utile et le plus répandu des métaux met au service de l'humanité sa force et sa souplesse ; arrive ensuite l'âge des machines, qui sont des instruments plus compliqués que meut tantôt la main ou le pied de l'homme¹, tantôt la force des animaux, plus tard soit le vent, soit l'eau, et à un degré ultérieur du développement humain, la vapeur, le gaz, l'électricité, etc. On commence à distinguer les périodes de la civilisation plus nouvelle par la principale force naturelle que chacune de ces périodes a captée et rendue la servante de l'homme : ainsi l'on dit l'âge de la vapeur pour la partie écoulée de ce

¹ On a parfois voulu distinguer l'outil de la machine, en disant que le premier était mû directement par l'homme, tandis que la seconde l'était soit par un animal, soit par une force naturelle, vent, vapeur, gaz, électricité, etc. Mais cette distinction ne paraît pas s'appliquer à tous les cas ; ainsi, la machine à coudre est bien mue, en général, par l'ouvrière, et la langue vulgaire, qui paraît justifiée, ne lui enlève pas l'appellation de machine ; de même pour la machine à écrire.

siècle, et l'on se met à parler de l'âge de l'électricité pour désigner celui où nous allons entrer. Ces captations successives des forces naturelles proviennent des progrès de la science, de l'esprit de découverte et d'invention¹, et elles exigent pour être efficaces la constitution de nouveaux capitaux, c'est-à-dire de nouvelles installations, de nouveaux instruments ou de nouvelles machines.

Si les approvisionnements sont dus à la seule abstinence ou prévoyance, les outils, instruments ou machines et installations n'ont pu naître que par l'alliance de la prévoyance et de l'esprit de combinaison ou d'invention. Il a fallu un effort de l'esprit humain et de la volonté humaine pour arracher l'homme soit à l'inertie, soit à la simple satisfaction des besoins présents, pour lui donner le souci de l'avenir et lui faire faire des efforts en vue d'aider à la satisfaction, non pas de ses besoins immédiats, mais de ses besoins lointains.

Quand on dit que l'épargne est seule productive du capital, on exagère. L'épargne joue un grand rôle, le principal, puisqu'elle crée les approvisionnements qui permettent à l'homme d'entreprendre des travaux de longue haleine ; mais l'invention ou la combinaison ne joue guère un moindre rôle. A l'heure actuelle encore, une des fonctions les plus importantes de l'épargnant, c'est, sinon d'inventer, du moins de combiner et de se rendre compte des mérites respectifs des inventions, pour aider les bonnes et négliger les mauvaises, pour coopérer par exemple à la construction du canal de Suez et se refuser aux projets tentés peu de temps après pour la construction, dans des conditions impraticables, du canal de Panama.

ORIGINE DU CAPITAL. LE TEMPS EST UN DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU CAPITAL. — Essayons de restituer par la pensée l'origine du capital dans une tribu de peuple pêcheur. Un de ces sauvages, plus observateur que les autres, a constaté qu'un tronc d'arbre flotte sur l'eau et peut même supporter un corps sans se submerger et que, si le tronc d'arbre est creux, il

¹ Nous avons indiqué plus haut, page 160 (voir la note), la différence entre l'invention et la découverte.

émerge en partie et peut porter un poids plus considérable. Frappé et hanté par cette vision, ce sauvage se met à couper un arbre, à le tailler, à le disposer de façon qu'il puisse s'y asseoir et le diriger. Pour ce travail, il lui faut du temps, et le temps est, en effet, un des éléments principaux du capital¹. Il a été obligé de faire des approvisionnements pour vivre pendant qu'il se livre à cette tâche ; il doit ménager ses subsistances, restreindre son appétit présent, afin de pouvoir aller jusqu'au bout de son œuvre : il y parvient. Il est maître d'un canot, il faut qu'il le pousse à la mer ; il se trouve alors possesseur d'un instrument qui facilitera sa pêche. Cet instrument, c'est du capital ; les approvisionnements qui lui ont permis de consacrer tout son temps à le faire étaient aussi du capital².

Ce capitaliste peut disposer de son outil ou pour pêcher plus commodément et se donner moins de peine, ou pour pêcher davantage et céder, moyennant des compensations, une partie du surcroît de sa pêche aux autres membres de la tribu. Le capital a ces deux avantages entre lesquels le possesseur est libre de choisir et qu'il peut aussi combiner dans des proportions variées : ou bien diminuer la peine prise pour un même résultat, ou avec une même somme de peine procurer des résultats plus grands.

Le bon exemple est contagieux, comme le mauvais ; les sauvages les plus intelligents et les plus actifs du même groupe finissent aussi par se construire des canots. Pour cela, il faut

¹ Nous avons dit, plus haut, que l'économiste anglais Jevons et l'économiste autrichien M. de Boehm-Bawerk, ainsi que tout ce qu'on appelle l'école autrichienne contemporaine, ne veulent voir, dans le capital, d'autre élément que le temps ; l'idée que le temps tient une grande place dans le capital ne peut, d'ailleurs, être revendiquée par aucun économiste récent ; nous-même l'avions soutenue et exposée avant de connaître les ouvrages de Jevons et de Boehm-Bawerk ; bien auparavant, les physiocrates, en désignant le capital sous le nom d'avances, en avaient jeté le germe, et les jésuites, au xviii^e siècle, dans leur défense de l'intérêt du capital, le représentaient comme étant le prix du temps. La théorie qui, dans le capital, considère presque uniquement le temps, sans manquer d'exactitude, est incomplète, comme nous le démontrerons plus loin.

² Voir Francis A. Walker, *Political Economy*, New-York, 1883, pages 63 et 64.

qu'ils fassent violence à leur paresse, et qu'ils réunissent, d'autre part, des approvisionnements afin de pouvoir consacrer pendant un certain temps toute leur force à faire leur canot. Au bout d'une certaine période, la tribu est divisée en deux parties : des hommes intelligents ou prévoyants qui possèdent des canots, ayant eu assez d'énergie de volonté pour en construire ; d'autres hommes moins bien doués qui n'en ont pas. Ceux-ci font naturellement des pêches moins fructueuses que ceux-là ; ils sont moins riches, souvent ils se font les auxiliaires et les subalternes des premiers.

La pêche étant facilitée par le canot, d'autres perfectionnements suivent, tels que le filet à pêcher, le gouvernail, peut-être plus tard la voile. Le capital appelle le capital, il a une merveilleuse puissance reproductrice et stimulatrice. Grâce à ces instruments, quelques membres de la tribu ont maintenant plus de loisirs. Ils peuvent distraire du travail destiné à les alimenter une partie de leur temps et pourvoir à d'autres besoins : se construire des huttes, par exemple, pour se mettre à couvert des intempéries. Ainsi, peu à peu, au sein de la tribu, les esprits les plus avisés et les caractères les mieux trempés émergent au-dessus de la foule, possèdent plus de moyens de production, plus de bien-être. Chaque capital nouveau est non seulement le moyen de se procurer plus de jouissances actuelles, mais permet, en rendant le travail plus productif, d'affecter une partie de ce travail à la création de capitaux nouveaux, c'est-à-dire de nouveaux instruments, de nouveaux approvisionnements, de moyens de progrès.

Une évolution semblable a pu s'accomplir chez une tribu de chasseurs. Un des individus qui la composent a pu remarquer que si, au lieu de poursuivre chaque jour à la chasse les animaux qu'il doit consommer, et de les tuer sans merci, il s'efforçait de les capturer, puis veillait à leur conservation, à leur nourriture, à leur reproduction, il se ferait à lui-même une vie moins précaire et moins dure. Mais il a d'abord fallu qu'il prit plus de peine ou qu'il s'imposât des privations pour atteindre un résultat difficile et lent, qu'il restreignit sa con-

sommation journalière jusqu'à ce qu'il eût constitué son troupeau.

A un stage ultérieur de l'histoire humaine, l'agriculture, c'est-à-dire l'emploi méthodique du travail à faire produire par la terre les plantes les plus utiles au genre humain, est née de la même prévoyance, de la mise en réserve d'approvisionnements analogues et de la confection d'instruments, d'abord primitifs, puis perfectionnés, la bêche, la pioche, la charrue, jusqu'aux machines actuelles les plus compliquées.

THÉORIE QUE LE CAPITAL N'A PU DEVOIR SON ORIGINE QU'À L'ESCLAVAGE. RÉFUTATION DE CETTE THÉORIE. — La description que nous avons faite dans les paragraphes précédents est taxée d'idylle et de pure fantaisie par certains socialistes. Suivant eux, le capital devrait uniquement son origine à la violence et à l'esclavage. Le premier capital pour l'homme aurait été l'homme asservi. L'esclavage seul eût permis la division du travail, la création d'un superflu dépassant les besoins humains, la constitution d'approvisionnements. Le socialiste allemand Lassalle a, sous vingt formes, exposé cette conception qui fait du capital le fils de l'esclavage.

Sans nier que ce fait douloureux de la servitude se trouve dans beaucoup de civilisations primitives, et sans contester que la violence ait fait approprier souvent par les chefs une partie du travail des sujets, la théorie que nous venons d'indiquer ne repose sur aucune observation précise et universelle.

Cette division du travail qu'on attribue à l'esclavage, le louage volontaire de services l'a accomplie en maintes circonstances. Dans beaucoup de sociétés barbares où l'esclavage n'a jamais régné, on voit le capital naître de l'épargne individuelle qui constitue et développe graduellement des approvisionnements, ainsi que de l'ingéniosité individuelle qui crée et multiplie les instruments et les installations.

Si l'on étudie attentivement, comme l'a fait, par exemple, mon frère, Anatole Leroy-Beaulieu, la commune russe, le *mir*, qui peut être considéré comme un des types des organisations primitives, on voit très exactement comment le capital s'y est

formé et accumulé; c'est toujours la prévoyance, sous la figure de l'épargne, et l'esprit d'invention ou de perfectionnement qui y ont contribué. Au milieu de l'égalité stricte des partages, certains hommes ont su mieux aménager et cultiver leur lot, ont travaillé plus durement, plus intelligemment, ont consommé avec plus de circonspection et de prévoyance, ont constitué des approvisionnements, sous la forme de réserves de blé, ou de grains, ou de fourrages, d'augmentation de leur bétail, se sont pourvus des instruments que comportaient les connaissances d'alors; d'autres hommes se sont trouvés, au contraire, par leur incurie et leur dissipation, sans réserves, sans semences, sans bétail, sans instruments; les premiers ont loué le lot des seconds, ont loué même, c'est-à-dire pris à gages, suivant des combinaisons diverses, les services des seconds. Il s'est formé ainsi dans le *mir*, c'est-à-dire dans la communauté primitive, ce que l'on a appelé des *familles fortes* et des *familles faibles*, les premières épargnantes et bonnes administratrices, les deuxièmes dissipatrices et négligentes. Ainsi s'est constitué le capital et la classe des capitalistes ruraux ¹.

Tout indique que, chez les Germains, il en a été de même; ce que l'on attribue souvent à l'esclavage a été fréquemment l'effet du simple louage de services que produit spontanément la nature des choses.

Quant aux faits de violence, de rapt, de domination tyrannique, bien loin d'avoir servi à l'éclosion du capital, ils l'ont entravée. Aucune société dépourvue de l'esprit de justice n'a pu voir la capitalisation se développer chez elle.

Au sein même des peuples qui ont pratiqué soit l'esclavage, soit le servage, les progrès de la capitalisation ont été en raison du relâchement graduel des liens de la servitude, des facilités données à l'esclave pour jouir de son pécule, pour se racheter, pour faire le commerce ou pratiquer les arts et

¹ Voir *L'Empire des Tsars et les Russes*, par Anatole Leroy-Beaulieu, tome I^{er}, pages 458 à 557. Voir aussi mon ouvrage : *Le Collectivisme. Examen critique du Nouveau Socialisme* (3^e édition), pages 85 à 101.

métiers et pour s'élever. C'était le cas à Athènes et à Rome. Si tant d'affranchis et de fils d'affranchis ont joué un rôle important dans les sociétés anciennes, s'ils sont arrivés à posséder la richesse, à diriger la société au point de vue économique, c'est que la constitution et le développement du capital ne s'accommodent que de la liberté.

Nulle part ce ne sont les classes oppressives qui deviennent les classes capitalistes ; ce n'est pas la tyrannie, la violence et le rapt qui enfantent la capitalisation. Ce sont partout les classes laborieuses, ou du moins les membres les plus actifs, les plus intelligents, les plus prévoyants des classes laborieuses, qui finissent par constituer, dans tout état social, la classe capitaliste. Les bourgeois et les artisans des communes du moyen âge arrivant à composer avec les seigneurs, les grandes cités flamandes, ou hanséatiques ou italiennes, plus tard les juifs, ou les protestants dans les pays qui privaient ceux-ci des droits politiques, ou les parsis aux Indes, les Mzabites en Algérie, aucune de ces couches d'hommes n'a dû la possession du capital à la violence ; ce sont des classes émancipées et non des classes dominatrices. Nulle part ce n'est la vieille noblesse qui possède la masse du capital : celui-ci s'est graduellement formé par l'épargne lente et l'ingéniosité d'esprit d'hommes dépourvus de toute autorité politique et de tout moyen de contrainte.

Dans les pays où l'esclavage est resté rigide et inhumain, comme le Dahomey ou beaucoup des districts de la boucle du Niger, on n'a jamais vu le capital s'accumuler en proportions appréciables et se développer. Le capital, bien loin d'être formé par l'esclavage, a eu à triompher de lui, ainsi que de toutes les inégalités politiques et sociales.

CONDITIONS DE LA FORMATION DU CAPITAL. — Approvisionnement de subsistances et instruments, matières premières et installations, voilà les formes essentielles du capital. Quelques économistes ont contesté ce caractère aux approvisionnements ; on ne comprend guère qu'ils l'aient fait, car l'approvisionnement est, de toute évidence, un capital indispensable dans quel-

que société que l'on se place et quelque chose que l'on entreprenne. Si l'on veut faire un travail quelconque de longue haleine, il faut souvent des approvisionnements pour y coopérer, comme des matières premières, du combustible, les matières premières n'étant qu'une des formes des approvisionnements. Il faut surtout, de toute nécessité, des approvisionnements pour nourrir les ouvriers pendant la durée du travail. Si l'on se rend dans un pays neuf, dans une colonie encore peu développée, en face de la nature brute, il éclate qu'aucune activité soutenue et productive n'est possible sans approvisionnements.

Qu'il s'agisse d'approvisionnements ou d'instruments, de matières premières ou d'installations, ces deux formes essentielles du capital ont exigé, pour se constituer, la prévoyance ou l'épargne, et, d'autre part, le travail. Tout capital est enfant du travail et de l'épargne.

La formation du capital suppose toujours que l'homme ou certains hommes d'élite préfèrent aux avantages présents, à savoir une ample consommation actuelle ou un repos prolongé, des avantages futurs, incertains il est vrai, mais, selon toutes les vraisemblances, plus considérables ; c'est un sacrifice des jouissances, des consommations ou des loisirs actuels à des jouissances, des consommations ou des loisirs différés. L'origine du capital est dans la pensée et le souci de l'avenir, dans le goût de l'amélioration durable de son sort, au prix d'un surcroît d'efforts et de privations momentanés.

Il a paru étrange à certaines personnes que les privations, l'abstinence, la non-consommation d'une chose, puissent être l'origine du capital, c'est-à-dire d'objets concrets et positifs. Cependant, en ce qui concerne les approvisionnements, cela est bien naturel. Ne pas les consommer quand on a le droit et le pouvoir de le faire, les conserver, c'est en quelque sorte les créer à nouveau, tout au moins cela leur maintient l'existence.

Lassalle n'a pas eu assez d'ironies contre les privations des capitalistes ; il nous montre les grands banquiers avec leurs femmes et leurs filles à l'Opéra, et nous demande s'ils ont le

visage amaigri de privations¹. Ces plaisanteries sont sans portée : outre que, dans le passé lointain, il y a vingt ans, il y a trente ans, il y a quarante ans, ces hommes aujourd'hui opulents ont pu se donner beaucoup plus de mal et faire plus d'efforts que le vulgaire, pour pouvoir mettre de côté une partie du produit de leur activité, il est certain que la plupart d'entre eux n'ont jamais vécu avec toute la largeur et tout le faste que comportaient leurs revenus. Ils se sont mis en garde contre certaines de leurs fantaisies ; ils ont résisté à divers entraînements ; c'est là ce que l'on appelle se priver. Une vie peut être très large, très luxueuse, et comporter, cependant, des économies, c'est-à-dire un retranchement sur les satisfactions de plaisir ou de vanité que l'on pourrait se donner. C'est là ce qui constitue les privations, les sacrifices faits à l'épargne. La difficulté qu'ont les grandes fortunes à se maintenir dans les mêmes familles pendant toute une série de générations prouve que, au sein de l'opulence, ces privations relatives, c'est-à-dire ces résistances aux entraînements et à la vanité, sont aussi malaisées à pratiquer que des privations qui semblent beaucoup plus dures dans des situations plus étroites.

Si l'abstinence, c'est-à-dire la non-consommation d'une chose, crée, de la façon la plus manifeste, le capital sous la forme d'approvisionnements, elle constitue aussi, dans les sociétés modernes, les autres formes du capital, à savoir les instruments et les installations, grâce à ce procédé dont nous parlerons tout à l'heure qui s'appelle le placement.

Une autre objection de Lassalle pour démontrer que l'abstinence ou l'épargne n'est pour rien dans la formation des capitaux se formule dans les termes suivants : voici une action de la Compagnie de chemin de fer de Cologne-Minden ; dans un espace de sept à huit ans, sa valeur a doublé de prix pour l'heu-

¹ Ce même Lassalle qui, dans sa verve et ses saillies, ne craint pas de se contredire souvent, nous peint, d'un autre côté, tel grand banquier de Berlin, qu'il désigne par son nom, ne pouvant prendre aucun intérêt ni aucun plaisir à la musique, parce que sa tête est constamment remplie et agitée du « souci de la capitalisation ».

reux capitaliste qui la possède : est-ce que l'abstinence de celui-ci a été pour quelque chose dans ce doublement? Lassalle fait ici une confusion entre le capital lui-même et sa productivité ou sa valeur échangeable à un moment donné. Le capital lui-même, c'est le chemin de fer, c'est-à-dire la plateforme, les gares, les rails, le matériel de toutes sortes et les approvisionnements; or, c'est bien l'abstinence, l'épargne du capitaliste qui, par le procédé du placement, que nous étudierons plus loin, a permis de constituer tous ces instruments et toutes ces installations; c'est donc bien l'abstinence ou l'épargne qui en est l'auteur; quant aux différences de productivité et de valeur vénale, suivant les temps, de ce capital concret, le chemin de fer, elles tiennent à tout un ensemble de circonstances diverses, mais ne modifient en rien le capital lui-même. Le capitaliste a bénéficié, dans le cas indiqué par Lassalle, de circonstances favorables qu'il a pu prévoir ou qui ont été pour lui des chances heureuses, de même que, dans une foule d'autres cas sur lesquels on se tait, il eût perdu par suite de circonstances défavorables qu'il n'aurait pas prévues et qui auraient constitué pour lui les chances fâcheuses. La productivité d'un capital et sa valeur vénale, quand il est immobilisé, se modifient sans cesse, sans que le capital lui-même change. Le capitaliste bénéficie soit de sa perspicacité soit des chances favorables, de même qu'il souffre soit de sa légèreté et de sa présomption, soit des chances fâcheuses. Cette situation ne change rien à l'origine même du capital, qui doit toujours sa naissance à la prévoyance sous la forme de l'épargne.

La prévoyance n'étant pas une vertu d'un jour, et l'habitude finissant par transformer en seconde nature les dispositions que l'homme s'est appliqué à entretenir, il arrive que ceux qui ont commencé à créer du capital et qui en ont reconnu l'utilité et les bienfaits, ne cessent, pour ainsi dire jamais, de capitaliser. Puis, les sentiments ayant une tendance à se transmettre par l'hérédité et l'éducation, d'autre part l'instinct d'imitation qui est un des facteurs les plus puissants du développement humain se mettant de la partie, il advient que le goût de capi-

taliser tend à se communiquer aux enfants et à l'entourage des premiers épargnants. Ainsi les capitaux, c'est-à-dire les approvisionnements de toutes sortes, les instruments perfectionnés de travail et les installations utiles, vont en se transmettant et en s'accroissant incessamment d'une génération à l'autre.

Au fur et à mesure du développement social, le capital sous la forme d'instruments et d'installations, c'est-à-dire d'outils, de machines, ou d'agencements permanents, devient beaucoup plus important que le capital sous la forme d'approvisionnement, ce qui a pu porter certains économistes irréfléchis à refuser à ces derniers la qualité de capital.

LA PERMANENCE ET LA RECONSTITUTION DES CAPITAUX. — Le capital est, pour une notable partie, en voie de transformation perpétuelle ; il dure, il a, en quelque sorte, l'éternité, à la condition d'un certain procédé bien connu dans l'industrie qu'on appelle l'amortissement et dont nous parlerons plus loin ; mais il se modifie : l'outillage d'une même usine n'est jamais le même à vingt ou vingt-cinq ans de distance ; les dispositions des bâtiments et jusqu'à ces bâtiments eux-mêmes finissent par être transformés. Dans ces améliorations incessantes, il y a, sans doute, une forte part de capital nouveau, mais il se trouve un noyau de très ancienne origine qui y est confondu, qui en est difficilement discernable, et qui fut le germe, cependant, de tout ce successif développement.

Le capital, a dit Stuart Mill, comme la population elle-même, dure, non pas par la persistance sous une même forme, mais par la reproduction incessante. De même que les générations humaines se confondent, de même aussi les générations de capitaux. Il y a une certaine part de vérité dans cette observation ; mais l'assimilation du mode de durée et de propagation du capital au mode de durée et de propagation du genre humain n'est pas complète. Tandis que chaque être humain, après avoir passé quelque temps sur cette terre, en disparaît, il n'en est pas absolument de même des capitaux. Chaque parcelle de capital, en écartant les cas de destruction par guerre ou par sinistre, si elle a été bien gérée par une succession de

maines prudentes, si l'on y a appliqué le procédé de l'amortissement, qui consiste à prélever sur le revenu qu'elle donne, pour lui faire subir non seulement les réparations qu'exige l'usure, mais les transformations que nécessitent les progrès industriels, peut durer en quelque sorte éternellement¹.

Si l'on pouvait démêler l'inextricable enchevêtrement des faits sociaux, on verrait qu'il n'est pas un capital, dans notre société si riche en machines et en réserves de toutes sortes, dont le noyau ne remonte à l'âge de pierre. La hache de silex grossièrement taillée, la flèche du premier chasseur, le filet ou le canot du premier pêcheur, la bêche, la pioche ou la charrue de bois du premier homme qui ensemença la terre, la quenouille et le fuseau de l'antique pastoure, se sont, sans aucune interruption, par des perfectionnements graduels et des additions successives, transformés en ces machines ingénieuses et si compliquées que nous admirons : le marteau-pilon, la locomotive, le navire à hélice, la moissonneuse ou la batteuse à vapeur, le métier à tisser automatique.

On a souvent défini le capital : du travail accumulé ; c'est à James-Mill, croyons-nous, le père de John Stuart Mill, qu'est due cette formule qui n'est pas mauvaise, qui n'est qu'incomplète. Il faut y ajouter quelques mots et dire : *du travail accumulé méthodiquement en vue d'une production ultérieure ou tout au moins d'une consommation lente*. Comme l'a dit Roscher, tout travail dépensé pour un but éloigné tombe dans la définition du capital : il entre toujours dans la définition du capital l'idée de certains sacrifices d'avantages présents, des loisirs, par exemple, ou des objets de consommation, en

¹ Certains capitaux, ceux qui sont sous la forme d'installations, durent parfois des séries de siècles, sans même de très grands changements de forme : il est probable que beaucoup des rigoles d'irrigation de l'Égypte remontent au temps des Pharaons ; dans notre Afrique on a pu ou l'on pourra utiliser, avec quelques travaux de réfection ou d'appropriation, des aqueducs construits par les Romains, comme ceux des environs de Tunis, les citernes de Carthage, etc. Si la civilisation n'avait pas été interrompue dans ces contrées, la continuation de l'utilisation de capitaux vingt ou trente fois séculaires eût été bien plus fréquente.

vue d'avantages différés, l'idée d'une certaine accumulation d'efforts qu'on eût pu ajourner sans privation actuelle. On ne peut s'associer à la plaisanterie de M. Yves Guyot qui, critiquant la définition que le capital est du travail accumulé, demande si le travail de l'écureuil produit du capital¹. D'abord, les mouvements de l'écureuil ne constituent pas un travail, au sens que l'on doit donner à ce mot (voir plus haut, pages 143-145); ils ne répondent pas à une activité méthodique en vue d'un but déterminé; en outre, ces mouvements forment simplement une répétition d'actes uniformes et non une accumulation, ce qui est tout différent. On pourrait, au contraire, appeler capital les digues construites par les castors.

PRODUCTIVITÉ DU CAPITAL. — Le capital est-il réellement productif, comme la généralité des économistes l'ont soutenu? Aujourd'hui cette productivité du capital est contestée par nombre de gens, et elle est laissée de côté, en quelque sorte comme une question secondaire, par plusieurs auteurs qui ont appliqué l'ingéniosité de leur esprit à mettre en relief l'un des éléments du capital, à savoir le temps.

C'est l'économiste anglais Jevons qui, le premier, s'est étudié à signaler en première ligne le temps comme élément du capital: « Le capital, selon moi, dit-il, consiste seulement dans l'ensemble des biens nécessaires pour entretenir des travailleurs quelconques engagés dans une œuvre. Le principal élément du capital est une provision d'aliments; mais le nécessaire en vêtements, meubles et autres objets d'usage journalier, est également une des parties intégrantes du capital. Les moyens de subsistance courants constituent le capital sous sa forme libre ou non engagée (*free or uninvested form*). La seule et dominante fonction du capital est de mettre le travailleur en état d'attendre le résultat d'un travail de longue durée, de pouvoir laisser un intervalle entre le commencement et la fin de l'entreprise² ». Et voilà comment Jevons conclut que le capi-

¹ Yves Guyot: *La Science Économique*, page 76.

² Il faut rapprocher cette définition de la conception des physiocrates qui désignaient, en général, le capital sous le nom d'*avances*; il faut aussi

tal c'est du temps ; en quoi il a raison, mais pêche par insuffisance. Il rend très bien compte ainsi du capital qui consiste en approvisionnements, et venge très justement ceux-ci des économistes irréflechis qui ne les comprennent pas parmi les capitaux. Mais il n'exprime pas tous les caractères du capital sous la forme d'instruments et d'installations. Sans doute ce dernier aussi est du temps ; c'est du temps employé par celui ou ceux qui ont fait judicieusement les installations et les instruments ; c'est en outre du temps épargné à celui ou à ceux qui se serviront des unes et des autres ; mais il y a cette particularité caractéristique, dont la doctrine de Jevons ne rend pas compte : c'est que le temps épargné à toute la série de ceux qui se serviront d'un capital sous la forme d'installations et d'instruments est beaucoup plus considérable que le temps employé à faire ce capital. Or, c'est cet écart entre le temps employé à la création de ces instruments et de ces installations, et le temps qu'en épargne l'usage, qui constitue précisément la productivité propre du capital.

La théorie de Jevons, qui fait reposer le capital sur le temps, a été développée, avec infiniment d'ingéniosité, par un économiste autrichien, M. de Boehm Bawerk. La doctrine de celui-ci ayant eu beaucoup de retentissement non seulement en Autriche-Hongrie ou en Allemagne, mais aussi en Amérique¹,

rappeler le mot du socialiste Lassalle : « Toute la production moderne crie au producteur : *Avances, avances!* (c'est-à-dire des réserves ou des travaux préparatoires) ».

¹ Les Américains, dont l'activité en études économiques est très grande depuis dix ans, sont tout particulièrement frappés de toutes les ingénieuses théories de l'école autrichienne contemporaine, dont les chefs sont MM. Wieser, Menger et de Boehm-Bawerk, et dont les travaux, fort originaux, ont porté principalement sur le capital et la valeur : dans un seul numéro de la revue *Annals of the American Academy* (mars 1892), on trouve jusqu'à trois articles ou longues notices consacrés aux théories de l'école autrichienne sur le capital et sur la valeur. Quelques auteurs américains résistent, cependant, à cet engouement général parmi leurs compatriotes. Ainsi dans *The Quarterly Journal of Economics* (avril 1892), on trouve un long article intitulé *The fundamental error of Kapital und Kapitalzins*, l'ouvrage principal de M. de Boehm-Bawerk.

nous allons en faire une analyse¹, quoique, à vrai dire, cette doctrine ait moins d'importance au point de vue pratique où elle ne change rien, qu'à celui de la simple curiosité; c'est ce que, en langage d'école, l'on peut appeler une démonstration élégante.

« Le but de la production, dit M. de Böhm-Bawerk, est de faire des objets propres à satisfaire nos besoins, par conséquent des « objets de consommation ». Nous les produisons en combinant de façons variées nos propres forces avec celles de la nature. Il y a deux procédés pour arriver à ce résultat : par l'un nous allons directement au but, nous nous mettons immédiatement à faire l'objet; par l'autre nous faisons avec préméditation un détour. Cette expression de détour, employée par M. de Böhm-Bawerk, est très ingénieuse. Ce détour consiste à produire d'abord des moyens de production, des instruments qui faciliteront le travail définitif, s'appliquant au produit désiré. Par exemple, un cultivateur désire de l'eau à boire, et, heureusement, à quelque distance de sa maison, se trouve une source. Quand il a soif, il peut y aller, puiser de l'eau dans le creux de sa main et boire. De cette façon, son but est immédiatement atteint. Mais le procédé est incommode : il faut qu'il se rende plusieurs fois par jour à la source, et il est douteux qu'il puisse suffisamment étancher sa soif avec le contenu du creux de sa main; il peut creuser un bloc de bois et en faire un seau; alors il aurait chez lui de l'eau pour toute la journée et pourrait boire à volonté. Pour obtenir cet avantage, avant de boire, il doit aller dans la forêt, abattre un arbre, y tailler un bloc et passer une journée à le creuser (c'est là un détour pour satisfaire le besoin de boire). Le cultivateur peut encore suivre un procédé plus perfectionné : il peut, dans la forêt, abattre un certain nombre d'arbres et les perforer de manière à en faire des tuyaux, pour les poser en conduite par où la source ira d'une façon permanente

¹ Pour plus de simplicité, j'emprunte cette analyse, sans presque rien y changer, à l'ouvrage de M. Maurice Block : *Les Progrès de la Science Économique depuis Adam Smith*, tome 1^{er}, pages 366 et 367.

jusqu'à la maison ; il aura ainsi toujours à sa disposition un beau filet d'eau claire et limpide. Seulement, ce procédé est encore plus long que le précédent. Cette production, au moyen de détours plus ou moins nombreux est celle qui se fait en créant des capitaux : c'est la production capitaliste. Les capitaux sont ainsi des produits intermédiaires au moyen desquels on obtient les produits définitifs dans de meilleures conditions. »

Toute cette démonstration est d'une rare élégance et contient beaucoup de vrai ; mais contient-elle toute la vérité ? Les capitaux, tous les capitaux sont-ils toujours des produits intermédiaires, destinés à aboutir à un autre produit ? Cela est vrai de la plupart d'entre eux, de la machine à filer, à tisser, du marteau-pilon, etc. ; on voit très bien, dans ces cas, le produit définitif qui est le tissu et l'article métallurgique. Mais la locomotive à voyageurs, le yacht de plaisance, qui sont incontestablement des capitaux et qui satisfont aux besoins de locomotion, de déplacement, qu'ont non seulement les voyageurs d'affaires pour lesquels le voyage est un moyen, mais aussi les simples touristes pour lesquels le voyage, le déplacement, est le but même, sont-ils des produits intermédiaires, et quel est dans ce cas le produit définitif ? On ne l'aperçoit pas. Et cependant ce sont bien là des capitaux. Une maison cesserait aussi, dans cette théorie, d'être un capital, car on ne peut dire que ce soit un produit intermédiaire ; or, il est difficile de nier, non seulement au point de vue de la richesse privée, mais au point de vue de la richesse nationale, que les maisons ne soient des capitaux.

La démonstration de M. Böhm-Bawerk s'applique donc à la généralité des capitaux, non absolument à tous. L'auteur la développe et en tire des aperçus toujours curieux : « La production se fait à la rigueur par le concours du travail et de la nature, sans capital ; mais l'on obtient des résultats plus avantageux en se procurant d'abord des capitaux. Seulement, ce dernier procédé exige du temps. Il est sans doute des cas où l'emploi des capitaux (produits intermédiaires) hâte la pro-

duction, mais généralement il la prolonge. Il y a du reste des degrés. La création de produits intermédiaires (instruments, capitaux) peut exiger un mois, un an, dix ans, cent ans : plus vous leur consacrez de temps, plus parfaite, plus riche sera la production des objets de consommation (la fin ou le but de toute production). Pour avoir du bois à brûler, vous pouvez vous contenter de ramasser du bois sec dans une forêt ; supposons que vous pouvez en réunir ainsi à la main deux stères en une journée : si vous vous impatientez, vous vous ferez peut-être une hache en pierre qui vous coûtera trois jours de travail (détour, trois jours), mais à l'aide de laquelle vous recueillerez dix stères par jour. De progrès en progrès, vous arriverez après des années à avoir une cognée en excellent acier, avec laquelle vous ferez quatre-vingts stères par jour. Mais il fallait plusieurs années de préparatifs (il fallait creuser des mines, forger, etc.) pour produire la cognée ».

Toute cette conception est intéressante et exacte, sauf, nous le répétons, qu'elle est incomplète. Il est très vrai que le capital, c'est du temps, c'est de la préparation, c'est des préliminaires. De là vient que plus la civilisation est ancienne dans un pays, plus il s'y trouve de capital sous toutes les formes ; il y a plus de capital, dont beaucoup quasi-invisible, tellement il est confondu avec la nature, comme les améliorations des fonds de terre, du lit des rivières, etc., en Angleterre qu'aux États-Unis d'Amérique, plus aux États-Unis d'Amérique qu'en Australie et en Australie qu'au Transvaal. De là le temps énorme qu'il faut pour qu'un pays neuf soit bien pourvu non seulement d'instruments, mais d'installations diverses, qui ne sont d'ailleurs qu'une forme d'instruments, et pour que ce pays arrive à pouvoir se soutenir lui-même, au point de vue des capitaux et du crédit, à être *self supporting*. Un jeune écrivain racontait dernièrement que, voyageant du Havre à Paris avec un Américain, dont il avait fait la connaissance sur le bateau de New-York au Havre, et le voyant contempler le paysage avec une ardeur qui ne se lassait pas, il lui demanda ce qui le frappait le plus : « *Oh! the finish*

of it », répondit l'Américain¹ (le degré de fini de tout cela). Ce caractère minutieusement fini et achevé d'une vieille contrée vient, en partie sans doute, de l'entretien, mais en beaucoup plus grande partie du capital incorporé sous toutes les formes depuis une longue série de générations.

Le capital, toutefois, a un autre caractère : ce n'est pas seulement une cristallisation de temps, c'est, quand il s'agit surtout du capital sous la forme d'instruments et d'installations, quelque chose qui est en soi productif. Le temps qu'en épargne l'usage est, répétons-nous, beaucoup plus considérable en général que le temps qui a été employé à le former ; et dans cet écart consiste précisément la productivité même du travail.

Cette idée de la productivité du capital doit toujours être mise au premier rang, car c'est l'idée dominante. Fils à la fois de l'épargne et de la combinaison ou de l'invention, le capital sous la forme d'installations et d'approvisionnements est d'une productivité parfois énorme ; non seulement il épargne du temps, mais il rend même possibles certaines œuvres qui, sans lui, quelque temps qu'on y eût consacré, n'eussent jamais été réalisables.

X LA PRODUCTIVITÉ DE CERTAINS CAPITAUX, SOUS LA FORME D'INSTALLATIONS, EST INDÉPENDANTE DE TOUT NOUVEAU TRAVAIL HUMAIN. — Quelques esprits subtiles ont contesté que le capital fût productif, parce que seul il ne pourrait rien produire : il lui faudrait le travail humain pour le mettre en mouvement et le féconder. Cette observation, d'ailleurs, n'est pas exacte dans tous les cas : supposez un aqueduc bien établi, il reçoit l'eau à son point de départ, il la porte à l'endroit où l'on a jugé utile qu'il la conduisit ; de même pour une conduite souterraine, de même pour un barrage ; or, une fois l'ouvrage construit, il n'y a aucune nécessité d'une autre intervention humaine pour que l'opération s'accomplisse. On dira peut-être que l'aqueduc, la conduite, le barrage, auront besoin d'un certain entretien qui ne pourra être donné que par la main-d'œuvre humaine ; mais

¹ André Chevrillon, *Revue des Deux Mondes*, avril 1892.

c'est une autre question. Ces installations qui sont du capital, si elles ont été bien faites pourront fonctionner pendant un certain temps, en général plusieurs années, quelquefois beaucoup d'années, sans aucune réparation ; or, tant qu'elles seront en cet état, elles seront productives par elles-mêmes, sans aucune aide extérieure, sans aucun travail humain ; elles seront productives puisqu'elles amèneront de l'eau dans un endroit où celle-ci est beaucoup plus utile qu'au lieu d'où elle a été dérivée, et qu'en l'autre lieu où elle serait venue naturellement.

Ainsi la productivité propre de certains capitaux, sous la forme d'installations permanentes, même indépendamment de tout nouveau travail humain pour s'en servir, les diriger ou les contrôler, est incontestable.

LA PRODUCTIVITÉ EST L'ATTRIBUT CARACTÉRISTIQUE DE LA PLUPART DES CAPITAUX. — Or, cette productivité propre du capital est un fait tellement considérable qu'on ne peut le reléguer au second plan. L'attribut principal, caractéristique de la plupart des capitaux, c'est d'être productifs, c'est de produire plus qu'ils n'ont coûté, c'est d'épargner plus de temps et plus d'efforts qu'ils n'en ont exigé. Aussi, la productivité est le trait caractéristique des capitaux. Nous verrons que c'est de cette productivité que découle naturellement l'intérêt du capital, que les variations de l'intérêt du capital aux différentes époques et dans les différents pays viennent précisément, en grande partie du moins, de ce que les capitaux sont inégalement productifs aux divers âges de la civilisation et aux diverses périodes de la culture, de l'industrie et des installations d'utilité générale¹.

¹ Voir notre *Essai sur la Répartition des Richesses et la Tendance à une moindre inégalité des Conditions* (3^e édition). Une des pensées fondamentales de ce livre est précisément la baisse du taux de l'intérêt, due précisément à l'amointrissement de productivité des capitaux nouvellement formés, lorsque l'on a déjà atteint un certain degré de civilisation et que les progrès deviennent moindres ou moins intensifs dans les arts de la production. Les prévisions de ce livre, dont la première édition a paru en 1880 et qui fut d'abord un cours fait au Collège de France en 1878-79, ont été, depuis lors, justifiées à la lettre par la baisse croissante du taux de l'intérêt, suite, elle-même, de la moindre productivité des capitaux nouvellement formés.

Ce n'est pas d'après le temps qu'ils ont coûté que les capitaux rapportent des avantages à leurs propriétaires : celui qui serait disposé à les payer ou à les louer répondrait sans doute à celui qui invoquerait le temps consommé à les préparer :

« Le temps, monsieur, ne fait rien à l'affaire. »

C'est d'après leur productivité propre, que les capitaux sont évalués et qu'ils sont recherchés. Si l'action du Chemin de fer de Cologne-Minden, dont parlait Lassalle (voir plus haut, page 205), avait pris plus de valeur, c'est que, sans doute, le Chemin de fer ayant développé la division du travail, donné plus d'essor à l'industrie, aux cultures, à la population aussi du district, la productivité de ce capital s'était accentuée en raison même des services qu'il rendait. Le temps qu'il avait coûté à faire, les efforts et les frais qu'il avait exigés, n'étaient pas les circonstances déterminantes de cette rémunération du capital.

La théorie, quelque ingéniosité qu'on ait mise à l'exposer, qui ne veut voir dans le capital que le temps, et qui place ce facteur en première ligne, est impuissante à rendre compte de plusieurs des phénomènes les plus considérables qui se rattachent à l'existence et à la rémunération des capitaux.

Les capitaux ont une productivité propre qui varie notablement suivant les temps, les lieux, le milieu social, l'état des inventions, suivant même la nature de chacun d'eux ; cette productivité propre ne peut être mesurée uniquement par le temps ou en fractions de temps.

Nous avons cité des exemples de capitaux, un aqueduc, une conduite d'eau, un barrage, qui sont, par eux-mêmes, productifs, tant qu'ils se trouvent en bon état, et indépendamment de tout nouveau travail humain. Mais la généralité des capitaux n'est pas dans ce cas : la plupart ne produisent que quand la main-d'œuvre humaine les met en action. Est-ce une raison pour nier que ces capitaux soient productifs ? Qui peut nier qu'une charrue soit productive, puisque l'homme qui en est armé fait trois ou quatre fois plus de travail que celui qui

en est dessaisi ? Il en est de même d'une brouette, d'un canot, d'une machine à coudre et de tous les ustensiles.

La nature abonde en objets qui ne sont pas productifs isolément, qui ne le sont que par combinaison, à commencer par les sexes chez les animaux. On dit qu'un taureau est un reproducteur, et personne ne lui conteste cet attribut ; il est clair, cependant, qu'abandonné à lui-même, il ne peut rien produire ; de même une vache. De même, en dehors de certaines installations, comme celles que nous avons décrites et qui sont productives par elles-mêmes, il est vrai que la productivité de la plupart des capitaux est subordonnée à leur union avec le travail actuel. Mais le travail serait présomptueux s'il prétendait que lui seul produit tout ce qu'il fait avec des machines, des installations et des approvisionnements, et s'il contestait aux capitaux d'être, pour beaucoup, on pourrait même dire pour la plus forte part, dans la production, si énormément accrue, du genre humain.

Le capital représente la solidarité du passé, du présent et de l'avenir. Il plonge très profondément ses racines dans le passé, il étend ses branches indéfiniment dans l'avenir. Quoi qu'en ait dit Stuart Mill (voir plus haut page 123), la part du passé est, dans la richesse de tout pays, infiniment plus grande que celle de l'année courante et des quelques années qui l'ont précédée.

FAÇON DONT SE FORME LE CAPITAL DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES : L'ÉPARGNE ET LE PLACEMENT. L'ÉPARGNE, AU SENS ÉCONOMIQUE, CONSISTE SURTOUT DANS UNE DIRECTION UTILE DONNÉE A LA CONSOMMATION ET A LA PRODUCTION. — On a vu comment les capitaux se constituent dans les sociétés primitives, sous les formes d'approvisionnement et d'instruments, auxquelles on doit joindre les installations, qui sont une variété de ces derniers, parfois combinés avec les premiers. La constitution des capitaux n'est pas autre en réalité dans les sociétés perfectionnées ; seulement, elle y présente, au premier abord, à cause de la complication des phénomènes, des caractères moins nets.

En principe, l'accumulation ou l'abstinence ne produit le capital que sous la forme d'approvisionnements; elle ne peut le produire sous la forme d'instruments ou d'installations. Pour créer cette partie, qui finit par devenir la plus importante du capital (comme cristallisation du travail et de l'invention); il ne faut pas seulement s'abstenir de consommer tout ce à quoi on a droit, il faut donner une direction particulière à l'industrie. Aussi a-t-on dit avec raison qu'en général les sommes épargnées sont tout aussi bien consommées que les sommes dépensées, seulement elles le sont d'une autre façon, d'une façon reproductive, mais ici intervient un phénomène propre aux sociétés civilisées, notamment aux sociétés contemporaines.

Grâce à la division du travail dans les sociétés modernes, la simple épargne, pourvu qu'elle soit suivie d'un placement, équivaut à la capitalisation.

On peut épargner de deux manières; 1° en thésaurisant, c'est-à-dire en enfouissant d'ordinaire ou accumulant des pièces d'or ou d'argent ou leurs signes représentatifs, qui sont alors perdus pour la société; c'est, pour celle-ci, comme si l'or ou l'argent ainsi accumulés retournaient à la mine; 2° ou bien, au contraire, en créant des instruments de travail ou des richesses stables, des installations d'une utilité permanente, comme du matériel industriel, des maisons, etc., ou encore en prêtant ses fonds à des sociétés ou à l'État qui les emploient dans l'œuvre de la production.

Quand Lassalle dit que la non-consommation d'une chose n'a jamais pu produire du capital, c'est-à-dire des machines et des installations diverses, et que par conséquent il est faux que le capital soit le fils de l'abstinence ou de l'épargne, il abuse des mots.

Dans les sociétés présentes, la capitalisation se compose, pour la plus grande partie des épargnants, de deux actes liés ensembles: la non-consommation d'une partie de son revenu, suivie du placement de ce revenu épargné, cette dernière opération étant parfois, presque toujours même au moment où j'écris, une œuvre malaisée, très délicate, qui

exige sinon une activité matérielle, du moins du discernement. L'épargne, dans le sens courant et actuel du mot, comprend non seulement la non-consommation d'une partie du revenu individuel, mais encore le placement. Faite avec intelligence, elle constitue le capital.

Si l'on suit les choses comme elles se passent, ou, du moins, comme elles doivent se passer, on voit que la personne qui épargne crée en vérité, parfois sans s'en rendre compte, des approvisionnements, des instruments de travail, des installations diverses, pour faciliter un essor nouveau de l'humanité. Ainsi, au lieu d'acheter de riches toilettes et de se gorger d'une nourriture délicate et coûteuse, de multiplier autour de soi les luxueuses futilités, toutes choses périssables, ainsi que le lui permettrait, cependant, l'ampleur de son revenu, l'épargnant achète des obligations de chemins de fer ou des obligations du Crédit foncier, ou des actions de sociétés industrielles, ou des obligations de villes, ou des titres de rente sur l'État, c'est-à-dire qu'il met une compagnie, une municipalité ou l'État en situation de faire des travaux publics, d'édifier des maisons, des usines à gaz ou des manufactures quelconques, de construire des égouts, de se livrer à des améliorations diverses, toutes œuvres d'utilité permanente, à savoir des capitaux.

Par son revenu, chacun a la faculté de prélever dans l'ensemble de la production, au prix qui ressort de l'offre et de la demande, une certaine quantité d'objets à son choix; l'épargne, sous la forme d'un placement, consiste à conférer, moyennant une promesse de remboursement et certains avantages ou même sans promesse fixe de remboursement, à une autre personne, soit à un industriel, soit à un agriculteur, soit à une société, à une municipalité, à un état, le droit de faire, au lieu et place de l'épargnant, la commande d'objets divers ou de travail que celui-ci aurait pu faire avec la partie de son revenu qu'il ne consomme pas personnellement, s'il avait voulu la consommer. L'épargnant met ainsi une autre personne en son lieu et place et la substitue à ses droits.

Le placement, ce que Lassalle appelait, comme une caractéristique de notre temps, « le placement dans la production d'autrui », n'a pas d'autre objet : se dessaisir, sous certaines conditions, d'une partie de sa faculté de consommation au profit d'un autre, soit d'une personne réelle, soit d'une personne morale. Sans doute, l'épargnant peut aussi employer lui-même directement son épargne, s'il est industriel, agriculteur et commerçant, en accroissant ses installations, son outillage, en faisant des améliorations. Il le peut aussi même comme simple propriétaire, s'il construit ou agrandit une grange, une cour, s'il fait un drainage ou une conduite d'irrigation, s'il crée une vigne, plante des arbres, ou même simplement s'il accroît son cheptel, s'il incorpore à la terre des engrais de longue durée, si en un mot il emploie une partie de son revenu, c'est-à-dire de son pouvoir de commander du travail ou des produits, à quelque œuvre d'utilité permanente ; de même encore s'il agrandit sa maison, dans la mesure où cet agrandissement peut représenter, au point de vue général, un caractère d'utilité prolongée et en quelque sorte objectif. Mais dans nos sociétés à professions spécialisées l'épargne se fait le plus souvent par un placement dans la production d'autrui, à savoir par la transmission à autrui de la faculté dont on jouit de commander du travail ou d'acheter des produits.

C'est ainsi que, grâce au placement, l'épargne qui est simplement la non-consommation d'une partie de son revenu avec délégation à autrui du pouvoir d'employer cette somme de revenu, se transforme réellement et concrètement en plate-forme de chemin de fer, en rails, en locomotives, en bateaux à vapeur, en outillage industriel et enfin en toutes ces variétés d'approvisionnements, d'instruments et d'installations qui constituent le capital concret.

L'efficacité de l'épargne, en tant que productive du capital, dépend donc de l'efficacité du placement. Si l'épargnant se trompe dans son placement, son capital s'évanouit et pour lui et pour la société : son épargne ressemble à un enfant mort-né.

L'épargne dans les sociétés modernes, si compliquées et si

mobiles, demande ainsi beaucoup de vigilance, de prudence et de pénétration. Ces facultés seraient encore bien plus nécessaires si les états, du moins la plupart d'entre eux, dans leur prodigalité et leur pseudo-générosité, n'offraient pas continuellement aux épargnants une quantité de titres de fonds publics ainsi que des placements dans les Caisses d'épargne à un taux artificiellement rémunérateur, et très onéreux en même temps, très périlleux pour la société. Le placement exigera de plus en plus d'attention et de difficulté. Le métier de capitaliste deviendra de plus en plus épineux et malaisé, relativement du moins à la période de l'histoire dont nous sortons et qui embrasse en Angleterre les années de 1780 à 1880 et en France de 1820 à 1880 ¹.

Une foule d'épargnes sont chaque année englouties dans de mauvais placements, et bien des capitalistes n'ont pas la rémunération de leur abstinence ².

Malgré ces déchets, plus ou moins considérables et à coup sûr très notables, l'épargne se traduit dans la pratique par une direction utile et prévoyante donnée au travail humain. Les sommes épargnées, non pas sans doute celles qu'on accumule et qu'on enfouit, mais celles que l'épargnant emploie directement à une œuvre productive, ou celles qu'il place dans la production d'autrui, sont tout aussi bien consommées que celles qui sont dépensées en superfluités ou en luxe. Elles sont seulement consommées d'une autre façon et par d'autres personnes. Elles servent à entretenir des ouvriers qui font une œuvre d'utilité durable et devant faciliter et accroître la production

¹ Voir, pour tous ces sujets, les chapitres où nous traitons plus loin de l'intérêt du capital, des sociétés anonymes, ainsi que, dans la partie consacrée à la consommation, les passages relatifs aux prodiges et aux avares, au luxe, etc. Consulter également notre *Essai sur la Répartition des Richesses*.

² Certaines épargnes peuvent être fructueuses pour un capitaliste, et infructueuses pour la nation, par exemple quand le capitaliste place ses fonds en titres des dettes publiques nationales, provinciales ou municipales, et que l'État, les provinces ou les communes, sans cesser, cependant, d'être solvables, gaspillent, en totalité ou en grande partie, le produit des emprunts qu'ils émettent.

ultérieure. Dans une société qui épargne beaucoup, on produira moins de dentelles, moins de riches ornements, mais plus de fer et plus de houille, moins d'objets de luxe de toute sorte et plus de machines servant aux fabrications de toute nature.

On dira peut-être que, dans la population française, il y a, à la fois, une immense épargne annuelle et une production très intense de superfluités et d'articles de luxe. Cela est vrai; mais sans l'épargne la production de ces derniers objets serait encore bien plus importante par rapport à la production des machines ou des instruments et à la création d'installations d'une utilité permanente. Il faut tenir compte, en outre, de ce que les articles de luxe ou de demi-luxe produits en France ne sont pas seulement destinés à la consommation française, mais qu'ils servent d'objets d'échange pour nous procurer des objets de nécessité que notre sol ne peut pas produire ou que nous produirions directement à beaucoup plus de frais qu'en les obtenant par la voie d'échange, le coton par exemple, le cuivre, une partie de notre consommation de charbon, etc.

A la longue, cependant, non seulement la production (celle-ci étant faite en partie en vue de l'échange), mais la consommation des objets de luxe peuvent être plus grandes dans un pays qui a l'habitude de beaucoup épargner, que dans un autre qui épargne peu. Il arrive, en effet, au bout de quelques dizaines d'années ou même de quelques années, que le capital accroissant prodigieusement les forces productives de l'humanité, les nations qui capitalisent beaucoup finissent par pouvoir, sans cesser de capitaliser, vivre plus largement que celles qui ne capitalisent pas. Il en est ainsi, d'ailleurs, dans la vie privée. Prenez deux hommes ayant 10,000 francs de rente chacun : l'un consomme son revenu tout entier, l'autre en économise la moitié; il vit donc moins largement que le premier; mais recherchez-les vingt ans après : le non-épargnant aura toujours, toutes autres choses restant égales, le même revenu, tandis que l'épargnant aura sans doute doublé sa fortune et son revenu; il pourra donc dans cette situation nouvelle vivre aussi

largement ou même plus largement que l'autre, sans cesser d'épargner; et si vous les examinez de nouveau, au bout d'une seconde période de vingt ans, c'est-à-dire quarante ans après le point de départ, l'épargnant, tout en continuant d'épargner, pourra dépenser beaucoup plus que celui qui avait le même revenu initial et n'aura jamais épargné.

Ainsi, si vous considérez deux hommes, pourvus chacun du même revenu à trente ans, je suppose, dont l'un aura toujours dépensé son revenu et dont l'autre se sera fait une règle d'en dépenser seulement la moitié, pour épargner l'autre moitié, et que l'un et l'autre vivent jusqu'à quatre-vingts ans, sans recueillir aucun héritage ni voir leur situation se modifier autrement que par l'épargne de la moitié du revenu de l'un d'eux, il se peut que celui qui épargne se soit trouvé à la fin de sa vie avoir en définitive plus dépensé dans cette période de cinquante ans que celui qui n'épargnait pas; seulement il aura moins dépensé dans la première période de sa vie et plus dans la seconde. Ce phénomène était surtout sensible quand le taux de l'intérêt était très élevé, de 4 1/2 à 5 pour cent, comme en France de 1850 à 1875; il le devient moins aujourd'hui que le taux de l'intérêt se rapproche de 3 pour cent, avec tendance à descendre au-dessous.

CHAPITRE V

LES DIFFÉRENTES SORTES DE CAPITAUX. — LES CAPITAUX FIXES ET LES CAPITAUX CIRCULANTS. — LES APPROVISIONNEMENTS DE SUBSISTANCES, LES MATIÈRES PREMIÈRES, LES INSTRUMENTS ET LES INSTALLATIONS.

Les deux principales divisions et les deux principales subdivisions des capitaux : les approvisionnement et les matières premières, d'une part ; les outils ou instruments et les installations, de l'autre part. — De l'énorme croissance et de l'accumulation du capital sous la forme d'installations.

Ces catégories de capitaux, les outils et les installations, proviennent, non seulement de la prévoyance, mais de l'esprit d'invention et de combinaison.

Les capitaux fixes et les capitaux circulants ou fongibles.

La perpétuité des capitaux, grâce à l'amortissement.

De la relation entre les capitaux fixes et les capitaux circulants.

Formes principales que revêt le capital dans les sociétés modernes.

Le capital et le fonds de consommation.

Les capitaux par nature et les capitaux par destination.

LES DEUX PRINCIPALES DIVISIONS ET LES DEUX PRINCIPALES SUBDIVISIONS DES CAPITAUX : LES APPROVISIONNEMENTS ET LES MATIÈRES PREMIÈRES, D'UNE PART ; LES OUTILS OU INSTRUMENTS ET LES INSTALLATIONS, DE L'AUTRE PART. DE L'ÉNORME CROISSANCE ET DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL SOUS LA FORME D'INSTALLATIONS. CES CATÉGORIES DE CAPITAUX, LES OUTILS ET LES INSTALLATIONS, PROVIENNENT NON SEULEMENT DE LA PRÉVOYANCE, MAIS DE L'ESPRIT D'INVENTION ET DE COMBINAISON. — On a vu que les capitaux se présentent en général sous deux formes distinctes : les approvisionnement et les outils ; si l'on veut pousser plus loin la distinction. en se tenant encore dans de vastes généralités, on peut à chacune de ces grandes catégories ajouter une variété, et l'on dira : les approvisionnement de subsistances et les ma-

tières premières d'une part, les outils ou instruments et les installations de l'autre part, voilà les deux genres et le sous-genre de chacun d'eux.

Les matières premières rentrent dans les approvisionnements; mais l'on peut, cependant, les en distinguer, en considérant spécialement comme approvisionnements les objets nécessaires à faire vivre l'homme pendant la durée de la fabrication d'un produit ou jusqu'à la réalisation de ce produit.

Quant aux installations, elles se rapprochent des outils ou instruments, tout en en étant distinctes à divers points de vue : elles sont aussi des moyens d'arriver à une fin qui est le produit, et elles ne sont pas incorporées dans le produit. Ce genre de capitaux, que nous appelons les installations, prend un développement de plus en plus considérable dans les pays civilisés; les installations, ce sont, par exemple, la plate-forme d'un chemin de fer, l'infrastructure, les tunnels, remblais, et les gares; ce sont dans les ports tous les travaux autres que les machines; dans les usines, ce sont tous les bâtiments, toutes les adaptations, dans les mines, ce sont les puits, les galeries, etc.; en agriculture, ce sont toutes les dispositions particulières données au sol, la déclivité, par exemple, pour permettre l'arrosage, ou le nivellement pour faciliter les labours; ce sont encore les drains, les rigoles, les barrages, les clôtures, les constructions, etc.

Le capital, sous la forme d'installations, est prodigieusement considérable et indéfiniment varié dans une société ancienne et opulente. C'est cette forme surtout de capital qui est susceptible d'accumulation et de perpétuité, beaucoup plus que les approvisionnements mêmes, qui se détériorent ou périssent, et que les outils ou instruments, qui s'usent. C'est elle qui donne surtout un démenti à l'étrange assertion de Stuart Mill (voir plus haut page 123) que la plus grande partie de la richesse d'un pays a été créée dans la dernière année.

Cette partie du capital humain arrive parfois à se confondre tellement avec la nature qu'on ne l'en distingue plus : tel canal, ou du moins telle amélioration de rivière peut paraître avoir

toujours existé; de même, telle rigole creusée de main d'homme dans une propriété particulière, telle pente ou tel nivellement, au contraire, donné au sol, tel remblai ou tel déblai. Aussi le capital sous la forme d'installations n'est, parfois, au bout d'un certain temps, plus discernable; en général, cependant, il exige un entretien plus ou moins minutieux.

En considérant les traits distinctifs de ces deux grandes catégories et deux sous-catégories de capitaux : d'un côté les approvisionnements de subsistances et les matières premières, de l'autre côté les outils et les installations, on voit que, pour les approvisionnements et les matières premières, c'est surtout l'abstinence, la non-consommation qui les a constitués et maintenus; pour les outils ou les installations, il y a un autre élément, c'est l'invention. *Les capitaux, au moins sous ces dernières formes, sont le fruit à la fois de la prévoyance et de l'esprit d'invention ou de combinaison; ce rôle de l'esprit d'invention et de combinaison dans la constitution des capitaux ou, du moins, d'une grande partie des capitaux, est important à retenir.* Quand les ouvriers soutiennent que les capitaux leur ont été volés par les patrons, que c'est la simple main-d'œuvre qui a créé tous les capitaux, ils s'illusionnent de deux façons différentes : les capitaux sont ou des approvisionnements et des matières premières, ou des outils et des installations; or, pour constituer les premiers, il a fallu considérablement épargner, c'est-à-dire restreindre ses consommations journalières, ce qui n'a pas été le cas de la généralité de la population ouvrière ou de ses ascendants; et pour les derniers il a fallu non seulement beaucoup épargner, mais beaucoup inventer et beaucoup combiner, avoir l'idée de ces installations et de ces outils, ou du moins en comprendre très vite l'utilité, et les propager avec ardeur, ce qui n'a pas été le cas non plus de la simple main-d'œuvre.

En définitive, le capital a deux sources différentes, l'une qui est universelle et s'applique à tous les capitaux : l'épargne; l'autre qui a contribué, conjointement avec l'épargne, à la

formation de la majeure partie des capitaux : *l'esprit d'invention ou de combinaison.*

LES CAPITAUX FIXES ET LES CAPITAUX CIRCULANTS OU FONGIBLES. — Dans le langage courant et la pratique des affaires, au lieu de parler, d'une part, des approvisionnements et des matières premières, de l'autre part, des outils et des installations, on emploie pour ceux-là le terme de capitaux circulants et pour ceux-ci le terme de capitaux fixes.

Les capitaux circulants, que l'on pourrait aussi dénommer capitaux fongibles, sont ceux qui ne peuvent servir qu'une fois dans la production, qui s'épuisent, disparaissent et s'incorporent dans le produit. Les approvisionnements, sous leurs formes variées, et les matières premières sont dans ce cas. Une fois achevé le produit auquel ces capitaux circulants ont servi, il ne reste rien d'eux ; ils ont passé entièrement dans le produit ; ils se sont transformés en lui. Ainsi, la laine, l'huile, le charbon qui a servi à chauffer la machine, tout cela a disparu dans la pièce de drap qui est le résultat de la production. La laine s'y retrouve substantiellement ; le charbon ne s'y retrouve pas en tant que matière ; mais il y est en tant qu'utilité, puisque, si ce charbon n'avait pas été consommé pour chauffer les machines, le tissu aurait coûté beaucoup plus à faire. Ainsi les capitaux circulants passent tout entiers dans le produit, soit matériellement, ce qui est le cas pour les matières premières, sauf les déchets, soit au point de vue de l'utilité dont ils pouvaient être, ce qui est le cas du combustible.

Il faut que la valeur des capitaux circulants soit reconstituée tout entière dans chaque produit, c'est-à-dire que le prix de la pièce de drap reproduise le prix de toute la laine, de toute l'huile, de tout le charbon, de toutes les substances tinctoriales et des objets analogues qui ont été employés dans cette pièce de drap : il faut même que le prix du produit reconstitue en principe, outre les prix de toutes ces substances élémentaires, une plus-value qui représente les salaires de l'ouvrier et la récompense de l'entrepreneur et du capitaliste, qui, autrement, auraient perdu leur temps et leur peine, et

auraient agi sans cause. S'il n'en n'était pas ainsi, la production aurait été mal conduite et ne pourrait pas longtemps continuer¹.

Les approvisionnements et les matières premières, une fois le produit achevé, ne peuvent plus être reconstitués que, comme le sont les choses fongibles, par équivalent, au moyen de prélèvements sur le prix du produit.

En plus des capitaux circulants, il y a les capitaux fixes, qui ne se transforment pas, ne disparaissent pas à chaque production, mais qui ont une utilité plus durable, survivant en général à un très grand nombre d'opérations industrielles : ce sont les outils et les installations ; les outils, c'est-à-dire tous les instruments, toutes les machines d'une exploitation industrielle et agricole, les animaux de service étant assimilés aux instruments ou aux machines ; quant aux installations, nous les avons déjà décrites ; ce sont toutes les dispositions particulières données au sol, tous les locaux, soit ateliers, soit maisons, abritant l'homme pendant son travail ou son repos, préservant et conservant les approvisionnements, matières premières et machines ; ce sont encore les grandes œuvres permanentes comme les canaux, les chemins de fer, toutes les adaptations en général ayant pour objet la production.

LA PERPÉTUITÉ DES CAPITAUX GRACE A L'AMORTISSEMENT. — Minuscules ou énormes, les capitaux fixes, depuis la simple aiguille jusqu'au plus colossal marteau-pilon, depuis la rigole creusée dans une prairie pour l'arroser, jusqu'au canal de Suez ou au tunnel du Saint-Gothard, servent à des productions indéfiniment répétées et renouvelées ; leur utilité ne se communique à chaque produit, auxquels ils collaborent, qu'en des fractions parfois infinitésimales.

Ils ne se transforment pas dans le produit, ils ne s'y incorporent pas totalement. Il suffit de prélever sur le prix annuel des produits d'une usine ou d'une exploitation agricole ce qui

¹ Voir, plus loin, les chapitres consacrés aux salaires, à l'intérêt du capital et aux profits de l'entrepreneur.

est nécessaire pour entretenir les capitaux fixes en bon état et pour les remplacer quand, malgré tous les soins, ils seront devenus hors d'usage; la somme annuelle que l'on prélève sur les prix des produits pour ce remplacement qui finit par être nécessaire à toute œuvre humaine s'appelle l'amortissement.

C'est grâce à l'amortissement que les capitaux, qui ne sont que des objets périssables, jouissent socialement d'une sorte de perpétuité. La conception industrielle, universellement répandue chez les nations civilisées, c'est qu'il est nécessaire que, au bout de toute la série d'opérations auquel il aura servi, le capital fixe soit reconstitué, qu'il le soit sinon matériellement du moins par équivalence et comme valeur.

Bien plus, la pratique générale, chez tous les peuples doués du sens du progrès, c'est que l'amortissement des capitaux fixes doit être calculé non sur l'existence matérielle probable de chacun d'eux, mais sur la durée probable de leur utilité industrielle. Celle-ci, par suite de la série ininterrompue des inventions et des découvertes, ou même par les variations des goûts et des besoins des hommes, peut être beaucoup moins longue que leur durée matérielle; c'est même le cas général.

Nés non seulement de la prévoyance et de l'abstinence, mais encore de l'esprit d'invention et de perfectionnement, les capitaux fixes, c'est-à-dire les outils et les installations, sont sans cesse menacés de perdre une partie de leur utilité relative par de nouveaux progrès. Il est des champs de la production où ces progrès sont d'une rapidité et d'une succession merveilleuse, par exemple pour les machines à vapeur, notamment celles usitées dans la navigation.

La durée prolongée, au point de vue matériel, des capitaux fixes ne doit pas donc faire illusion à leurs possesseurs; il ne suffit pas de prélever sur le prix des produits ce qui est nécessaire pour les reconstituer matériellement ou se procurer un similaire quand ils ne pourront plus servir, épuisés par l'usage et le temps; il faut en reconstituer la valeur dans un délai qui tienne compte de tous les progrès vraisemblables;

c'est là le véritable amortissement industriel. Les bonnes compagnies de navigation, à l'heure présente, jugent qu'elles doivent consacrer à l'amortissement de la valeur de leurs navires, en dehors de leur bon entretien, au moins 5 pour 100 chaque année, parfois 7 pour 100 de cette valeur.

La conception économique présente, parfaitement conforme avec les exigences du progrès humain, consiste à considérer les capitaux, soit fixes, soit circulants, comme devant être perpétuels, quoiqu'ils soient les uns et les autres des objets périssables; les capitaux circulants, on les reconstitue intégralement sur le prix des produits; les capitaux fixes, on les reconstitue par fractions, en se ménageant les moyens de les remplacer non seulement au moment où ils auront matériellement disparu, mais au moment plus rapproché, quoique incertain, où de nouveaux progrès industriels leur ont enlevé une partie sensible de leur utilité.

DE LA RELATION ENTRE LES CAPITAUX FIXES ET LES CAPITAUX CIRCULANTS. — Les capitaux fixes naissent des capitaux circulants : on ne peut construire une fabrique ou un matériel d'usine, si préalablement on ne dispose les approvisionnements pour nourrir les ouvriers dans l'intervalle, ainsi que les matières premières. En outre, les capitaux fixes ne peuvent être mis en œuvre qu'avec l'aide des capitaux circulants : pour faire marcher une fabrique et son matériel, il faut des approvisionnements qui sustentent le personnel ouvrier en attendant la vente des produits, il faut aussi des matières premières, laine ou coton, huile, charbon, etc. Quoique l'on ne puisse dire qu'aucune de ces deux grandes catégories de capitaux, les fixes et les circulants, soit subordonnée à l'autre, les capitaux circulants ont, cependant, une sorte de priorité; ils sont, en quelque sorte, plus indispensables encore; mais, d'un autre côté, il est plus aisé de les réunir. Il doit, dans toute situation économique, y avoir une certaine relation entre ces deux catégories de capitaux. La trop prompte augmentation des capitaux fixes par rapport aux capitaux circulants, c'est-à-dire l'immobilisation exagérée des capitaux et

la raréfaction de ceux qui restent disponibles et agiles, offre des inconvénients et peut même présenter de grands dangers. On le verra plus loin, quand nous traiterons du crédit et des crises commerciales.

Ce rapport de proportion entre les capitaux fixes et les capitaux circulants est impossible à déterminer théoriquement. Il varie considérablement d'après les pays, les lieux, les races, suivant aussi que le pays est en progrès ou stationnaire. La proportion des capitaux fixes aux capitaux circulants dépend aussi du goût de capitalisation, du taux de l'intérêt et du prix de la main-d'œuvre dans une société. Partout où le prix de la main-d'œuvre est élevé, en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, on a avantage à accroître les capitaux fixes, c'est-à-dire les outils et les installations, aux dépens des capitaux circulants. Le perfectionnement des habitudes commerciales, la rapidité des transactions et des communications, en permettant d'entretenir de moindres stocks ou approvisionnements, permet aussi d'accroître la part des capitaux fixes. Roscher déjà remarquait qu'en Angleterre il était usuel, pour les chemins de fer, au lieu de multiplier les barrières exigeant des gardiens, comme sur le continent, de construire des ponts au-dessus de la voie. Dans les pays, au contraire, où la main-d'œuvre est à vil prix, comme en Orient, et autrefois dans les colonies à esclaves, et où, d'ailleurs, le goût de capitalisation est restreint, on accroit médiocrement les capitaux fixes, sous leur double forme d'outils de toutes sortes et d'installations¹.

Le capital fixe est bien moins assuré d'un usage complet et prolongé, que le capital circulant. *Fils de l'esprit d'invention et de combinaison, tout autant que de l'esprit d'épargne, le capital fixe est assujéti à beaucoup plus d'aléas, précisément parce que sa forme et souvent sa situation ne peuvent guère être modifiées.* Fait pour une longue durée, il comporte beaucoup

¹ Voir notre ouvrage : *De la Colonisation chez les Peuples modernes*, 4^e édition, pages 231 et 232.

plus d'inconnu, les progrès des sciences appliquées, ou simplement les changements de goût, les déplacements de population pouvant enlever au bout de peu de temps aux capitaux fixes une grande partie, parfois la totalité, de leur utilité.

Il faut non seulement une grande prévoyance dans le sens général du mot, mais beaucoup de perspicacité, de force de combinaison, de souplesse d'esprit, beaucoup de confiance aussi dans l'avenir pour constituer, avec des chances sérieuses de rémunération, des capitaux fixes.

Aussi, pour réduire les chances de déperdition, convient-il de faire les capitaux fixes avec une économie qui n'ait rien de sordide au point de vue technique, mais qui ne sacrifie pas à l'esthétique. Les Américains sont passés maîtres en cette matière, et les Français, au contraire, se sont longtemps complu et se complaisent encore dans des exagérations soit de beauté, soit de solidité, qui sont au rebours de l'esprit pratique. Nous connaissons en France des usines qui sont construites en pierres de taille, comme des palais. L'usage américain tient bien plus compte de toutes les éventualités ; les industriels d'Amérique savent que les installations productives ne sont pas faites pour l'éternité, qu'il convient de les modifier ou de les remplacer tous les quinze ou vingt ans, pour en avoir d'adaptées aux progrès récents. Il en est de même de beaucoup de nos travaux publics. Nous les construisons avec trop de luxe, trop en vue d'une perpétuité que tous ne comportent pas. Les Américains ouvrent beaucoup plus de voies ferrées que nous dans les contrées peu peuplées, en en conformant les conditions de construction au rendement prochain probable, quitte à tout refaire dans vingt ou trente ans, si le trafic prend une très grande importance.

Nous imitons trop les Romains, sans tenir compte de ce que, de leur temps, les arts de la production, et par conséquent les conditions des outils et des installations, se modifiaient avec beaucoup de lenteur, tandis que chez nous ils changent avec une grande rapidité. Il y a souvent une lutte, dans la constitution des capitaux fixes, entre la conception esthétique et la

conception économique ou technique; nous sommes portés en France à sacrifier la seconde à la première, tout au rebours de ce qui se passe en Amérique.

Ce n'est pas qu'on puisse dire que Jean-Baptiste Say eût complètement raison de prétendre que la population française apportait trop de soin à ses habitations et les construisait avec trop de solidité et de luxe, comme si elles étaient faites pour l'éternité, ni que tel économiste contemporain fût justifié à dire qu'en consacrant, d'après la dernière enquête administrative, un capital de 45 milliards¹ à se loger, les Français exagéraient la satisfaction du besoin de s'abriter. Le luxe, l'illusion même de l'éternité peuvent très bien se comprendre ou s'excuser quand il s'agit de bâtiments destinés à l'habitation personnelle²; ils doivent, au contraire, être absolument bannis de toutes les installations qui ne visent que la production.

Quoi qu'il en soit des abus que certains entraînements passagers ou certaines habitudes sociales peuvent amener dans la constitution des capitaux fixes, c'est-à-dire des outils et des installations, il reste certain que la multiplicité et l'importance des capitaux fixes est à la fois un des signes les plus sûrs et une des conditions les plus essentielles du développement de la civilisation.

FORMES PRINCIPALES QUE REVÊT LE CAPITAL DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES. — Rien n'étant plus varié et plus divers que les approvisionnements de subsistances, les matières premières, les outils, les installations, le capital revêt dans une société très avancée des formes indéfiniment diverses. Sans avoir la

¹ D'après la récente enquête administrative, la valeur vénale de la propriété bâtie, en France, s'élèverait à 48,563 millions de francs, dont 43,501 millions pour les maisons ordinaires, 1,909 millions pour les châteaux et maisons exceptionnelles, et 3,152 millions pour les usines (voir le *Bulletin de Statistique* du ministère des Finances, 2^e volume de 1890, page 77); nous avons prouvé, toutefois, que l'évaluation de l'Administration des Finances est, dans une certaine mesure, exagérée, et qu'il faut en rabattre, sans doute, 10 à 15 p. 100 au moins (voir notre *Traité de la Science des Finances*, 5^e édition, tome I^{er}, pages 359-360).

² Voir, plus loin, les chapitres consacrés au *Luxe*.

prétention d'en faire une classification complète, on peut citer, comme principales incarnations du capital, les suivantes :

1° Les approvisionnements destinés à faire vivre le personnel travaillant à un produit jusqu'à ce que ce produit soit achevé ou même jusqu'à ce que la valeur en soit réalisée.

2° Les matières premières destinées à la fabrication, comme le coton, la laine, les huiles, les substances tinctoriales, le charbon, qui doivent être consommés pour la production ;

3° Les outils, instruments et machines de tout genre, depuis l'aiguille la plus vulgaire jusqu'au plus gigantesque marteau-pilon ;

4° Les constructions de toute nature, aussi bien les maisons destinées à l'habitation de l'homme que les usines, les bâtiments agricoles ou les locaux commerciaux, les uns et les autres, bien entendu, dans la limite de l'utilité présente ou prochaine qu'ils peuvent avoir et qui diffère souvent considérablement de la peine qu'ils ont coûté à faire ;

5° Les animaux de travail ;

6° Toute la variété prodigieuse des installations industrielles, commerciales, agricoles ; dans ce chef rentrent les améliorations durables du sol, comme clôtures, nivellements, dessèchements, drainages, irrigations, plantations d'arbres ou cultures permanentes, engrais durables¹ ; y rentrent aussi les divers travaux publics ou privés, les uns et les autres naturellement dans la limite de leur utilité réelle, présente ou prochaine ;

7° La monnaie métallique, c'est-à-dire les métaux précieux ;

8° Certaines facultés personnelles ou certains biens incorporels.

Cette nomenclature n'est pas limitative ; aucune ne peut guère l'être, tellement le capital est un Protée.

On peut y joindre :

9° Tous ces objets qui, sans servir à la production, sont

¹ Les engrais durables pourraient être classés aussi dans la classe des approvisionnements.

d'une consommation tellement lente, que leur possession assure un avantage durable à ceux qui en jouissent : les meubles meublants, les bijoux, les objets d'art, etc., ce que quelques Allemands ont appelé les capitaux de jouissance.

Certains articles de cette énumération, plutôt que de cette classification, méritent quelques éclaircissements.

Il est arrivé à plusieurs économistes de contester que les approvisionnements fussent du capital. Il est bien clair, cependant, qu'ils en sont un et au premier chef : c'est même en quelque sorte le capital primordial, celui qui est le plus indispensable. Si une troupe d'hommes aborde dans une terre déserte pour fonder une colonie, à la rigueur elle pourrait se passer d'instruments puisqu'il lui serait loisible d'en faire, mais elle ne pourrait se passer d'approvisionnements. C'est la condition absolue de toute entreprise.

D'autres économistes se sont donné beaucoup de peine pour distinguer le capital de ce qu'ils ont appelé le fonds de consommation. Il n'est pas indispensable, ni peut-être bien utile de faire cette distinction qui est, dans la pratique, d'une difficile application. Comme l'homme civilisé vit sur des récoltes dont les principales, celles des céréales et de la vigne, sont annuelles, il est amené à considérer comme fonds de consommation tout ce qui est nécessaire à la subsistance pendant l'intervalle entre une récolte et la suivante. D'autre part, les habitudes de la vie civile font de l'année le cadre qui sert à l'établissement des budgets, à la comptabilité des recettes et des dépenses aussi bien des particuliers que des sociétés ou des États. On est ainsi induit à appeler revenu toutes les recettes de l'année, par opposition au capital qui les produit ou aide à les produire. Cette distinction peut avoir de l'utilité au point de vue de la comptabilité publique ou privée : ainsi, pour une nation, on pourrait considérer comme fonds de consommation tout ce qui lui permet de se nourrir jusqu'à ce que les récoltes suivantes soient disponibles. Il n'en est pas moins vrai qu'en principe tous les approvisionnements quels qu'ils soient sont du capital : aussi les commerçants, même au détail, consi-

dèrent-ils comme une partie de leur capital, c'est-à-dire de leur fonds, tous les approvisionnements qu'ils détiennent et qui sont destinés à la vente. Si l'homme a pu s'élever au-dessus de la vie au jour le jour, qui constituait la triste et précaire situation de l'humanité primitive, c'est au moyen de capitaux. L'usage des capitaux s'est tellement répandu depuis lors et leur abondance s'est si accrue que l'on a fini par considérer comme un « fonds de consommation » en quelque sorte naturel ce qui est, en réalité, du capital.

S'il s'est trouvé des économistes pour contester le caractère de capital aux approvisionnements, certains autres n'ont pas voulu le reconnaître à la totalité des outils. Il s'est rencontré des auteurs pour prétendre que les instruments formant la trousse d'un chirurgien ne seraient pas du capital; il y a dans de pareilles assertions beaucoup de fantaisie ou d'arbitraire. Tout outil, tout instrument, si mince soit-il, l'aiguille par exemple, à plus forte raison les instruments de chirurgie dont il vient d'être question, sont au premier chef du capital. Ils ont été produits non pas pour eux-mêmes, mais comme des intermédiaires qui rendent plus facile l'acquisition ou la réalisation de l'objet tout différent que l'on se propose d'atteindre. Ils sont à la fois le résultat de l'épargne et de l'esprit d'invention ou de combinaison qui s'ingénie à chercher des auxiliaires pour mieux atteindre un but déterminé. Ce sont donc, au premier chef, des capitaux.

Sorti graduellement et péniblement du dénûment primitif, l'homme civilisé est trop porté à perdre de vue l'origine laborieuse et compliquée des agencements, des outils, des approvisionnements, devenus vulgaires, dont personne ne peut plus se passer, et que chacun, avec un sacrifice aujourd'hui imperceptible, peut avoir sous la main; il oublie que ces auxiliaires modestes sont des capitaux, et, cependant, il est impossible, à quiconque réfléchit, de leur contester ce caractère.

Certains auteurs ont été jusqu'à nier que les maisons fussent du capital. Elles ont, cependant, à un haut degré, le caractère non seulement d'approvisionnements durables, mais d'installa-

tions permanentes. Dès que l'homme cesse d'habiter dans une simple grotte, abri purement naturel, dès qu'il s'est organisé une hutte, un gourbi, une tente, il a du capital. Tout refuge artificiel, ayant coûté du travail et devant avoir une certaine durée, a ce caractère. Les habitations lacustres étaient incontestablement des capitaux. Le capital, nous l'avons vu, ce ne sont pas seulement des approvisionnements et des machines, ce sont aussi des installations (voir plus haut, page 225). Le capital sous la forme d'installations prend dans l'ensemble des moyens de production de l'homme une part de plus en plus prédominante. Les maisons sont des installations, d'une durée plus ou moins longue, mais en général d'une longue durée, et pouvant servir aux usages les plus variés, soit à la simple habitation de l'homme, c'est-à-dire à le protéger pendant son repos ou dans les moments d'intempérie, soit à l'industrie, soit au commerce, soit tout au moins à la production domestique, et en fait la plupart des maisons abritent une certaine production qui, sans elles, serait considérablement entravée. Si, par leur caractère d'installations destinées à une certaine durée, ayant coûté du travail accumulé pour une consommation, non seulement actuelle, précaire, mais prolongée, et même pour une certaine production éventuelle, les maisons sont incontestablement des capitaux, elles le sont encore, au point de vue de l'économie financière, en ce sens qu'elles sont susceptibles de donner un revenu, sauf celles qui ou se trouvent trop délabrées ou trop mal situées et qui, pour ces circonstances, perdent leur caractère de capital utilisable; mais cet accident peut tout aussi bien frapper les autres capitaux, tels que les machines. Certaines personnes se demandent si la monnaie est bien un capital; d'autres personnes ont voulu y voir le capital par excellence, ou même le seul capital.

Nous traiterons, dans une autre partie de cet ouvrage, la question de la monnaie. On y verra que l'or et l'argent sont des richesses, mais ne sont pas toute la richesse, ni même la principale richesse; que les peuples les plus riches ne sont pas ceux qui ont le plus d'or, la Grande-Bretagne, jusqu'ici

la nation la plus riche du globe, possédant moins de métaux précieux que plusieurs des autres grands peuples civilisés, et les États-Unis, qui suivent de près la Grande-Bretagne en richesse, ayant eux aussi relativement peu de monnaie métallique.

Nous avons vu quels objets concrets et divers sont les capitaux, approvisionnements de toutes sortes, outils de toutes sortes, installations de toutes sortes, dans la mesure, bien entendu, de l'utilité économique actuelle de chacun; c'est assez dire que le capital et la monnaie ne sont pas identiques. Mais la monnaie étant le moyen usuel d'évaluation et de mesure en quelque sorte des capitaux, en ce qui concerne leur pouvoir d'échange, il en résulte que, en vertu de cette figure de rhétorique que l'on appelle la métonymie, les esprits superficiels en étaient venus à confondre le capital réel avec la monnaie qui servait à les évaluer. Il est clair que c'est là une confusion, car si un homme a, je suppose, 100,000 francs de fortune ou un million, il s'en faut qu'il ait, soit dans ses caisses, soit comme sa quote-part de l'encaisse des banques dont il est créancier, 100,000 francs ou un million de monnaie; sa fortune de 100,000 francs ou de un million consistera en terres, ou en maisons, ou en marchandises, ou en matériel quelconque, ou en créances sur autrui, ou en titres représentatifs de ces divers objets, c'est-à-dire en valeurs mobilières: la quantité de monnaie qu'il possédera sera toujours très faible par rapport à l'ensemble de ses capitaux. Il en est de même pour une nation. On estime à quelque chose comme 200 milliards, nous donnons cette somme approximativement¹, l'en-

¹ Quelques personnes fixent à plus de 200 milliards les capitaux de la France, mais c'est en faisant beaucoup de confusions et de doubles emplois (voir plus haut, pages 188 à 195). M. Elisée Reclus va même jusqu'à parler de 400 milliards, mais l'éminent géographe a eu le tort de s'engager, sans précaution et sans guide, sur le terrain économique, qui ne lui est pas familier. En réalité, la valeur actuelle des fonds de terre, après la crise agricole, ne peut guère être évaluée à plus de 70 milliards, celle des constructions de toutes sortes à 50 milliards; l'impôt de 4 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières produit environ 70 millions, ce qui représente

semble des capitaux de la France, c'est-à-dire de la valeur actuelle des fonds de terre, maisons, usines, matériel de toutes sortes, marchandises, installations productives, etc. ; mais il s'en faut considérablement qu'il y ait en France pour 200 milliards de monnaie ; les statisticiens les plus exacts ne supputent que 4 milliards et demi environ de monnaie d'or pour la France, 3 milliards et demi de monnaie d'argent (étalon) compté à sa valeur d'autrefois, supérieure d'un tiers à sa valeur d'aujourd'hui, 250 millions de monnaie d'argent d'appoint, ensemble 8 milliards 250 millions, et en tenant compte de la dépréciation de l'argent, 7 milliards en tout de monnaie à grand'peine ¹. Ainsi la monnaie en France ne représente guère plus que le trentième des capitaux, ce qui prouve bien que la monnaie et le capital ne sont pas identiques.

Certaines personnes rapportent à l'économiste écossais Hume la distinction entre le capital et la monnaie. Elle est incontestablement beaucoup plus ancienne. Tous ceux qui ont défendu l'intérêt du capital ont eu l'intuition que le capital et la monnaie n'étaient pas des choses identiques, que celle-ci est un moyen de transfert et qu'elle ne constitue pas tout le capital.

La monnaie, l'or et l'argent, pour n'être pas le capital par excellence, n'en sont pas moins des capitaux. La monnaie est, à la lettre, un outil ; c'est l'instrument des échanges, l'intermé-

1,750 millions de revenu ou, à 4 pour 100, environ 43 milliards de capital, mais il y a là beaucoup de doubles emplois, une partie de ces valeurs mobilières représentant des créances hypothécaires, ou des immeubles, ou des usines, déjà comptés dans les catégories ci-dessus comme terres et comme maisons ; à cause de ces doubles emplois, on peut réduire à 38 milliards, au lieu de 43, la valeur nette de ces capitaux ; en y joignant une quinzaine de milliards pour les industries et commerces non constitués en sociétés anonymes, une dizaine de milliards pour les mobiliers privés, 7 milliards pour la monnaie non comprise dans les chiffres qui précèdent, 5 milliards pour les fonds publics étrangers possédés par les Français, 5 milliards pour les omissions, on a 200 milliards. Si l'on veut y ajouter la dette publique, qui n'est pas un capital national, mais un capital privé (voir plus haut, pages 188 à 195), on arrivera à 230 milliards environ ; encore ce chiffre risque-t-il d'être fort exagéré.

¹ *La France Économique*, par A. de Foville (1890), page 373.

diaire qui permet d'éviter le troc ; elle n'est pas, en général, recherchée pour elle-même ; elle l'est comme moyen d'acquisition. La monnaie a été souvent comparée aux grandes routes ou aux voies de transport : on ne l'a créée que pour aider au transfert des produits. Elle coopère, d'ailleurs, à la production en facilitant les échanges, épargnant du temps, des calculs, des déplacements.

Toutes ces conditions la qualifient absolument pour être un capital. Seulement, elle n'est qu'une petite partie du capital d'un pays ; et, comme tous les capitaux qui servent aux transports ou aux échanges, elle ne doit pas être en quantité exubérante pour les besoins de la production. Un peuple ou un particulier ne doit pas avoir des quantités surabondantes de monnaie, il doit économiser la monnaie, de même qu'il économise les wagons ou les attelages ¹.

LE CAPITAL ET LE FONDS DE CONSOMMATION. LES CAPITAUX PAR NATURE ET LES CAPITAUX PAR DESTINATION. — De tout ce qui précède, il résulte que, dans le monde civilisé, presque toute richesse est du capital, et, en effet, il n'y a guère rien, en dehors de la nature brute, qui ne soit des approvisionnements, ou des instruments ou des installations. Néanmoins, dans la pratique de la vie, l'homme, dressant, comme nous l'avons dit, sa comptabilité dans le cadre d'une année, ne considère souvent comme capital que ce qui survit à cette durée ; il classe, en général, le reste dans ce que certains économistes ont appelé « le fonds de consommation ». Même en admettant cette distinction qui est assez arbitraire, on doit dire qu'il n'est pas de richesse qui, au moins par voie d'échange, ne puisse devenir du capital, de sorte que, dans cette conception, le capital consisterait parfois plutôt dans l'usage que l'on fait d'une chose que dans la chose elle-même, un objet identique, par exemple un chapeau, un vêtement, un hectolitre de charbon, étant du capital pour le marchand qui en tient magasin, et un objet de consommation pour celui qui l'achète.

¹ Voir, plus loin, les chapitres consacrés à la *Monnaie*.

Il y a, toutefois, des objets qui sont du capital par nature, comme les outils et plus encore les installations, et d'autres qui sont du capital par destination, pouvant, au gré du possesseur, être consacrés à la consommation improductive ou à une œuvre de production.

Nous avons classé, plus haut, parmi les capitaux, certaines facultés personnelles ou certains biens incorporels. On a beaucoup et vivement contesté que des objets immatériels puissent être du capital. Pour nous, nous n'avons à ce sujet aucun doute; le sujet ayant une grande importance, nous allons lui consacrer un chapitre à part.

CHAPITRE VI

LES FACULTÉS PERSONNELLES CONSIDÉRÉES COMME CAPITAUX.

LES ŒUVRES D'ART AU MÊME POINT DE VUE.

Les capitaux incorporels. Le talent, l'éducation.

Analogies frappantes entre la formation ou le développement des facultés personnelles et la formation ou le développement des capitaux.

Les capitaux immatériels existent aussi bien pour les peuples que pour les individus. Les transactions auxquelles ils donnent lieu.

Les œuvres d'art sont des capitaux. Démonstration.

LES CAPITAUX INCORPORELS. LE TALENT, L'ÉDUCATION. — C'est une question souvent controversée que celle de savoir s'il existe des capitaux incorporels. Jean-Baptiste Say paraît avoir, le premier, considéré « les talents et les facultés personnelles acquises » comme « une partie intégrante des richesses sociales », il ne disait pas encore des capitaux. Il tirait, il est vrai, de cette classification des conséquences démesurément exagérées, au point de vue des limites de la science économique. « Depuis qu'il a été prouvé, écrit-il, que les propriétés immatérielles, telles que les talents et les facultés personnelles acquises, forment une partie intégrante des richesses sociales et que les services rendus dans les plus hautes fonctions ont une analogie avec les travaux les plus humbles ; depuis que les rapports de l'individu avec le corps social, et du corps social avec les individus, et leurs intérêts réciproques, ont été clairement établis, l'économie politique, qui semblait n'avoir pour objet que les biens matériels, s'est trouvée embrasser le système social tout entier¹. »

¹ *Cours d'Économie Politique*, Considérations générales, page 4.

Certes, il est exact que l'économie politique embrasse, par certains côtés, le système social tout entier, et qu'il n'est guère de phénomènes, dans les relations humaines, qui ne rentre, à quelque point de vue, dans la sphère de l'économie politique; mais cela ne veut nullement dire que celle-ci soit la science sociale universelle, qu'elle fournisse des formules absolument impératives pour toutes les circonstances politiques, sociales et morales, que ses prescriptions soient sacrosaintes et qu'aucune considération d'un autre ordre ne saurait non seulement prévaloir contre elles, mais même être mise en balance avec elles. L'économie politique est, avouons-le, la science des mobiles qui déterminent l'homme et l'efficacité des efforts humains dans la production, la répartition et la consommation des richesses; mais il y a dans certains phénomènes compliqués d'autres mobiles que les mobiles économiques; il faut tenir compte souvent de ces autres mobiles; il faut les peser avec les premiers, et, quoique les mobiles économiques doivent généralement prévaloir en tout ce qui concerne la production, la répartition et la consommation des richesses, il est des cas, cependant, où il peut convenir de les tempérer ou de les soumettre à certains alliages. Ne considérant l'homme qu'à un certain point de vue, l'un des plus essentiels, il est vrai, l'un des plus quotidiens, la science économique ne peut, néanmoins, prétendre absorber l'homme tout entier.

Ces explications, que nous avons souvent données¹, étaient nécessaires pour repousser les accusations de certains auteurs recommandables, comme M. Charles Périn, de l'Université de Louvain, qui s'indigne d'entendre parler de produits immatériels, de richesses immatérielles, à plus forte raison de capitaux immatériels, et qui soutient que: « la théorie des produits immatériels, créée par Say, fait franchir à l'économie politique ses limites naturelles, en plaçant dans la catégorie des richesses des objets qu'il est impossible d'y comprendre sans

¹ Voir plus haut, pages 68 à 82; voir aussi l'Introduction à notre *Précis d'Économie Politique*.

faire violence à la nature des choses¹ ». Say se serait rendu coupable de « sensualisme », ce qui est bien possible, d'accaparement et d'assujettissement de toutes les autres sciences sociales ou morales à la seule science économique. Que telle ait été la conception de Say, cela n'est pas contestable; mais ce n'est pas la nôtre.

Il n'empêche que l'habileté d'un chirurgien, la fécondité inventive d'un ingénieur, la science du droit et la rigueur d'argumentation ou la facilité de parole d'un avocat, l'expérience et l'esprit de ressource d'un homme d'affaires, le talent ou le génie d'un peintre, d'un poète, d'un romancier, d'un musicien, ne puissent et ne doivent être considérés comme de véritables capitaux, qu'ils n'aient tous les caractères de ces derniers, qu'ils ne se prêtent aux mêmes usages, aux mêmes transactions dans la vie civile. Ils sont seulement incorporés et l'on ne peut les détacher de la personne.

De ce que nous regardons ces facultés personnelles acquises comme des capitaux, de ce que leur productivité, leur rémunération sont soumises aux mêmes lois que celles qui régissent les capitaux matériels, il n'en résulte pas le moins du monde que nous conseillions au chirurgien, à l'ingénieur, au jurisconsulte, à l'homme d'affaires, au peintre, au poète, au romancier, au musicien, de considérer uniquement leur talent et de le traiter toujours comme un simple capital duquel l'on doit extraire le maximum d'utilité pécuniaire; d'autres considérations peuvent et doivent intervenir dans l'usage de ce capital spécial, si étroitement lié à la personne: la bienveillance, l'intérêt de l'humanité, l'amour de la gloire. Mais ces motifs extra-économiques, qui peuvent dans certaines natures élevées dominer les motifs purement économiques, ne font pas que toutes les qualités énumérées ci-dessus et qui ont coûté beaucoup de peine à acquérir ne soient, à un certain point de vue, des capitaux.

ANALOGIES FRAPPANTES ENTRE LA FORMATION OU LE DÉVELOP-

¹ *Les Doctrines Économiques depuis un Siècle*, par Charles Périn, pages 85 à 89.